

ENGAGÉS

6	Message du président et chef de la direction
9	Message du président du conseil
10	Conseil d'administration
11	Points saillants
12	Comité de direction
14	Régie d'entreprise
16	Revue des activités
26	Rapport de gestion
64	États financiers consolidés
101	Direction
102	Succursales
103	Bureaux
103	Filiales et sociétés affiliées
104	Renseignements aux actionnaires

MISE EN GARDE AU SUJET DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

La Banque, à l'occasion, émet des énoncés prospectifs, oraux et écrits, inclus dans le présent Rapport annuel, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens, dans des rapports aux actionnaires ainsi que sous d'autres formes de communications. Ces énoncés prospectifs incluent, entre autres, des énoncés relatifs aux affaires et aux objectifs de la Banque pour les prochaines années, aux stratégies à moyen terme et à long terme pour atteindre ces objectifs, ainsi que des énoncés relatifs aux opinions, projets, prévisions, attentes, estimations et intentions de la Banque. Ces énoncés sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel ou l'usage des mots, tels que, perspectives, croire, estimer, prévoir, projeter, devraient, pourraient. De par leur nature, ces énoncés prospectifs sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes, et il est possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas. La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment à ces énoncés pour prendre des décisions étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs, en raison d'un certain nombre de facteurs importants. Ces facteurs comprennent, entre autres, l'activité des marchés financiers, les changements de politiques monétaires, économiques et fiscales des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et les conditions économiques en général, les développements de nature législative et réglementaire, la concurrence, les cotes de crédit, la rareté des ressources humaines et les changements technologiques, de même que la réussite de la Banque à accroître les revenus et à contrôler les coûts liés à la réalisation de son plan d'affaires. La Banque prévient que la liste des facteurs énumérés ci-dessus n'est pas exhaustive. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, oraux ou écrits, émis par elle-même ou en son nom.

ENVERS NOS CLIENTS,

AFIN DE DONNER LA PRIORITÉ À LA SATISFACTION DE
LEURS BESOINS EN SERVICES FINANCIERS ET À L'AMÉLIORATION
CONTINUE DE L'EXPÉRIENCE-CLIENT.

ENVERS NOS ACTIONNAIRES,

AFIN D'ASSURER LE DÉVELOPPEMENT RENTABLE DE NOTRE
ENTREPRISE EN RESPECTANT LES PRINCIPES DE TRANSPARENCE,
D'INTÉGRITÉ ET D'ÉTHIQUE.

ENVERS NOS EMPLOYÉS,

AFIN DE RECONNAÎTRE LA QUALITÉ DE LEUR TRAVAIL ET LEUR
IMPLICATION, ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DE LEURS COMPÉTENCES
ET LEUR OFFRIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ÉQUITABLE,
DYNAMIQUE ET RESPECTUEUX.

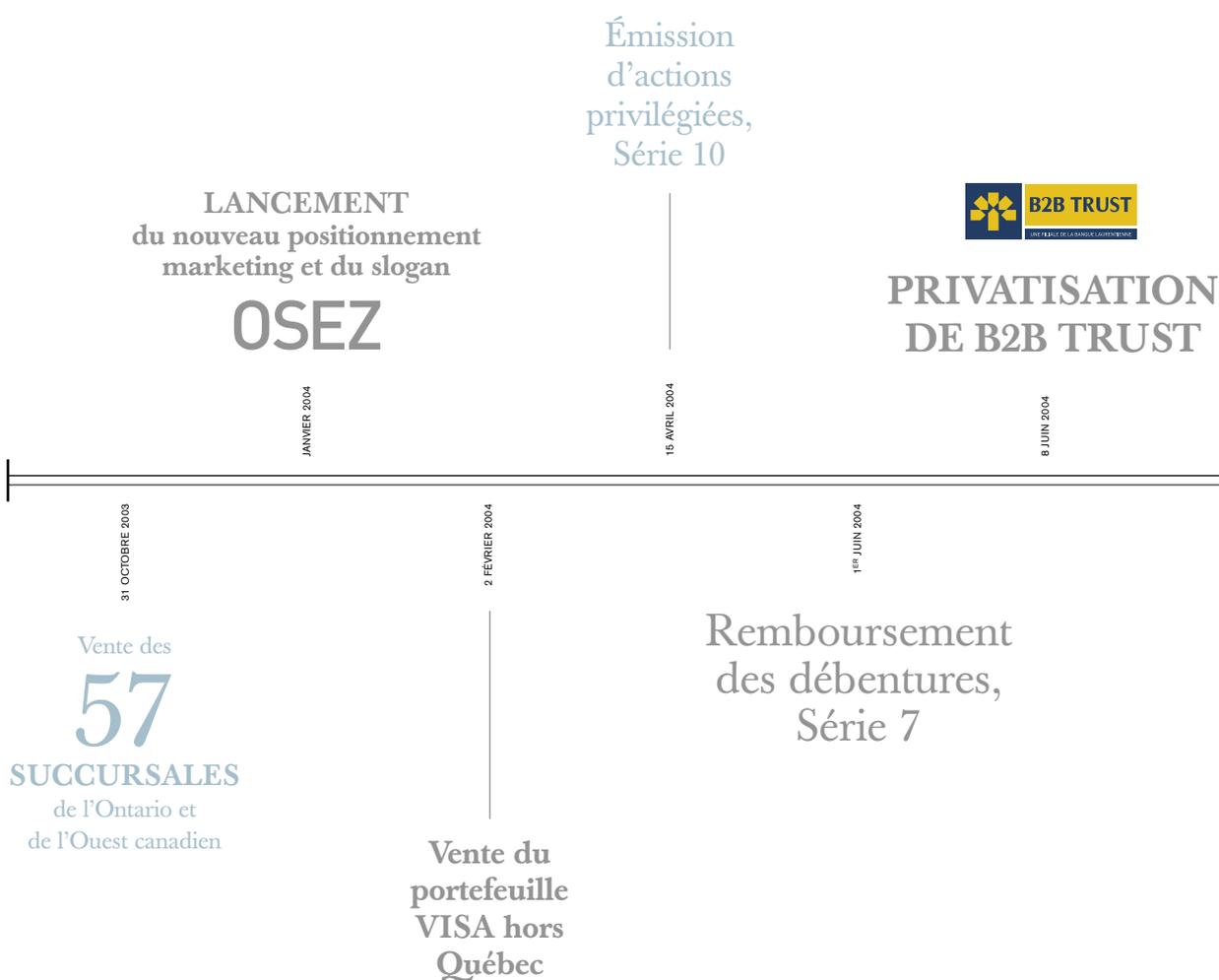
ENVERS LA COMMUNAUTÉ,

AFIN DE POURSUIVRE ET SUPPORTER UNE IMPLICATION ACTIVE.

ANNÉE 2004

BIEN ENGAGÉS À POURSUIVRE

NOS OBJECTIFS



Inauguration
du nouveau concept de
**CAFÉ-BANQUE
ESPRESSO**



13 SEPTEMBRE 2004

Conclusion
d'une entente de
**DISTRIBUTION
EXCLUSIVE
DE 10 ANS**
avec Industrielle Alliance

REMBOURSEMENT
des débetures, Série 8

15 DÉCEMBRE 2004

31 DÉCEMBRE 2004

16 JUN 2004
**RACHAT
DES ACTIONS
PRIVILÉGIÉES,
SÉRIES 7 & 8**

10 DÉCEMBRE 2004
Décision
partielle pour le
renouvellement
de la convention
collective

31 DÉCEMBRE 2004
VENTE
de BLC-Edmond
de Rothschild

ANNÉE 2005

RÉSOLUMENT DÉTERMINÉS À DÉPLOYER

NOTRE PLAN

Contrat d'une
durée de cinq ans pour
l'opération de guichets
automatiques dans le
métro de Montréal

24 JANVIER 2005

Déploiement de
l'offre de produits
de Western Union dans
toutes les succursales
de la Banque Laurentienne

9 JUIN 2005

25 NOVEMBRE 2004

OUVERTURE
de la première boutique de
services financiers à Blainville
et ouvertures subséquentes à :

Gatineau (Hull) 8 décembre 2004
Mascouche 8 décembre 2004
Sainte-Dorothée 8 décembre 2004
La Prairie 2 février 2005
Vaudreuil-Dorion 29 août 2005



7 MARS 2005

RENOUVELLEMENT
DE LA CONVENTION
COLLECTIVE DES
EMPLOYÉS SYNDIQUÉS

11 AVRIL 2005

Ouverture
d'un nouveau
Centre d'affaires
commerciales à
Longueuil

Lancement du
programme bancaire
Banque Laurentienne
Complicité destiné aux
550 000 membres
de la FTQ

OUVERTURE
D'UN NOUVEAU
CENTRE D'AFFAIRES
COMMERCIALES
À LAVAL

15 AOÛT 2005

12 OCTOBRE 2005

Remboursement
des débetures, Série 6

18 OCTOBRE 2005

AUTOMNE 2005

Ouverture d'une
nouvelle succursale
de Valeurs mobilières
Banque Laurentienne
à Sainte-Thérèse

3 OCTOBRE 2005

LANCEMENT
du nouveau produit
M³,
Service de gestion de
portefeuille multidimensionnel
de Valeurs mobilières
Banque Laurentienne



CHAQUE GESTE COMPTE

PAR RAYMOND McMANUS

Il y a de cela deux ans, la Banque Laurentienne du Canada adoptait un plan d'affaires ambitieux, dont l'objectif bien précis était d'améliorer de façon notable les résultats financiers de la Banque pour lui permettre de poursuivre sa croissance. En vue d'atteindre cet objectif, la Banque s'est concentrée sur ses marchés et activités de base, tout en mettant en place une série de mesures visant à tirer profit de ses avantages concurrentiels distinctifs.

Les résultats de la Banque à la fin de l'exercice financier 2005 démontrent clairement les progrès que nous avons faits au cours de cette courte période, et confirment l'impact positif de notre plan sur notre efficacité opérationnelle et sur notre bilan.

Notre plan serait cependant demeuré à l'état de plan, justement, n'eût été du solide appui de nos employés. En effet, à tous les niveaux de l'organisation, ceux-ci ont adhéré aux stratégies et aux objectifs de notre plan d'affaires avec enthousiasme et détermination. Avec cet atout en main, nous sommes persuadés de détenir tous les moyens nécessaires à l'exécution complète de notre plan.

DES RÉSULTATS TANGIBLES

Nous sommes fiers d'annoncer qu'à la fermeture de l'année financière 2005, la Banque a atteint ses objectifs de rentabilité tels qu'établis dans son plan d'affaires. De plus, la performance accrue de nos lignes d'affaires, notamment les Services financiers aux particuliers et B2B Trust, a contribué de façon significative à l'augmentation des revenus de la Banque.

Les revenus nets d'intérêt sont passés de 267,2 millions \$ en 2004 à 325,7 millions \$ en 2005.

Une augmentation attribuable en bonne partie aux solides stratégies de gestion que nous avons mises en place dans le cadre de notre plan d'affaires, de même qu'à la croissance des portefeuilles de prêts et à la hausse des marges nettes d'intérêt.

Dans l'environnement économique et concurrentiel du secteur bancaire, l'augmentation des marges nettes d'intérêt est un facteur essentiel au maintien de la croissance des revenus. Au cours de l'exercice financier 2005, la Banque a réussi à améliorer de façon continue ses marges nettes d'intérêt, améliorant du même coup son rendement global. À la fin de l'année, la marge s'est établie à 1,99 %, comparativement à 1,64 % en 2004.

Nous sommes également satisfaits des résultats de 2005 en ce qui a trait au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Alors que nous avons établi un objectif réaliste de 4,5 % à 5,5 % dans notre plan d'affaires, le taux de rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires se tenait à 7,8 % (6,4 % pour les activités poursuivies) au 31 octobre 2005, comparativement à 4,6 % au 31 octobre 2004.

La situation financière de la Banque demeure par ailleurs saine. Le ratio de capital de première catégorie reste solide à 10,2 % par rapport à 10,5 % au terme de 2004. À la fin de l'année, le ratio de capital total de la Banque se chiffrait à 12,3 %, comparativement à notre objectif de 13 % pour 2005. Ce ratio a diminué à la suite du rachat de débetures et de la croissance de notre volume de prêts.

Tout en étant fiers des résultats de la Banque pour l'exercice financier 2005, nous ne devons pas perdre de vue nos objectifs à long terme ni, compte



tenu du climat économique actuel, diminuer nos efforts pour rehausser la profitabilité de la Banque. En ce sens, devenir d'encore meilleurs gestionnaires demeure une condition essentielle à l'atteinte de nos objectifs financiers. En continuant de nous conformer aux meilleures pratiques de gestion et d'opération, nous atteindrons notre but et remplirons nos engagements envers nos actionnaires.

DES RÉALISATIONS CONCRÈTES

Par la mise en place des initiatives contenues dans notre plan d'affaires, nous visons également à devenir de meilleurs opérateurs. À cet égard, des gestes concrets ont été accomplis durant l'exercice financier 2005 en ce qui a trait au développement de notre gamme de produits et services, et de façon plus globale, à l'amélioration de nos opérations.

En mars 2005, la Banque et le Syndicat représentant quelque 2 000 de ses employés ont accepté la décision du tribunal d'arbitrage concernant la convention collective. Les deux parties se sont déclarées satisfaites de l'entente, qui sera valable jusqu'en décembre 2007.

De plus, ce dialogue renouvelé entre la Banque et les représentants des employés a donné lieu à un partenariat innovateur entre la Banque, le Syndicat de ses employés et la *Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)*. Les relations de travail étroites qui se sont tissées entre nos organisations ont permis la création du nouveau programme Banque Laurentienne Complicité. Ce programme offre une série de produits bancaires et financiers avantageux aux 550 000 membres de la FTQ et à leurs familles.

Je suis persuadé que la nouvelle convention collective et notre partenariat avec le Syndicat, au

plan local et provincial, seront favorables à court et à long terme pour la Banque et ses employés. J'aimerais également souligner la précieuse collaboration et la contribution du président du Syndicat des employés de la Banque, ainsi que celle des membres de la direction de la FTQ.

Un autre partenariat qui s'avère bénéfique pour les deux parties est celui entre la Banque et l'Industrielle Alliance. Après l'acquisition de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. par l'Industrielle Alliance, finalisée en décembre 2004, la Banque a conclu une entente de distribution d'une durée de 10 ans en vertu de laquelle elle continue d'offrir des fonds R, de même que des fonds communs de placement de l'Industrielle Alliance, à travers divers canaux de distribution. Nos valeurs communes en ce qui a trait à la qualité du produit et au service à la clientèle ont joué un rôle important dans le succès de cette collaboration.

À cet égard, il est pertinent de souligner que la Banque a enregistré des ventes nettes de fonds communs de placement qui dépassent largement le seuil établi dans son entente avec l'Industrielle Alliance. On peut attribuer ces résultats au travail soutenu et au sens des affaires des employés et gestionnaires qui desservent nos clients, tout en respectant les besoins de ces derniers et les produits et services de la Banque.

Le programme global d'optimisation et d'expansion du réseau de succursales a également livré des résultats prometteurs en 2005. Ainsi, la mise en place de notre concept de «boutique de services financiers», déjà en opération dans quinze emplacements, dont six nouvelles succursales, a été très bien accueillie. Grâce au dévouement de nos employés, ainsi qu'à

des campagnes ciblées de promotion et de marketing direct, ces boutiques constituent un environnement innovateur où nos clients ont accès à des produits et services de qualité.

De la même façon, nous traitons avec soin les besoins de nos clientèles d'affaires et de celles bénéficiant de nos services de courtage, tout particulièrement en ce qui concerne l'accès aux produits et services. Au cours de l'exercice financier 2005, les Services financiers aux entreprises ont ouvert deux nouveaux centres d'affaires commerciales afin de rapprocher les gestionnaires de comptes de leurs clients et de favoriser le développement des affaires. Valeurs mobilières Banque Laurentienne a également ouvert une nouvelle succursale et compte faire de même dans des régions bien ciblées, en vue de mieux servir ses clients et d'augmenter sa part du marché du courtage au détail.

Durant l'exercice financier 2005, la Banque a porté une grande attention à tous les aspects de ses processus et à ses pratiques de gestion. De plus, nous avons apporté une modification à notre structure. Dorénavant, les Services financiers aux particuliers, les Services financiers aux entreprises et B2B Trust sont regroupés sous un seul membre du comité de direction, Réjean Robitaille, afin d'augmenter les synergies opérationnelles entre ces trois lignes d'affaires.

Nous planifions également de poursuivre le développement des programmes de formation continue offerts aux employés et aux gestionnaires. Ces programmes nous permettront de raffiner nos compétences en gestion et en opération et devraient aussi nous aider à attirer et à retenir les meilleures recrues. C'est pourquoi nous allons accorder une attention particulière à ce

domaine durant l'exercice financier 2006, afin d'inciter tous nos employés à mettre leur potentiel en valeur.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

J'aimerais maintenant exprimer ma reconnaissance sincère aux actionnaires de la Banque. Au cours des dernières années, ils ont fait preuve d'une patience remarquable face à des changements importants et à des résultats quelque peu décevants. Ils ont pareillement démontré leur appui indéfectible à la direction de la Banque et du conseil d'administration. J'aimerais les assurer de notre engagement quotidien à agir dans leur meilleur intérêt.

Je suis également reconnaissant envers tous nos employés pour leur engagement face à notre Banque et à notre plan d'affaires. Il n'y a qu'à mettre le pied dans une de nos succursales aujourd'hui pour sentir l'enthousiasme communicatif et l'inébranlable éthique du travail de notre équipe.

De plus d'une manière, 2005 a été une année très active et gratifiante dans le développement de la Banque. Nos résultats financiers nous donnent des indications tangibles du succès de notre plan d'affaires et du bien-fondé de nos objectifs. Néanmoins, nous reconnaissons que nos performances à ce jour ne sont que des jalons vers des résultats plus élevés, que nous sommes confiants d'atteindre dans les mois et les années à venir.

La Banque Laurentienne est déterminée à devenir une institution financière de premier plan au Québec et un joueur performant dans le reste du Canada, reconnue pour offrir à ses diverses clientèles les meilleurs produits et une qualité de service inégalée par aucune autre banque.



RAYMOND McMANUS
PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

AVEC RIGUEUR ET TRANSPARENCE

Les dernières années ont apporté des changements importants dans les stratégies et les structures de la Banque Laurentienne du Canada.

PAR L. DENIS DESAUTELS, O.C.

L'année financière 2005 a été mouvementée et nous commençons à constater les résultats positifs de notre plan d'action. Ceux-ci nous encouragent à maintenir le cap et à réaliser pleinement nos objectifs.

La Banque Laurentienne œuvre et se développe dans une industrie très réglementée et étroitement surveillée, et dans un environnement économique hautement concurrentiel. Dans ce contexte, rendu encore plus sensible par l'impact des scandales financiers qui ont éclaté au cours des dernières années, la bonne gouvernance d'une entreprise, fondée sur des règles précises et des mécanismes transparents, revêt une importance critique.

Nous pouvons heureusement compter, à cet égard, sur une tradition que la Banque a nourrie tout au long de son existence et qui en fait aujourd'hui un modèle parmi les institutions financières canadiennes en matière de gouvernance d'entreprise.

Qui plus est, nous pouvons aussi compter sur les liens d'étroite collaboration qui se sont établis entre le conseil d'administration et la direction de la Banque, et qui ne cessent de se développer et de se raffiner dans le respect des rôles de chacun. Ce véritable partenariat repose notamment sur l'engagement de toutes les personnes concernées à assumer leurs responsabilités dans le meilleur intérêt de la Banque, de ses employés, de ses clients et de ses actionnaires.

Les membres du conseil d'administration agissent ainsi comme les garants des acquis de la Banque et les gardiens des actifs de ses actionnaires. Nous privilégions une vision à long terme du développement de la Banque, axée sur la rentabilité et la durabilité. Nous accordons en outre une grande importance à la transparence et à l'intégrité dans la gestion de notre institution, ce qui nous apparaît essentiel à la défense des meilleurs intérêts des actionnaires que nous représentons.



Le travail des divers comités du conseil d'administration s'avère d'ailleurs critique à cet égard. C'est là que se manifestent le plus clairement toute la rigueur et toute la transparence qu'exigent la conformité aux lois et règlements ainsi que la mise en place des processus adéquats.

Bref, les membres du conseil d'administration et du comité de direction ont démontré, encore cette année, que la synergie à l'œuvre dans l'exercice de leurs fonctions constitue un atout de taille dans le développement de la Banque. Tous ont su faire preuve de la discipline et de la constance nécessaires à l'atteinte des objectifs visés, dans le cadre d'un plan d'affaires bien défini, et dans l'intérêt de nos employés, clients et actionnaires.

Je tiens à remercier et à féliciter les membres du comité de direction. Leurs efforts constants et leur engagement pour le développement de la Banque, de même que leur rigueur et leur compétence dans la conduite de leurs responsabilités, ont joué un rôle déterminant dans les résultats de l'exercice financier 2005 et constituent autant de gages pour la réalisation de la suite de notre plan d'affaires. Je souhaite donc leur réitérer notre soutien, au nom de tous les membres du conseil d'administration.

Je souhaite enfin remercier MM. Ronald Corey et Gordon Ritchie, qui auront quitté le conseil d'administration de la banque au moment de l'assemblée annuelle des actionnaires, pour leur participation très active à toutes nos discussions. M. Corey, qui a été membre du conseil pendant plus de 10 ans, nous quitte en vertu de notre politique sur l'âge de retraite des membres du conseil. Reconnu pour son engagement social, tant à Montréal qu'ailleurs au pays, il a contribué de manière exemplaire à consolider les liens entre la Banque et le milieu des affaires, de même qu'entre la Banque et les diverses communautés où elle est implantée. De même, l'apport de M. Ritchie, notamment au sein du comité de vérification, a été très apprécié. Nous sommes très reconnaissants envers messieurs Corey et Ritchie pour leur support et leur contribution.

A handwritten signature in black ink, reading "L. Denis Desautels". The signature is fluid and cursive, with a large initial "L." and a long, sweeping underline.

L. DENIS DESAUTELS, O.C.
PRÉSIDENT DU CONSEIL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

2002 **JEAN BAZIN C.R. ASSOCIÉ, FRASER MILNER CASGRAIN**
Avocat depuis 1965. Conseiller de la Reine depuis 1984 et membre du Sénat de 1986 à 1989, Jean Bazin a présidé l'Association du Barreau canadien en 1987-1988 et le Forum des gens d'affaires Québec-Japon en 1999. Jean Bazin a siégé au conseil de la Banque de 1990 à 2000 et fut président du conseil d'administration de BZB Trust de 2000 à 2002. Très actif au sein de la communauté d'affaires et auprès de divers organismes culturels, il est reconnu pour sa discipline et sa rigueur. M. Bazin siège au conseil d'administration de différentes sociétés, dont la Société générale de financement du Québec.

2003 **RICHARD BÉLANGER PRÉSIDENT, GROUPE TORYVEL INC.**
Comptable agréé depuis 1980, Richard Bélanger reçoit le titre de membre d'honneur (Fellow) et le Prix Émérite de l'Ordre des comptables agréés du Québec en mai 2004. Groupe Toryvel inc. est une société de portefeuille dont les principaux domaines d'investissement sont les secteurs forestier et du transport, ainsi que du placement privé et en bourse. M. Bélanger est président et co-proprétaire de cette société et il assume également la présidence de Stetson Timberlands Inc. et de Theseus Capital inc., une société de capital de démarrage («SCD») cotée à la Bourse de croissance TSX de Toronto. Il est membre du conseil d'administration et du comité de vérification de Stella-Jones inc. et il siège au conseil d'administration de systèmes InterTrade inc.

2003 **ÈVE-LYNE BIRON PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION, LABORATOIRE MÉDICAL BIRON INC.**
Détentrice d'une maîtrise en administration, Ève-Lyne Biron fait partie des jeunes gestionnaires qui visent des résultats très concrets et qui s'impliquent dans leur collectivité. Son entreprise fut classée 37^e parmi les 100 meilleures entreprises canadiennes dirigées par des femmes en 2003. Elle fut lauréate au concours des nouveaux Performants, catégorie «Entrepreneur» en 2004 et finaliste pour le Prix Femmes d'affaires du Québec en 2005. Mme Biron siège au conseil d'administration de l'Orchestre symphonique de Longueuil, de la Fondation Armand-Frappier et de DEL (Développement économique Longueuil).

1994 **RONALD COREY C.M. PRÉSIDENT, RONALD COREY GROUPE CONSEIL LTÉE**
Membre de l'Ordre du Canada, Ronald Corey s'est illustré tout au long de sa carrière par son sens stratégique et sa grande implication sociale, tant comme président d'honneur de grandes campagnes de financement ou de fondations que comme président et chef de l'exploitation du Centre Molson ou président du conseil du Port de Montréal. Il sait faire bénéficier les organismes auxquels il collabore d'une riche expérience du monde des affaires.

2001 **L. DENIS DESAUTELS O.C. PRÉSIDENT DU CONSEIL, BANQUE LAURENTIENNE, CADRE RÉSIDENT, ÉCOLE DE GESTION, UNIVERSITÉ D'OTTAWA**
Officier de l'Ordre du Canada, Fellow de l'Ordre des comptables agréés du Québec et de l'Institut of Chartered Accountants of Ontario et actif au sein de comités professionnels dont le Conseil de surveillance des normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, Denis Desautels est reconnu comme une autorité au Canada en matière de gouvernance. Il fut Vérificateur général du Canada de 1991 à 2001. Il siège également aux conseils d'administration d'Alcan inc., de Bombardier inc., du Groupe Jean Coutu (PJC) inc. et de CARE Canada.

1990 **GEORGES HÉBERT PRÉSIDENT, PROSYS-TEC INC.**
Georges Hébert est, depuis juillet 2003, président de ProSys-Tec, un des plus importants assembleurs d'ordinateurs, de portables et de serveurs au Canada. M. Hébert a également été actif dans le secteur des transports pendant plusieurs années. Il a notamment été président de Clarke Transport Canada Inc., avant d'acquiescer en 1988, J.A Provost inc., un fournisseur de systèmes de sécurité résidentiels et commerciaux. Il siège également au conseil de MDS Aérospatial et Vitran Corporation.

2001 **VERONICA S. MAIDMAN PRÉSIDENTE DU CONSEIL, CONSEIL CONSULTATIF, EQUIFAX CANADA INC.**
Veronica Maidman est une dirigeante respectée pour sa vision stratégique et sa capacité de relever des défis dans un environnement en constante évolution. Ayant récemment complété son terme à titre de vice-présidente du conseil de Sunnybrook & Women's College Health Sciences Centre, Mme Maidman est maintenant membre de Sunnybrook & Women's Foundation Governing Council. Elle siège également à d'autres conseils d'administration. Durant plusieurs années, elle a travaillé étroitement avec différentes instances gouvernementales, particulièrement en ce qui a trait aux questions portant sur la protection de la vie privée des consommateurs. Elle a fait l'objet d'un reportage sur les leaders de demain dans le Canadian Business Magazine.

1988 **RAYMOND McMANUS PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION, BANQUE LAURENTIENNE**
Raymond McManus œuvre dans le monde bancaire depuis 1960. L'expertise qu'il a développée en matière de prêts corporatifs au début de sa carrière lui valut d'être choisi pour des responsabilités de plus en plus importantes, dont celles de premier vice-président à la Banque Mercantile. Il a aussi fondé la Corporation financière CAFA, une banque d'affaires privée spécialisée dans les fusions et acquisitions, le financement corporatif et l'immobilier. M. McManus est président et chef de la direction de la Banque depuis août 2002.

1990 **PIERRE MICHAUD, C.M. VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL, BANQUE LAURENTIENNE, PRÉSIDENT DU CONSEIL, PROVIGO INC.**
Membre de l'Ordre du Canada, Pierre Michaud possède une vaste expérience dans le commerce de détail autant que dans le domaine de la régie d'entreprise. Il est membre des conseils d'administration suivants : Bombardier Produits Récréatifs inc., Gaz Métro inc., les Compagnies Loblaw Ltée et Société du Vieux-Port de Montréal. Très actif auprès de nombreux organismes de charité, M. Michaud est membre du conseil des gouverneurs de Centraide, de la Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine et de la Fondation du Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM).

2004 **CARMAND NORMAND PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, CHEF DE LA DIRECTION ET DE L'INVESTISSEMENT, ADDENDA CAPITAL INC.**
Fort d'une expérience de plus de 35 ans dans le domaine financier, Carmand Normand est un homme d'affaires aguerri et à l'esprit entrepreneurial. Excellent stratège en matière d'investissement et de placement, M. Normand s'est particulièrement distingué, en 2000, en recevant le prix Hermès de carrière décerné par la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval. Également bien impliqué professionnellement, M. Normand est vice-président du conseil et membre du comité de vérification de la Bourse de Montréal. Il est aussi coauteur du livre Caisses de retraite et placements, en librairie depuis septembre 1994.

2003 **GORDON RITCHIE PRÉSIDENT DU CONSEIL, AFFAIRES PUBLIQUES, HILL & KNOWLTON CANADA**
Gordon Ritchie a été l'un des principaux architectes de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Tout au long d'une fructueuse carrière au sein de la fonction publique, il a concentré ses activités sur le développement économique et international. En quittant le gouvernement, il est devenu consultant en administration et gestion et il est maintenant président du conseil de Hill & Knowlton Canada. Il siège également au conseil d'administration de Les aliments Maple Leaf Foods Inc.

1998 **DOMINIC J. TADDEO PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL, ADMINISTRATION PORTUAIRE DE MONTRÉAL**
Dominic Tadeo a consacré l'essentiel de sa carrière à l'industrie maritime. Nommé président-directeur général de l'Administration portuaire de Montréal en 1984, il joue depuis un rôle très important dans le développement économique de Montréal. Il a reçu de nombreux honneurs et mérites, dont celui de personnalité de l'année du transport pour la province du Québec et des prix de distinction de la Faculté de commerce et d'administration de l'Université Concordia et de la Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec. Il est président du conseil d'Edicom, un comité basé à Montréal chargé de réaliser un important projet stratégique d'échange de données pour les secteurs du transport et du commerce au Canada.

1998 **JONATHAN I. WENER, C.M. PRÉSIDENT DU CONSEIL, GESTION CANDEREL INC.**
Membre de l'Ordre du Canada, Jonathan Wener, spécialiste réputé de l'immobilier, possède une vaste expérience des secteurs commercial, industriel, résidentiel, récréatif et hôtelier. Associé depuis déjà 30 ans au succès de Gestion Canderel, M. Wener participe au bien-être de sa collectivité en s'impliquant dans de nombreuses associations professionnelles ou de bienfaisance. M. Wener est vice-président du conseil de l'Université Concordia et il est aussi membre de différents conseils d'administration dont la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal, la Fondation du Grand Montréal, l'Hôpital général juif et sa Fondation et le Festival des arts de Mont St-Sauveur.

POINTS SAILLANTS

(en millions de dollars, sauf pour les montants par action)	2005	2004	2003
Par action ordinaire			
Résultat net dilué	2,26 \$	1,33 \$	3,32 \$
Résultat dilué découlant des activités poursuivies	1,85 \$	1,33 \$	3,32 \$
Dividendes	1,16 \$	1,16 \$	1,16 \$
Valeur comptable	29,85 \$	28,78 \$	28,73 \$
Cours de l'action			
Haut	32,79 \$	29,35 \$	29,25 \$
Bas	22,51 \$	25,42 \$	24,91 \$
Clôture	30,35 \$	25,45 \$	27,75 \$
Ratios financiers			
Ratio cours/bénéfice	13,4 x	19,1 x	8,3 x
Valeur au marché/valeur comptable	102 %	88 %	97 %
Dividende par action/valeur au marché	3,82 %	4,56 %	4,18 %
Revenu net d'intérêt en pourcentage de l'actif moyen	1,99 %	1,64 %	1,81 %
Rentabilité			
Revenu total	502,1 \$	466,1 \$	622,2 \$
Bénéfice net	65,3 \$	39,9 \$	84,0 \$
Bénéfice découlant des activités poursuivies	55,6 \$	39,9 \$	84,0 \$
Ratio d'efficacité			
<i>Frais autres que d'intérêt en % du revenu total</i>	76,1 %	79,3 %	71,0 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	7,8 %	4,6 %	12,4 %
Situation financière			
Actif au bilan	16 507 \$	16 607 \$	16 738 \$
Prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de revente, montant net	12 374 \$	12 434 \$	12 151 \$
Prêts douteux nets	(8,9) \$	(13,0) \$	22,0 \$
Prêts douteux nets en % des prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de revente	(0,1) %	(0,1) %	0,2 %
Dépôts de particuliers	10 575 \$	10 454 \$	10 509 \$
Biens administrés et biens sous gestion	13 766 \$	14 878 \$	15 488 \$
Dépôts de particuliers <i>En % du total des dépôts</i>	77,2 %	81,0 %	79,1 %
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	23 557	23 511	23 436
Capitalisation			
Capitaux propres, part des actionnaires sans contrôle dans une filiale et débentures ⁽¹⁾	1 063 \$	1 137 \$	1 315 \$
Ratio de capital BRI			
Première catégorie	10,2 %	10,5 %	10,2 %
Capital total	12,3 %	14,0 %	15,2 %
Capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif pondéré en fonction des risques	7,5 %	7,6 %	7,8 %
Autres renseignements			
Nombre d'employés en équivalent temps plein	3 180	3 125	3 159
Nombre de succursales	157	153	155
Nombre de guichets automatiques	313	293	284
Bureaux de courtage	11	9	10
Centres d'affaires commerciales	28	26	22
Intermédiaires financiers indépendants	14 316	13 667	13 183

(1) En 2003, inclut le passif lié aux actions privilégiées.

UN ENGAGEMENT SANS RÉSERVE

Une équipe solide



RAYMOND McMANUS

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Banquier de carrière et stratège financier renommé, M. McManus occupe cette fonction depuis 2002. Il connaissait déjà bien l'organisation puisqu'il siège sur le conseil d'administration depuis 1988. Avant de se joindre à la Banque, il a fondé et dirigé une banque d'affaires privée spécialisée dans les fusions et acquisitions, le financement corporatif et l'immobilier. Il est aussi président du conseil de B2B Trust.



ROBERT CARDINAL

PREMIER VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF FINANCES, ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE ET CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

Comptable agréé de formation, M. Cardinal est à la Banque depuis 1991. Ses compétences et son intégrité lui ont valu une série de promotions au sein de l'organisation. Avant son entrée à la Banque, il avait cumulé différentes fonctions dans le secteur bancaire et en vérification.



RÉJEAN ROBITAILLE

PREMIER VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF SERVICES FINANCIERS AUX PARTICULIERS ET AUX ENTREPRISES

À la Banque depuis 1988, M. Robitaille a une vaste connaissance de l'entreprise pour y avoir occupé des fonctions très diversifiées, dont celles de planificateur financier, de responsable du réseau de succursales et de trésorier. Il est également président du Trust La Laurentienne et président et chef de la direction de BLC Trust du Canada inc.

**ANDRÉ SCOTT**

VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF
SERVICES FINANCIERS
AUX ENTREPRISES

Spécialiste du financement aux entreprises et du crédit, M. Scott est un banquier d'expérience. À la Banque depuis 1991, il a occupé plusieurs postes importants, au niveau du développement des affaires et de la gestion du risque de crédit. Il a également contribué à la mise sur pied et au développement de B2B Trust.

**LORRAINE PILON**

VICE-PRÉSIDENTE EXÉCUTIVE
AFFAIRES CORPORATIVES ET RESSOURCES
HUMAINES ET SECRÉTAIRE

Avocate de formation, Mme Pilon s'est jointe à la Banque en 1990 au sein du secteur des Affaires juridiques. Elle a rapidement gravi les échelons, grâce à son expertise liée au secteur bancaire et à son sens aiguisé des affaires.

**BERNARD PICHÉ**

PREMIER VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF
TRÉSORERIE, MARCHÉS FINANCIERS
ET COURTAGE

M. Piché apporte à la Banque une expérience diversifiée, acquise autant au Canada qu'à l'étranger. Sa vaste connaissance de l'économie, de la trésorerie et des marchés financiers est un atout pour l'organisation, à laquelle il s'est joint en 1994. Il est aussi président du conseil de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

RÉGIE D'ENTREPRISE

La Banque Laurentienne du Canada est reconnue, au sein de l'industrie bancaire canadienne, comme une pionnière en matière de gouvernance d'entreprise. Elle a notamment été la première (1987) à séparer les fonctions de président du conseil d'administration et de président et chef de la direction. En outre, ses politiques et ses règles de gouvernance d'entreprise sont parmi les plus exemplaires de l'industrie bancaire et financière au Canada.

Tous les membres du conseil d'administration, à l'exception du président et chef de la direction, sont des administrateurs non reliés à la direction et indépendants. La détermination de cette indépendance est établie en fonction d'une série de critères, définis par le comité des ressources humaines et de gouvernance d'entreprise et approuvés par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration exerce essentiellement un rôle de surveillance quant à la gestion de l'activité commerciale et des affaires internes de la Banque. Les membres du conseil d'administration s'engagent par ailleurs à agir conformément aux normes définies dans le *Code de conduite des administrateurs*, couvrant des facettes aussi variées que la conduite générale de l'administrateur, sa situation financière, les conflits d'intérêt, le traitement et la protection de l'information, ainsi que les opérations d'initié.

Le conseil d'administration a délégué des responsabilités et des fonctions précises à trois comités dont les membres sont choisis dans ses rangs. Ces comités présentent des rapports écrits et verbaux de leurs travaux au conseil d'administration, sur une base continue. De plus, le comité de vérification, le comité des ressources humaines et de gouvernance d'entreprise et le comité de gestion des risques présentent un rapport de leurs travaux dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

LE COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le mandat du comité de vérification consiste à aider le conseil d'administration dans son rôle de surveillance à l'égard de l'intégrité des états financiers, de la pertinence et de l'efficacité des contrôles internes, des compétences et de l'indépendance des vérificateurs externes, du rendement de la fonction de vérification interne et des vérificateurs externes, et du respect par la Banque des exigences réglementaires.

Plus spécifiquement, ses responsabilités s'exercent à l'égard de

la vérification externe : recommandations aux actionnaires quant à la nomination des vérificateurs externes ; surveillance de leurs travaux ; examen de leurs compétences, de leur indépendance et de leur objectivité ; révision du mandat des vérificateurs externes et des programmes de vérification externe ;

la vérification interne : examen de l'efficacité des mécanismes de contrôle interne mis en place par la direction ; révision du mandat et des programmes de vérification interne, des ressources de la fonction et des suivis qui sont donnés aux recommandations des vérificateurs internes ;

la divulgation financière et des rapports : revue du rapport de gestion du rapport annuel ; examen des états financiers annuels et trimestriels, ainsi que des rapports de gestion et des communiqués de presse s'y rapportant ; revue de la notice annuelle, des rapports trimestriels de la direction et du rapport annuel du chef de la conformité portant sur des questions de conformité à la réglementation ;

les contrôles internes : revue, évaluation et approbation des mécanismes appropriés de contrôle interne et de communication de l'information financière ; vérification de tous placements et opérations susceptibles de nuire à la bonne situation financière de la Banque ; établissement de procédures concernant la réception, la conservation et le traitement des plaintes au sujet de la comptabilité, des contrôles internes ou de la vérification ; établissement de procédures concernant la présentation confidentielle, sous le couvert de l'anonymat, par les salariés de la Banque de préoccupations touchant des points discutables en matière de comptabilité ou de vérification ;

les organismes de surveillance : revue de toute recommandation du Bureau du surintendant des institutions financières ; suivi de la mise en œuvre des recommandations des organismes de réglementation.

LE COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le comité des ressources humaines et de gouvernance d'entreprise est investi de deux fonctions.

Ressources humaines : s'assurer que les régimes de rémunération de la Banque sont compatibles avec l'atteinte des objectifs et la gestion prudente des activités et des risques ; réviser et approuver la rémunération de la haute direction ; procéder, en collaboration avec le conseil d'administration, à l'évaluation de la performance du président et chef de la direction, et réviser celle des membres du comité de direction.

Le comité révisé également les règles des programmes d'intéressement à court et à long termes, approuve la politique salariale annuelle, revoit périodiquement la structure administrative de la Banque et entérine la nomination des cadres supérieurs.

Il s'assure de la relève à la haute direction, supervise le déroulement des divers dossiers concernant les relations de travail, y compris les négociations relatives à la convention collective des employés syndiqués, et reçoit des rapports périodiques sur l'état des relations entre la Banque et ses employés.

Gouvernance d'entreprise : veiller à la mise en place et au suivi des règles de gouvernance d'entreprise, et formuler des recommandations au conseil d'administration à cet égard ; voir au bon fonctionnement et à l'efficacité du conseil d'administration et de ses comités, en plus d'en examiner la composition et le renouvellement. C'est ce comité qui propose la nomination des nouveaux administrateurs et qui supervise l'évaluation des administrateurs en poste.

Le comité veille aussi à ce que des programmes d'accueil et de formation pour les membres du conseil d'administration soient mis en place, revoit la rémunération des administrateurs en regard de leurs responsabilités, s'assure que les actionnaires sont bien informés des affaires de la Banque et traite tout différend majeur qui pourrait survenir entre la Banque et ses actionnaires.

C'est lui également qui révisé les attributions et les pouvoirs des comités du conseil d'administration.

LE COMITÉ DE GESTION DES RISQUES

Le comité de gestion des risques s'assure que la Banque est dotée d'un processus adéquat de gestion des risques qui vise l'identification, l'évaluation et la gestion des risques ainsi que l'élaboration de politiques adéquates en matière de risques de crédit, de risques de marché, de risques structurels, de risques liés à la gestion du capital, de risques opérationnels et de risques réglementaires.

Le comité assume trois fonctions : révision, crédit et surveillance.

Révision : le comité surveille la mise en place des méthodes d'examen des transactions effectuées avec des personnes ou des organisations apparentées à la Banque. Il vérifie les mécanismes de divulgation de renseignements aux clients relativement aux frais bancaires et surveille les procédures d'examen des réclamations de clients. Il révisé annuellement le *Code de déontologie* qui s'applique aux employés et dirigeants de la Banque ainsi que celui qui s'applique aux fournisseurs de services, et approuve des règles de conduite et de comportement qui tiennent compte des risques.

Crédit : le comité examine les politiques et procédures de crédit de la Banque et s'assure que les plus hautes normes de qualité sont maintenues. Il approuve également les prêts et avances de fonds qui excèdent le plafond établi par le conseil d'administration, y compris les prêts et avances de fonds aux employés et dirigeants.

Surveillance : le comité est chargé de la révision des politiques internes de la Banque relatives à la gestion des risques et des situations de conflit d'intérêts au sein de la Banque.

SERVICES FINANCIERS AUX PARTICULIERS

LE SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS AUX PARTICULIERS A POURSUIVI EN 2005 SA LANCÉE POUR REVITALISER SON RÉSEAU DE SUCCURSALES, REHAUSSER L'IMPACT DE SES ACTIVITÉS DE COMMERCIALISATION, RAFFINER SES INTERVENTIONS MARKETING ET RENFORCER SES ENGAGEMENTS ENVERS SES CLIENTS EN MATIÈRE DE QUALITÉ DE SERVICE.

157 SUCCURSALES,
dont 6 nouvelles boutiques
de services financiers

RÉNOVATION
de près de 20% du réseau
de succursales

ACCESSIBILITÉ
accrue à nos services
avec maintenant 313 guichets,
soit une augmentation de 20,
notamment dans le Métro
de Montréal

**LA CLÉ DE NOTRE QUALITÉ DE SERVICE :
NOS EMPLOYÉS**

Nos employés sont la clé de voûte et notre principal axe de différenciation. Leurs talents, leur dévouement et leur professionnalisme sont essentiels au développement de la Banque.

Au cours des prochaines années, nous déploierons de nouvelles stratégies et programmes de formation afin d'assurer encore plus pleinement leur développement au sein de notre institution, contribuant par le fait même à offrir une qualité de service inégalée à nos clients.

Cartes

Des initiatives stratégiques pour augmenter nos parts de marché dans le domaine des cartes de crédit, notamment avec notre nouvelle carte Ma Récompense et le nouveau programme de récompenses de la carte Or.

UNE COMPLICITÉ DISTINCTIVE

Le nouveau programme Banque Laurentienne Complicité est offert exclusivement par notre institution aux 550 000 membres de la FTQ et leurs familles. Il comprend la carte de crédit VISA Banque Laurentienne Complicité, des forfaits transactionnels pour les opérations bancaires quotidiennes ainsi que des produits hypothécaires favorisant l'accès à la propriété et une Assistance Proprio exclusive à la Banque Laurentienne.

DES BOUTIQUES REMARQUÉES

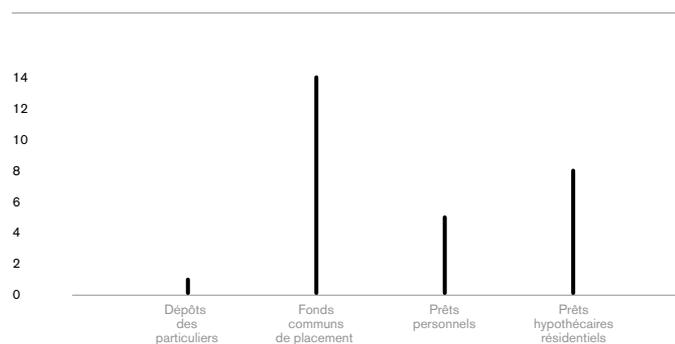
Avec maintenant 15 boutiques de services, dont 6 nouvelles succursales, le concept unique à la Banque Laurentienne est l'une des marques de commerce de l'institution. Zone pour les enfants, coin Café et bibliothèque, sont autant de composantes distinctives qui font vivre aux clients une expérience bancaire unique.

Des outils de pointe

Une étape importante a été franchie dans nos efforts déployés pour se doter d'outils performants afin de mieux connaître nos clients et maximiser nos communications avec eux de façon efficace et pertinente, avec l'opérationnalisation de notre système de gestion des campagnes marketing. Il s'ajoute à notre entrepôt de données, à notre environnement analytique ainsi qu'à nos outils d'intelligence d'affaires.

Le déploiement de notre stratégie de gestion de la relation client avec des applications en succursales et à notre centre d'appels est notre prochaine étape. Nous pourrions ainsi encore mieux respecter notre promesse de toujours traiter nos clients comme des invités, peu importe le canal de distribution utilisé.

CROISSANCE DES PORTEFEUILLES EN 2005
(en pourcentage)



SERVICES FINANCIERS AUX ENTREPRISES

LE SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS AUX ENTREPRISES A CONCENTRÉ SES ÉNERGIES EN 2005 SUR LA CONSOLIDATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE SES PORTEFEUILLES ET LE DÉPLOIEMENT D'INITIATIVES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES ET DE MARKETING.

ENCORE PLUS D'EXCELLENCE

En accord avec la raison d'être de notre secteur qui est d'offrir un service d'excellence à dimension humaine et des produits compétitifs, nos employés continuent de déployer tous les efforts afin de maintenir l'excellence de leur prestation de service, pour laquelle ils sont reconnus. L'ajout en cours d'année de nouveaux experts nous a aussi permis de consacrer des efforts accrus au développement des affaires.

Croissance

Augmentation des actifs dans les domaines du financement agricole et du financement immobilier.

Accessibilité

Ouverture de deux nouveaux centres d'affaires commerciales, sur la Rive-Sud et la Rive-Nord de Montréal.

Performance soutenue

Résultats exceptionnels du secteur du financement immobilier à nouveau cette année, tant sur le plan des volumes d'affaires que de la profitabilité.

INITIATIVES

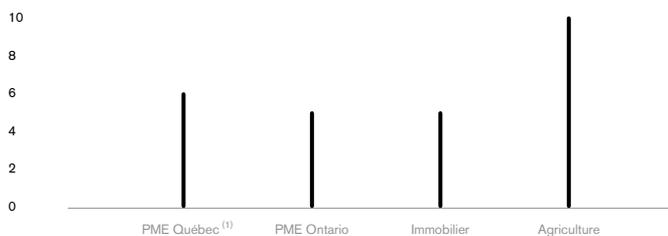
Différentes activités promotionnelles efficaces et rentables ont permis de générer de nouveaux volumes d'affaires et de nouvelles clientèles, principalement auprès des PME du Québec.

**FINANCEMENT
AUX PME**
**FINANCEMENT
IMMOBILIER**
**FINANCEMENT
AGRICOLE**
**FINANCEMENT
AUX MICRO-
ENTREPRISES**
Prioriser pour croître

L'intensification de nos efforts afin d'accélérer la croissance de nos affaires sera notre priorité pour la prochaine année. L'amélioration de notre gamme de produits, pour apporter encore plus de valeur ajoutée à nos clients, constituera l'une de nos initiatives pour y parvenir.

Nous poursuivons la segmentation de nos clientèles afin de leur assurer un accès encore plus simple et rapide à nos produits et services. L'augmentation des synergies avec le secteur des Services financiers aux particuliers facilitera l'atteinte de cet objectif, en maximisant le déploiement de nos expertises et l'exploitation de notre plein potentiel.

CROISSANCE DES ACTIFS EN 2005
(en pourcentage)



Croissance basée sur les actifs moyens, excepté pour l'Immobilier qui est basé sur les soldes de fin d'année.
⁽¹⁾ Exclut les actifs reliés aux micro-entreprises et aux comptes corporatifs.

B2B TRUST

B2B TRUST SE CONCENTRE SUR LA DISTRIBUTION DE PRODUITS FINANCIERS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE AUX INTERMÉDIAIRES FINANCIERS AU CANADA, PLUS PARTICULIÈREMENT AUX CONSEILLERS FINANCIERS, PLANIFICATEURS ET COURTIER EN PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS, POUR DISTRIBUTION À LEURS CLIENTS. EN 2005, ELLE A CONTINUÉ D'OCCUPER UNE POSITION DE CHEF DE FILE AU CANADA DANS LA DISTRIBUTION DE PRODUITS DE DÉPÔT, DE PRÊTS À L'INVESTISSEMENT ET DE PRÊTS REER.

2005 : ANNÉE D'ORIENTATION

En plus d'atteindre une croissance organique soutenue, B2B Trust a procédé à une évaluation générale du marché, des occasions de développement et de ses orientations stratégiques. Résultats : une mission redéfinie, un plan d'affaires révisé et de nouveaux indicateurs de performance.

De plus, des ressources chevronnées se sont ajoutées à l'équipe et des efforts accrus ont été déployés pour mobiliser le personnel. Les processus et les outils ont aussi été améliorés.

Des investissements importants ont été faits en matière de développement des affaires et de marketing afin d'assurer la croissance de nos revenus et renforcer notre présence dans le marché.

2006

ANNÉE DE

CONSOLIDATION

B2B Trust entend se concentrer sur ses marchés de base, sur des occasions d'affaires assurant la croissance à long terme ainsi que sur ses relations d'affaires les plus porteuses.

Des efforts seront consentis pour consolider les bases de notre organisation afin d'accélérer notre croissance, améliorer notre performance et de continuellement accroître notre efficacité opérationnelle.

Nous souhaitons poursuivre notre développement par croissance organique en intensifiant les efforts vers les produits et canaux de distribution à plus forte rentabilité.

En prévision du futur, nous demeurons à l'affût de toute nouvelle avenue de distribution ou de nouveau produit, reverrons notre offre de produits et leur assurerons un positionnement idéal, tout en faisant un usage optimal de la technologie pour améliorer notre efficacité, notre service ou réduire nos coûts.

PRODUITS

- Prêts à l'investissement
- Prêts REER
- Prêts garantis – Prêts et marges de crédit hypothécaires
- Certificats de placement garantis
- Produits et services bancaires
- Comptes autogérés

MARCHÉS ET CANAUX DE DISTRIBUTION

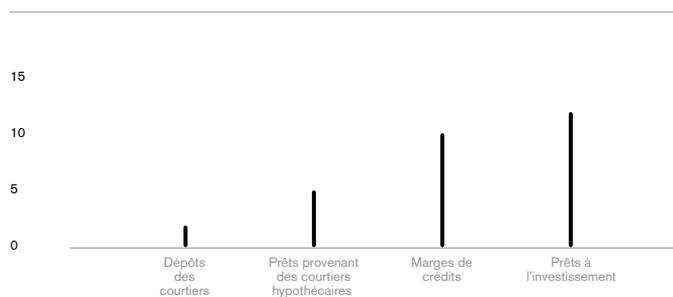
Plus de 14 000 conseillers financiers à travers le Canada offrent les produits de B2B Trust

- Compagnies de fonds communs de placement
- Courtiers en fonds communs de placement
- Courtiers en produits de placement
- Compagnies d'assurance – fonds distincts
- Courtiers en assurance
- Courtiers hypothécaires
- Courtiers en dépôts

UNE FLEXIBILITÉ ACCRUE POUR LES INVESTISSEURS

Devant le succès obtenu avec le prêt accélérateur 100 % lancé en 2004, B2B Trust a simplifié le processus d'application et augmenté la limite de ce produit à 100 000 \$. Ce produit offre aux conseillers financiers et à leurs clients une série de caractéristiques très avantageuses, et leur permet d'obtenir leurs fonds dans les 24 heures suivant la demande, grâce à un système d'application des plus performants.

CROISSANCE DES PORTEFEUILLES EN 2005
(en pourcentage)



Note : Les données de 2004 ont été ajustées afin d'inclure les résultats liés aux prêts hypothécaires souscrits par l'entremise de courtiers chez B2B Trust.

VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE

VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE A CONNU UNE BONNE ANNÉE EN 2005. DE NOUVEAUX PRODUITS ET SERVICES ONT ÉTÉ LANCÉS, L'ÉQUIPE DE CONSEILLERS EN PLACEMENT S'EST AGRANDIE ET LES ACTIFS SOUS GESTION ONT AUGMENTÉ DE FAÇON SIGNIFICATIVE.

UNE SOLIDE RÉPUTATION DANS LE MARCHÉ INSTITUTIONNEL

Valeurs mobilières Banque Laurentienne s'est taillée une place de choix dans le secteur institutionnel, principalement dans le marché obligataire. Reconnue pour son efficacité et son savoir-faire, l'équipe entend poursuivre activement le développement du secteur pour devenir un joueur incontournable.

La solide expertise acquise dans ce marché nous sert d'assise pour assurer le développement de ce qui constitue maintenant notre priorité en terme de croissance, le secteur des services aux particuliers.

PRÉSENCE ACCRUE

Une équipe de près de 175 personnes, dont 25 nouveaux conseillers en placement, et 11 bureaux de courtage au Québec et en Ontario, dont 1 nouveau à Sainte-Thérèse.

NOUVEAU PRODUIT

Lancement de M³, service de gestion de portefeuille multidisciplinaire, un nouveau produit sur mesure, très flexible, répondant aux besoins des investisseurs de différentes tailles de portefeuilles.

SERVICES AMÉLIORÉS

La division Courtage à escompte de VMBL offre maintenant un service d'exécution en ligne simple et efficace sur les divers marchés nord-américains, ainsi qu'une plate-forme électronique obligataire qui inclut une mise à jour des prix et rendements en temps réel.

**COURTAGE DE
PLEIN EXERCICE**

**COURTAGE À
ESCOMPTE**

**MARCHÉ
DES CAPITAUX**

**SERVICES À
DES COURTIER
REMISIER**

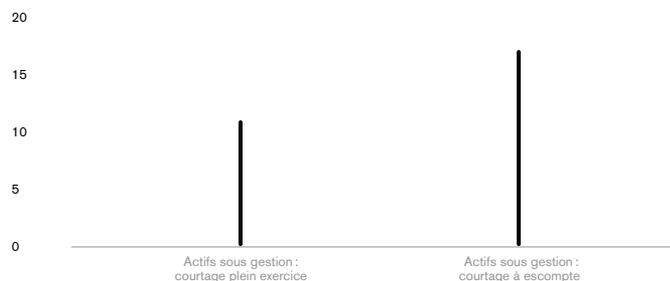
**UNE CROISSANCE
RENTABLE ET SOUTENUE**

Depuis 2001, Valeurs mobilières Banque Laurentienne a su investir dans sa croissance tout en atteignant ses objectifs de rentabilité.

**NOTRE PRIORITÉ :
LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR
DE COURTAGE AUX PARTICULIERS**

Le recrutement de quelque 25 nouveaux conseillers en placement, l'expansion du service de Recherche avec l'ajout d'analystes, le développement informatique et technologique pour être à la fine pointe et enfin une formation continue du personnel pour mieux répondre à une clientèle toujours plus nombreuse et exigeante, sont autant d'initiatives mises de l'avant afin d'accélérer la croissance du secteur des services aux particuliers.

CROISSANCE EN 2005
(en pourcentage)



SECTEURS CORPORATIFS

LES SECTEURS CORPORATIFS DE LA BANQUE SUPPORTENT LES OPÉRATIONS DE L'ENTREPRISE AVEC LA MÊME VOLONTÉ D'EFFICACITÉ ET DE PERFORMANCE QUE LES SECTEURS D'ACTIVITÉS. LA RIGUEUR, L'EFFICACITÉ ET L'INTÉGRITÉ SONT AU CŒUR DE LEURS PRÉOCCUPATIONS.

DES CONTRÔLES RENFORCÉS

La Banque a vigoureusement amorcé au cours de l'année la mise en application de la nouvelle réglementation canadienne visant à augmenter les contrôles financiers et assurer une divulgation rigoureuse de l'information aux actionnaires. La révision et la documentation des processus et contrôles significatifs entourant la gestion des activités financières de la Banque sont en cours afin de rencontrer les échéances réglementaires.

LA BASE DE NOS RELATIONS DE TRAVAIL

La conclusion au cours de l'année 2005 de la nouvelle convention collective régissant les conditions de travail des quelque 2 000 employés syndiqués de la Banque, de même que des principaux dossiers faisant l'objet de différends, est définitivement l'un des faits marquants de l'année. Cette étape a permis de redémarrer les relations entre la Banque et le Syndicat sur de nouvelles bases et de permettre le développement d'un partenariat à long terme, reflétant l'objectif commun des deux partenaires qui est la réussite de la Banque Laurentienne.

DES PROCESSUS EFFICACES POUR LE BÉNÉFICE DE NOS CLIENTS

Pour être en mesure de desservir adéquatement nos clients, nos conseillers, directeurs de comptes, agents de service à la clientèle et tout le personnel de première ligne comptent sur nos équipes administratives qui assurent le traitement rigoureux et efficace des transactions de leurs clients. Ces équipes, moins visibles mais tout aussi importantes, voient à déployer des processus efficaces afin de simplifier au maximum la vie de nos clients.

OPTIMISATION ET AMÉLIORATION DES ESPACES LOCATIFS

Les nombreuses actions entreprises par la Banque pour rénover et étendre son réseau de succursales ont été largement diffusées. Nous avons consacré aussi beaucoup d'efforts pour optimiser nos espaces, que ce soit en succursales ou dans les sites abritant nos activités corporatives, ce qui nous permettra de générer des économies significatives au cours des prochaines années.

DES EMPLOYÉS MOBILISÉS POUR POURSUIVRE NOTRE DÉVELOPPEMENT

La qualité du personnel constitue l'un des piliers de la Banque. Nous entendons accroître nos efforts pour permettre à nos employés d'améliorer leurs connaissances et de déployer leur plein potentiel.

Nous investissons aussi beaucoup afin d'augmenter le sentiment d'appartenance des employés et de renforcer leur engagement envers notre organisation. Programmes de reconnaissance, initiatives visant à valoriser le personnel et communications accrues sont autant d'aspects sur lesquels nous travaillons afin de fournir à nos employés un environnement de travail équitable, dynamique et respectueux.

AFFAIRES
CORPORATIVES
—
CRÉDIT
—
FINANCES,
ADMINISTRATION
ET DÉVELOPPEMENT
STRATÉGIQUE
—
RESSOURCES
HUMAINES
—
TRÉSORERIE

UN ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIQUE RENOUVELÉ

Les outils et systèmes informatiques font partie intégrante des opérations des institutions financières. La Banque investit à chaque année dans ses infrastructures, équipements et logiciels informatiques afin d'offrir un environnement toujours plus performant à ses clients. Ainsi, nous consacrons des investissements substantiels à notre parc de guichets automatiques, à notre environnement bureautique ainsi que pour le fonctionnement de notre entrepôt de données, ce qui nous permet d'augmenter l'efficacité de nos opérations.

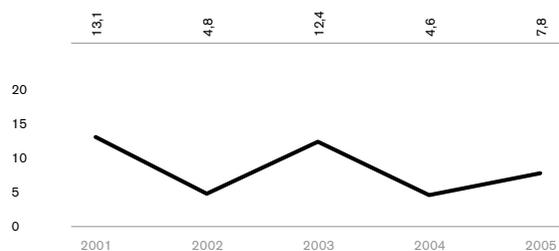
RAPPORT DE GESTION

28	Performance et objectifs financiers
29	Sommaire des résultats financiers
31	Perspectives économiques – 2006
32	Analyse des résultats consolidés
38	Analyse de la situation financière
46	Arrangements hors bilan
47	Analyse sectorielle
51	Analyse des résultats trimestriels
53	Cadre de gestion intégrée des risques
58	Contrôles et procédures à l'égard de l'information financière
58	Principales conventions et estimations comptables critiques
60	Modifications de conventions comptables
61	Rétrospective
63	Faits saillants trimestriels

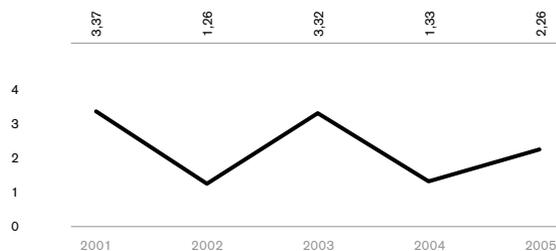
Cette section du Rapport annuel présente le rapport de gestion qui porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2005. Les données y sont exprimées sur la même base que les états financiers consolidés et ont été établies suivant les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, y compris les traitements comptables prescrits par le surintendant des institutions financières du Canada. Ce rapport de gestion présente les perspectives de la direction de la Banque en date du 8 décembre 2005. Vous trouverez des renseignements additionnels sur la Banque Laurentienne du Canada sur le site Web de la Banque à www.banquelaurentienne.ca et sur SEDAR, à www.sedar.com.

POINTS SAILLANTS

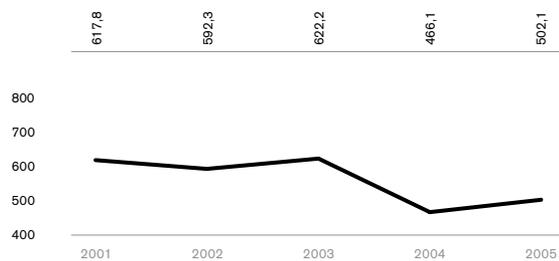
RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES
(en pourcentage)



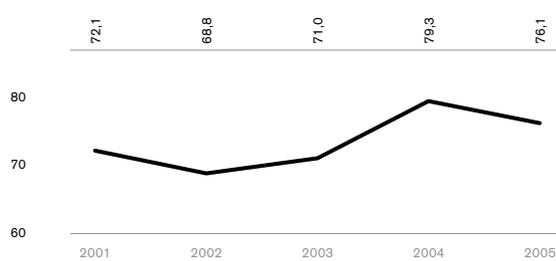
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE
(en dollars)



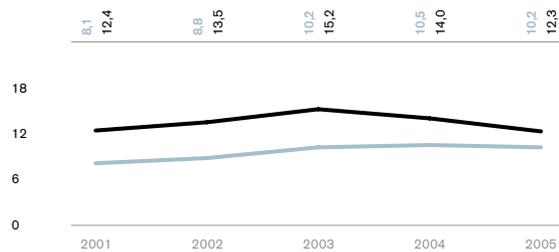
REVENU TOTAL
(en millions de dollars)



RATIO D'EFFICACITÉ
(frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total)

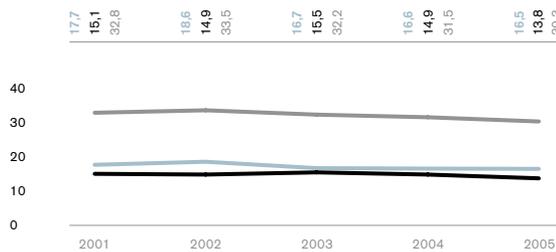


RATIO DE CAPITAL BRI
(en pourcentage)



PREMIÈRE CATÉGORIE CAPITAL TOTAL

ACTIF AU BILAN, BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION
(en milliards de dollars)



ACTIF AU BILAN BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION TOTAL

PERFORMANCE ET OBJECTIFS FINANCIERS

Le tableau ci-dessous présente sommairement les résultats de la Banque, comparativement à ses objectifs pour l'exercice financier 2005. Tous les objectifs de la Banque ont été atteints à l'exception du ratio de capital total.

Néanmoins, ce dernier demeure comparable à ceux des autres banques canadiennes. De plus, ce tableau reflète les objectifs de la direction de la Banque pour l'exercice 2006.

Tableau 1
PERFORMANCE ET OBJECTIFS FINANCIERS

	Objectifs 2005	Résultats 2005	Objectifs 2006
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	4,5 % à 5,5 %	7,8 % (6,4 % découlant des activités poursuivies)	7 % à 8 %
Résultat net dilué par action	1,30 \$ à 1,60 \$	2,26 \$ (1,85 \$ découlant des activités poursuivies)	2,05 \$ à 2,35 \$
Revenu total	+ 4 % à 6 % (de 480 à 490 millions \$)	9 % 502 millions \$	+ 4 % à 6 % (522 à 532 millions \$)
Ratio d'efficacité	79 % à 77,5 %	76,1 %	75 % à 73,5 %
Ratios de capital			
Première catégorie	minimum de 9,5 %	10,2 %	minimum de 9,5 %
Total	minimum de 13,0 %	12,3 %	minimum de 12,0 %
Qualité de crédit (pertes sur prêts en % de l'actif moyen)	0,25 % à 0,22 %	0,24 %	0,25 % à 0,22 %

La mise en œuvre depuis 2004 de stratégies particulières en matière de gestion de l'actif et du passif, conçues afin d'améliorer le revenu net d'intérêt, a contribué à l'atteinte des objectifs de revenus. En outre, la croissance des Services financiers aux particuliers et de B2B Trust, de même que les économies de coûts liées au réaligement de la structure de capital de la Banque, ont permis de dépasser les objectifs définis. La croissance des portefeuilles de prêts ainsi que les opérations portant sur le capital ont cependant affecté le ratio de capital total au cours de l'exercice financier 2005. Le niveau actuel du ratio est plus approprié, considérant l'équilibre entre le niveau de capital et la profitabilité.

Par conséquent, un nouvel objectif minimum de 12,0 % a été établi. La Banque entend continuer à surveiller ce ratio de capital total au cours de l'exercice financier 2006 afin de s'assurer qu'il demeure bien au-dessus du seuil réglementaire.

Pour l'exercice financier 2006, la direction prévoit des améliorations, quoique plus modestes, en matière de stratégies d'investissement et de couverture, destinées à augmenter la marge d'intérêt. De plus, des efforts toujours soutenus au niveau des opérations de prêts et de dépôts devraient permettre d'en améliorer la rentabilité, et ce, malgré l'augmentation prévue des salaires et des avantages sociaux des employés.

MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DES RÉSULTATS

La direction évalue principalement le rendement de la Banque selon les résultats tels qu'ils sont présentés dans les états financiers consolidés. En 2005, compte tenu de la cession des activités de gestion de patrimoine associées à la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc., les états financiers présentent distinctement les résultats découlant des activités poursuivies et les résultats découlant des activités abandonnées. Les analyses, incluses dans ce rapport de gestion, respectent généralement cette présentation.

Également, certaines analyses sont effectuées en fonction des activités principales, c'est-à-dire en excluant les éléments significatifs des exercices financiers 2003 et 2004, tels qu'ils sont présentés au tableau 3 de ce rapport de gestion à la page 33 du présent Rapport annuel. La direction estime que ces éléments significatifs ne font pas partie des opérations effectuées dans le cours normal des activités ou qu'il s'agit d'opérations exceptionnelles, potentiellement susceptibles de fausser l'analyse des tendances. Cette distinction est faite afin de ne pas biaiser l'analyse par la direction des tendances récurrentes. Les mesures de performance, excluant les éléments significatifs, ne sont pas des éléments définis selon les PCGR et pourraient donc ne pas être comparables à des éléments semblables, tels que définis par d'autres sociétés.

Certaines données comparatives de l'exercice financier 2004 ont été reclassées selon la présentation des données pour l'exercice financier 2005 afin que les utilisateurs puissent en faire une analyse plus intelligible.

STRATÉGIES DE LA BANQUE

Certaines autres sections publiées dans ce Rapport annuel présentent d'importants renseignements relatifs aux stratégies de la Banque. Les lecteurs devraient en prendre connaissance comme complément d'information au présent Rapport de gestion.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS

Tableau 2

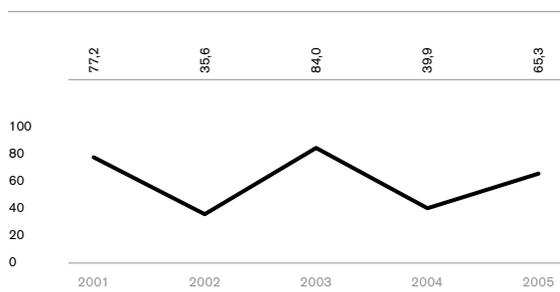
RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les données par action)

	2005	2004	2003	Variation 05/04
Revenu net d'intérêt	325,7 \$	267,2 \$	335,5 \$	22 %
Autres revenus	176,4	198,9	286,7	(11)
Revenu total	502,1	466,1	622,2	8
Provision pour pertes sur prêts	40,0	40,0	54,0	-
Frais autres que d'intérêt	382,0	369,7	441,8	3
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	80,1	56,4	126,4	42
Impôts sur les bénéfices	24,5	14,6	38,8	68
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	55,6	41,8	87,6	33
Part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	-	1,9	3,6	-
Bénéfice découlant des activités poursuivies	55,6	39,9	84,0	39
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	9,7	-	-	-
Bénéfice net	65,3 \$	39,9 \$	84,0 \$	64
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur les bénéfices y afférents	12,0	8,6	6,1	40
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	53,3 \$	31,3 \$	77,9 \$	70 %
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)				
de base	23 525	23 485	23 416	
dilué	23 552	23 521	23 457	
Résultat par action ordinaire découlant des activités poursuivies				
de base	1,85 \$	1,33 \$	3,33 \$	39 %
dilué	1,85 \$	1,33 \$	3,32 \$	39 %
Résultat net par action ordinaire				
de base	2,26 \$	1,33 \$	3,33 \$	70 %
dilué	2,26 \$	1,33 \$	3,32 \$	70 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	7,8 %	4,6 %	12,4 %	

BÉNÉFICE NET

(en millions de dollars)



EXERCICES FINANCIERS TERMINÉS

LES 31 OCTOBRE 2005 ET 2004

La performance de la Banque pour 2005, tel que reflétée par son revenu net de 65,3 millions \$ ou 2,26 \$ dilué par action ordinaire (55,6 millions \$ ou 1,85 \$ dilué par action ordinaire pour les activités poursuivies), s'est nettement améliorée par rapport à l'an dernier alors que le bénéfice net s'élevait à 39,9 millions \$ ou 1,33 \$ dilué par action ordinaire. Toutefois, le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, à 7,8 % (6,4 % pour les activités poursuivies) demeure inférieur aux attentes de la direction à long terme.

L'amélioration importante du revenu net d'intérêt, attribuable aux stratégies de gestion de l'actif et du passif plus rigoureuses, ainsi qu'au rachat de débetures en 2004 et 2005, de même qu'à la croissance des portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts personnels a été partiellement contrebalancée par la baisse des autres revenus, en particulier des revenus générés par les activités de trésorerie et de marchés financiers. De plus, les résultats pour l'exercice 2004 incluaient les retombées des transactions importantes, mentionnées au tableau 3, à la page 33.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté, en raison principalement des coûts liés à la rémunération incitative, ce qui reflète l'amélioration des revenus et de la rentabilité. Les autres frais ont également augmenté en raison des ressources additionnelles qui ont été consacrées à la publicité et au développement des affaires.

La provision pour pertes sur prêts est demeurée stable à 40 millions \$, ou 0,24 % de l'actif moyen en 2005, tout comme en 2004. Ce niveau de provision reflète la condition des portefeuilles qui continuent de bénéficier d'un climat économique relativement favorable.

Activités abandonnées – Vente de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2005, la Banque a cédé ses activités de gestion de fonds communs de placement et de gestion de fonds institutionnels qui étaient regroupées dans la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. à Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. Cette cession a permis de constater un gain

initial de 5,4 millions \$ (5,2 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) aux résultats découlant des activités abandonnées, incluant la perte relative à la baisse de valeur d'investissements liés aux mises de fonds initiales dans certains fonds communs de placement de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. L'entente de cession prévoit que la Banque continuera à distribuer les Fonds R au cours d'une période de dix ans se terminant le 31 décembre 2014 et distribuera également les fonds communs de placement de l'Industrielle Alliance.

Le produit de disposition initial, établi sur la base de l'actif sous gestion au moment de la clôture de la transaction, s'élevait à 67,8 millions \$. Une partie de ce montant, soit 26,2 millions \$, était assujettie à une clause de récupération portant sur le volume de ventes nettes de fonds communs de placement et avait initialement été comptabilisée à titre de revenu reporté. Au terme du quatrième trimestre de l'exercice 2005, il est devenu clair que la clause relative à la première année allait être respectée et, par conséquent, un gain additionnel de 5,2 millions \$ (4,4 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) a été reconnu aux résultats découlant des activités abandonnées. Le revenu reporté relatif aux quatre dernières années sera constaté à titre de revenu au cours des prochains exercices financiers dans la mesure où les conditions de ventes minimales nettes seront satisfaites.

L'abandon des opérations de gestion d'actifs ne devrait pas avoir d'incidences importantes sur la rentabilité future de la Banque puisqu'elles ne dégageaient qu'une rentabilité marginale. Par contre, la conclusion de l'entente de distribution avec Industrielle Alliance permettra à la Banque de se concentrer sur la distribution de produits financiers et devrait favoriser la croissance de ces revenus au cours des prochaines années.

La note 2 des états financiers consolidés fournit tous les renseignements pertinents à cette transaction.

EXERCICES FINANCIERS TERMINÉS

LES 31 OCTOBRE 2004 ET 2003

Pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2003, la Banque avait déclaré un bénéfice net de 84,0 millions \$ ou 3,32 \$ dilué par action ordinaire. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'établissait à 12,4 % pour cet exercice. Les résultats pour l'exercice financier 2003, comme pour l'exercice financier 2004, incluaient l'impact de certaines transactions importantes, tel que détaillé au tableau 3 en page 33, dont notamment le gain relatif à la cession des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien de 69,9 millions \$ (54,9 millions \$, net des impôts sur les bénéfices). Excluant ces éléments significatifs, le bénéfice net de 2003 aurait été de 31,3 millions \$ ou 1,07 \$ dilué par action ordinaire et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires aurait été de 4,0 %. Ces résultats reflétaient déjà la baisse de la rentabilité qui s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'exercice 2004. Celle-ci était principalement

attribuable à la réduction de la marge nette d'intérêt et des revenus de trésorerie et de marchés financiers. Les forts ratios de capital, au cours de cette période, permettaient toutefois de supporter ce niveau de rentabilité, le temps que les mesures de redressement prises puissent se concrétiser en terme de résultats.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES – 2006

UNE CROISSANCE MODÉRÉE, UNE INFLATION MAÎTRISÉE, MAIS DES RISQUES ACCRUS

À l'automne 2005, un regard sur le paysage économique révélait une chose étonnante : les économies canadienne et québécoise démontrent une capacité remarquable d'ajustement à des changements rapides. Malgré les hausses consécutives des prix de l'énergie, malgré l'appréciation de la monnaie nationale, malgré la concurrence accrue des producteurs étrangers et malgré la hausse des taux d'intérêt, les économies canadienne et québécoise ont tenu le coup de manière relativement satisfaisante, et certainement mieux que peut le laisser croire une certaine presse alarmiste. La hausse moyenne du PIB réel en 2004-2005 s'est établie à un peu moins de 3 %, et nous prévoyons que ce taux de croissance se maintiendra en 2006. Au Québec, au cours de la même période, la vigueur de la demande intérieure a contribué au progrès de l'économie, et le taux de chômage est demeuré relativement stable, à quelque 8,5 %.

Cependant, malgré toute sa résilience, l'économie canadienne est encore loin d'être parfaite. Ainsi, la « fracture régionale » ne cesse de s'élargir : l'Ouest canadien connaît une croissance très rapide, alimentée par le boom dans le secteur des ressources naturelles, alors que les provinces centrales doivent faire face à une restructuration majeure de leur important secteur manufacturier. L'élément déclencheur de cette restructuration aura été le double impact de la hausse de la monnaie nationale et de la concurrence toujours plus vive des pays à marché émergent. Qui plus est, l'augmentation considérable des prix de l'énergie en 2005, bien qu'elle n'ait pas eu d'effet dévastateur, contribuera au ralentissement de l'économie en 2006 tout en alimentant les attentes inflationnistes. En fait, le risque le plus important au regard de nos perspectives économiques pour 2006 émane des prix de l'énergie : plus ces prix demeureront élevés, plus grandes seront les contraintes quant à la croissance de l'économie et, simultanément, plus grands seront les risques quant aux attentes inflationnistes. Conformément aux prévisions, l'inflation devrait revenir à 2 % au deuxième semestre 2006 mais, entre temps, s'établir à un taux moyen minimum de 3 %. Si les attentes inflationnistes devaient s'affermir à des niveaux plus élevés et commencer à alimenter l'inflation de base, la Banque du Canada n'hésiterait pas à resserrer la politique monétaire de manière plus agressive qu'on ne le prévoit actuellement, sans égard aux répercussions négatives de telles interventions sur les perspectives de croissance à court terme.

Compte tenu du caractère vraisemblablement transitoire des pressions inflationnistes, le présent cycle de resserrement de la politique monétaire devrait s'avérer relativement modéré. De fait, la Banque du Canada a régulièrement souligné les importants risques à la baisse pour l'économie mondiale en 2007 et elle ne semble pas pressée d'augmenter les taux d'intérêt de manière agressive. Notre prévision quant aux taux d'intérêt reflète ce point de vue et envisage que le taux du financement à un jour grimpe à 3,50 % au cours du premier trimestre 2006 et demeure stable à ce niveau pour un bon bout de temps, soit jusqu'à tard durant l'automne 2006 ou, à tout le moins, jusqu'à ce que les perspectives pour 2007 soient plus nettes.

Les risques quant aux perspectives de développement de l'économie mondiale émanent principalement des graves déséquilibres internationaux qui perdurent et auxquels il faudra nécessairement s'attaquer dans un proche avenir. Le risque le plus important, c'est que la correction de ces déséquilibres se réalise de manière désordonnée et, par conséquent, marque le début d'une période de très grande volatilité sur les marchés, ce qui, au bout du compte, se traduira par une croissance économique mondiale nettement plus faible. Un tel ralentissement de la croissance économique mondiale entraînerait une réduction de la demande pour les produits et services canadiens.

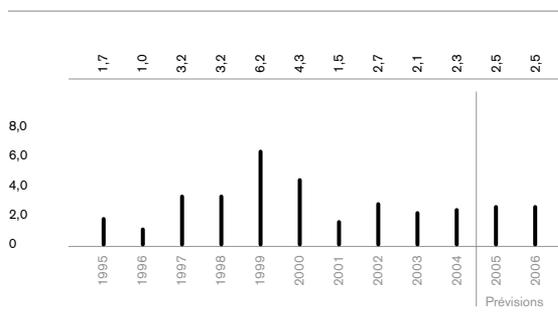
Aux États-Unis – qui demeurent la destination clé pour les exportations canadiennes et québécoises – les assises demeurent solides malgré les importantes secousses qui ont frappé l'économie vers la fin de l'été 2005. En général, de puissants ouragans ou d'autres catastrophes naturelles n'ont que peu ou pas d'impact sur les économies des pays développés les plus importants. D'une manière typique, ces pays bénéficient d'une facilité d'accès à d'abondantes ressources financières, tant publiques que privées, afin de mener à bien les indispensables travaux de reconstruction. Tel a été le cas, sans contredit, après le passage des ouragans Katrina et Rita. L'impact de ces terribles événements n'en a pas moins été amplifié alors que les ports les plus importants des côtes du golfe du Mexique, de même que les infrastructures énergétiques et pétrochimiques, ont été lourdement endommagés. De plus, l'évacuation à proprement parler extraordinaire de millions de personnes vivant dans des cités s'est non seulement avérée le facteur économique dominant, à l'origine d'indicateurs faussés jusque tard au mois de novembre, mais a également affecté la confiance des consommateurs à l'échelle du pays, et ce, de manières qui ne sont pas encore pleinement comprises. À plus long terme, l'impact de ces catastrophes ne pourra être mesuré finalement qu'en fonction du temps qu'il aura fallu pour compléter les réparations aux infrastructures endommagées, ainsi que de ce qu'il adviendra des prix de l'énergie, des prix des autres intrants et de la situation financière du gouvernement fédéral.

Au Québec, nous prévoyons que la croissance du PIB réel atteindra 2,5 % en 2005 et en 2006, soit un taux légèrement supérieur au taux de 2,3 % enregistré

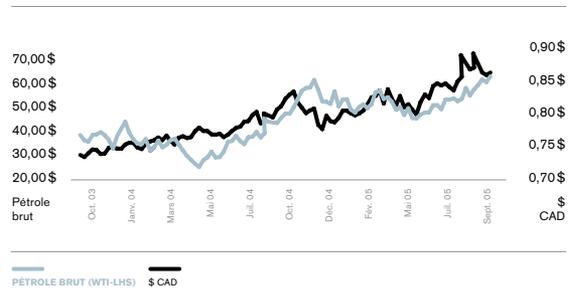
en 2004. En 2005, les dépenses des ménages et la construction d'habitations étaient toujours vigoureuses mais les investissements et les exportations se sont avérés plus faibles que prévu. Pour 2006, nous ne prévoyons pas que le tableau général change de manière significative : une reprise des dépenses d'investissement devrait en effet contrebalancer un certain ralentissement des dépenses des ménages. Les risques semblent toutefois beaucoup plus élevés qu'en 2005, particulièrement en ce qui concerne les prix de l'énergie et la valeur du dollar canadien. Notre scénario de référence est basé sur l'hypothèse que les prix du pétrole brut demeureront dans une fourchette de 55 \$ US à 60 \$ US le baril et que la valeur moyenne du dollar canadien s'établira entre 0,82 \$ US et 0,83 \$ US. Une augmentation plus importante que prévue des prix de l'énergie ou encore une appréciation du dollar canadien entraînerait une révision à la baisse de nos prévisions.

Pour la Banque, ces perspectives de croissance des économies canadienne et québécoise, de même que la construction résidentielle soutenue devraient permettre de maintenir la croissance des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux particuliers et améliorer la rentabilité. Toutefois, la pression exercée par la hausse du dollar canadien pourrait accentuer les difficultés de certains secteurs manufacturiers. De même, les risques d'inflation associés au prix de l'énergie pourraient entraîner une hausse des taux d'intérêt graduelle qui, à moyen terme, affecterait la croissance des volumes de prêts et augmenterait les risques de pertes. À l'égard des marchés de capitaux, la Banque anticipe un niveau d'activité semblable à celui de l'an dernier, alors que les secteurs de Trésorerie et de Marchés financiers devront considérer avec prudence la situation des taux d'intérêt.

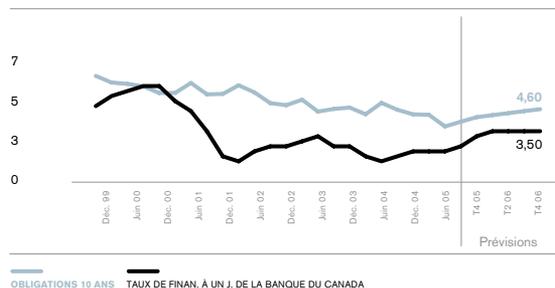
PIB RÉEL—QUÉBEC (en pourcentage)



PÉTROLE BRUT VS. DOLLARS CAD



TAUX D'INTÉRÊT CANADIENS (en pourcentage)



ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

REVENU TOTAL

Le revenu total s'établissait à 502,1 millions \$ pour l'exercice financier 2005, en croissance de 36 millions \$ ou 8%, comparativement à l'exercice financier 2004, où les revenus s'établissaient à 466,1 millions \$. Cette performance est principalement attribuable à l'amélioration des marges nettes d'intérêt et des volumes de prêts et dépôts au cours de l'exercice, partiellement contrebalancée par la baisse des autres revenus, en particulier des revenus générés par les activités de trésorerie et de marchés financiers. Il faut également noter que les revenus de 2004 incluaient l'effet de la disposition de certaines activités et portefeuilles, ainsi que de certaines autres transactions, tel que détaillé dans le tableau suivant. Compte tenu de ces éléments, l'amélioration des revenus est encore plus intéressante.

Tableau 3
ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS AYANT UN IMPACT SUR LES RÉSULTATS

(en millions de dollars, à l'exception des montants par action)

	Éléments, avant impôts sur les bénéfices	Éléments, net des impôts sur les bénéfices	Dilué par action ordinaire
	Favorable (défavorable)		
2004			
Éléments affectant le revenu net d'intérêt			
Frais d'intérêt consécutif aux reclassements des dividendes et de la prime de remboursement payée pour le rachat des actions privilégiées de catégorie A, série 7 et série 8, y compris le chevauchement des paiements de dividendes	(7,4) \$	(7,6) \$	(0,32) \$
Coûts associés au remboursement des débetures série 7	(1,1)	(0,7)	(0,03)
	(8,5)	(8,3)	(0,35)
Éléments affectant les autres revenus			
Vente du portefeuille de prêts Visa de l'Ontario et de l'Ouest canadien	4,4	3,8	0,16
Vente des activités de traitement d'opérations par carte de débit et de crédit, et de certains droits de gestion de comptes de fonds communs de placement	5,6	4,6	0,20
Révision des provisions liées aux succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien vendues au cours du quatrième trimestre de 2003	3,5	2,4	0,10
	13,5	10,8	0,46
Éléments affectant les impôts sur les bénéfices			
Augmentation des actifs d'impôts futurs découlant de l'augmentation du taux d'imposition en Ontario, net de la part des actionnaires sans contrôle		1,5	0,06
		1,5	0,06
Impact sur le bénéfice net		4,0 \$	0,17 \$
Impact du reclassement des dividendes pour les actions privilégiées de catégorie A, série 7 et série 8		3,9	0,17
Dividende partiel pour les actions privilégiées de catégorie A, série 10		0,5	0,02
Impact sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires		8,4 \$	0,36 \$
2003			
Éléments affectant les provisions pour pertes sur prêts			
Pertes sur prêts liés à Air Canada	(10,0) \$	(6,5) \$	(0,28) \$
	(10,0)	(6,5)	(0,28)
Éléments affectant les autres revenus			
Gain réalisé grâce à la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien	69,9	54,9	2,34
Contribution des succursales vendues	26,3	17,1	0,73
	96,2	72,0	3,07
Éléments affectant les frais autres que d'intérêt			
Frais de restructuration	(19,7)	(12,8)	(0,54)
	(19,7)	(12,8)	(0,54)
Impact sur le bénéfice net et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires		52,7 \$	2,25 \$

REVENU NET D'INTÉRÊT

Le revenu net d'intérêt a augmenté, comme l'indique le tableau 4 ci-après, passant de 267,2 millions \$ en 2004, à 325,7 millions \$ en 2005. Cette amélioration découle principalement de l'augmentation des marges nettes d'intérêt qui sont passées de 1,64 % en 2004 à 1,99 % en 2005. Les stratégies de gestion de l'actif et du passif plus rigoureuses, mises en œuvre depuis 2004, les rachats de 250 millions \$ de débetures

en 2004 et 2005, de même que l'optimisation des stratégies d'investissement des liquidités ont permis de ramener la marge nette à un niveau plus conforme à l'industrie et aux activités de détail de la Banque. Cette amélioration devrait se poursuivre en 2006, quoique de façon moins marquée. Ces éléments ont permis de contrebalancer les effets toujours présents de l'intense concurrence sur le marché canadien.

La croissance des portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts personnels, ainsi que de dépôts de particuliers a également contribué à améliorer le revenu net d'intérêt. La Banque finance principalement ses opérations en levant de tels dépôts de particuliers et, dans une moindre mesure, d'entreprises et d'institutions financières.

Les instruments financiers dérivés sont des outils efficaces de gestion des risques de taux d'intérêt et de liquidité. Selon l'évolution des taux d'intérêt et la composition des portefeuilles en termes d'échéances et de types de produits, le rendement réel des portefeuilles peut fluctuer de manière substantielle. Par conséquent, la Banque utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer ses risques, et le revenu net d'intérêt doit être examiné sur une base de couverture. La Banque utilise

également des modèles afin de quantifier l'impact potentiel de divers scénarios futurs sur les revenus et les capitaux propres, tel qu'il est expliqué à la section Gestion du risque structurel, à la page 56 du présent Rapport annuel.

Conformément aux nouvelles normes comptables portant sur les instruments financiers (voir la note 1 aux états financiers consolidés), les résultats pour 2004 ont été redressés et incluent la charge d'intérêt relative aux paiements de dividendes et à la prime de remboursement des actions privilégiées de catégorie A séries 7 et 8 pour un montant de 7,4 millions \$, incluant l'effet du chevauchement des paiements de dividendes. Compte tenu que ces actions ont été rachetées en 2004, il n'y a pas de charge équivalente en 2005. Également, les frais d'intérêt en 2004 incluent des coûts de 1,1 million \$ reliés au rachat des débetures série 7.

Tableau 4

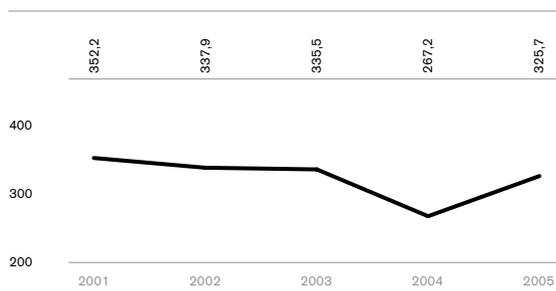
ÉVOLUTION DU REVENU NET D'INTÉRÊT

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars et en pourcentage)

	2005				2004			
	Volume moyen en %	Volume moyen	Intérêt	Taux moyen	Volume moyen en %	Volume moyen	Intérêt	Taux moyen
Actif								
Liquidités								
Productif d'intérêts	1,9 %	307 \$	7,9 \$	2,56 %	2,8 %	457 \$	9,8 \$	2,14 %
Non productif d'intérêts	0,4	58	–	–	0,3	56	–	–
Valeurs mobilières	19,1	3 120	59,7	1,91	17,6	2 870	57,5	2,00
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente								
	3,8	626	14,4	2,30	6,4	1 038	24,0	2,31
Prêts								
Personnels	22,9	3 735	247,6	6,63	21,9	3 576	239,8	6,71
Hypothécaires résidentiels	34,6	5 649	298,2	5,28	32,6	5 329	303,6	5,70
Hypothécaires commerciaux	3,5	572	34,9	6,11	3,9	639	38,9	6,09
Commerciaux et autres	9,9	1 621	87,0	5,37	10,0	1 625	84,1	5,18
Autres éléments d'actifs	3,9	640	0,5	0,08	4,5	737	0,5	0,07
Total – actif	100,0 %	16 328 \$	750,2 \$	4,59 %	100,0 %	16 327 \$	758,2 \$	4,65 %
Passif et capitaux propres								
Dépôts à vue et à préavis		2 497 \$	10,3 \$	0,41 %		2 399 \$	9,4 \$	0,39 %
Dépôts à terme		10 806	415,2	3,84		10 455	433,9	4,15
Autres dépôts		1 368	13,0	0,95		1 507	19,5	1,29
Instruments financiers dérivés		–	(30,2)	–		–	(6,8)	–
		14 671	408,3	2,78		14 361	456,0	3,18
Acceptations		131	–	–		197	–	–
Autres éléments de passifs		426	–	–		512	–	–
Débetures subordonnées		204	16,2	7,93		358	27,2	7,59
Passif lié aux actions privilégiées		–	–	–		62	7,8	12,60
Capitaux propres		896	–	–		837	–	–
Total – passif et capitaux propres		16 328 \$	424,5 \$	2,60 %		16 327 \$	491,0 \$	3,01 %
Revenu net d'intérêt			325,7 \$	1,99 %			267,2 \$	1,64 %

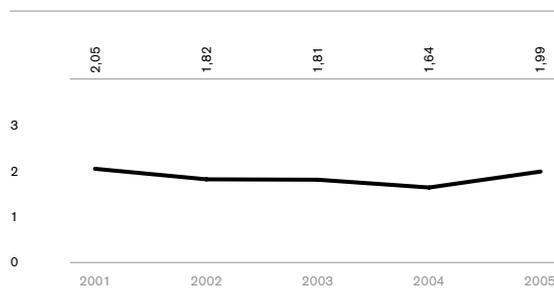
REVENU NET D'INTÉRÊT

(en millions de dollars)



REVENU NET D'INTÉRÊT

(en pourcentage de l'actif moyen)



AUTRES REVENUS

Les autres revenus s'élevaient à 176,4 millions \$ en 2005, comparativement à 198,9 millions \$ en 2004. La diminution de 22,5 millions \$ est principalement attribuable à la baisse des revenus des activités de trésorerie et de marchés financiers, contrebalancée partiellement par l'amélioration des résultats provenant des activités de titrisation. Les autres revenus de 2004 incluaient également l'effet des cessions, tel que présenté aux tableaux 3 et 5 aux pages 33 et 36.

Les revenus sur prêts et dépôts se sont maintenus à 89,2 millions \$ en 2005, alors que la diminution des commissions relatives aux prêts commerciaux a été contrebalancée par l'augmentation des frais liés à l'utilisation des guichets automatiques.

Les revenus de trésorerie et de marchés financiers s'élevaient à 16,2 millions \$ en 2005, comparativement à 30,6 millions \$ en 2004. Les revenus des activités de trésorerie et de marchés financiers ont été affectés par des conditions de marché qui n'étaient plus aussi favorables qu'en 2004, ainsi que par le changement dans les stratégies de gestion des liquidités visant à réduire la volatilité et à améliorer le revenu net d'intérêt.

Après une forte croissance en 2004, les revenus tirés des activités de courtage se sont maintenus à 20,2 millions \$ en 2005. Les deux principaux secteurs, soit le courtage institutionnel et le courtage de détail, présentent également des revenus à peu de chose près équivalents à ceux de 2004.

Les revenus tirés des fonds communs de placement ont diminué de 3,3 millions \$ et s'établissaient à 9,6 millions \$ en 2005. Ces revenus sont maintenant tirés exclusivement des activités de distribution, pour lesquelles les revenus ont augmenté de 1,3 million \$ en 2005, en raison de la croissance des volumes de

fonds communs de placement distribués. Les revenus liés aux opérations de gestion de fonds, qui étaient regroupées au sein de la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc., ont diminué de 4,6 millions \$ compte tenu de la cession de ces activités au début de l'exercice. Cette diminution des revenus est toutefois compensée par une réduction équivalente des dépenses d'opérations.

Les revenus de titrisation ont augmenté à 11,7 millions \$ en 2005, alors qu'ils s'élevaient à 4,4 millions \$ en 2004. Les cessions de créances à des fins de financement et de gestion du capital ont été plus nombreuses au cours de l'exercice, afin de répondre à la croissance importante des volumes de prêts. Ces opérations ont pour effet de constater dans les résultats une partie importante de la marge nette d'intérêt qui serait autrement gagnée sur la durée des prêts. La note 5 des états financiers consolidés fournit de plus amples renseignements sur ces opérations.

Les revenus d'assurance proviennent essentiellement de programmes d'assurance portant sur les prêts déboursés par la Banque. Compte tenu que certains risques associés à ces activités ne seront plus réassurés à compter de 2006, ces revenus devraient augmenter sensiblement, dans la mesure où le niveau de perte lié à ces activités se maintiendra à un niveau comparable à celui des dernières années.

Les revenus tirés de régimes enregistrés autogérés ont fléchi légèrement à 11,8 millions \$ en 2005, alors qu'ils s'établissaient à 12,2 millions \$ en 2004. La diminution des revenus est liée à l'évolution du marché qui influence à la baisse le nombre de régimes enregistrés autogérés, malgré l'augmentation des actifs administrés (voir la section sur les arrangements hors bilan à la page 46 de ce Rapport de gestion).

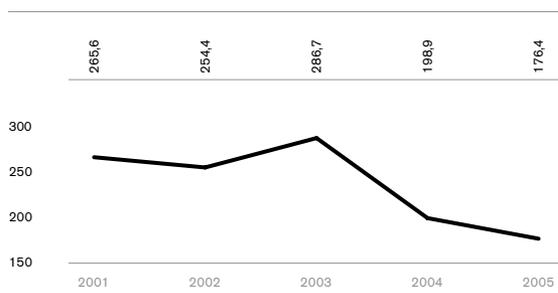
Tableau 5

AUTRES REVENUS

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004	2003	2002	2001	Variation 05/04
Frais et commissions sur prêts et dépôts						
Frais bancaires sur les dépôts	47,7 \$	45,8 \$	51,3 \$	51,4 \$	47,8 \$	4 %
Commissions sur prêts	30,4	32,1	37,8	48,6	43,6	(5)
Commissions sur cartes de crédit	11,1	11,3	12,4	12,8	13,5	(2)
Sous-total – frais et commissions sur prêts et dépôts	89,2	89,2	101,5	112,8	104,9	–
En % de l'actif moyen	0,55 %	0,55 %	0,55 %	0,61 %	0,61 %	
Autres						
Activités de courtage	20,2	20,2	16,7	19,2	23,3	–
Revenus de trésorerie et de marchés financiers	16,2	30,6	50,9	61,9	48,7	(47)
Revenus de régimes enregistrés autogérés	11,8	12,2	12,6	13,2	14,4	(3)
Revenus de titrisation	11,7	4,4	1,0	16,1	18,7	166
Revenus tirés de la vente et de la gestion de fonds communs de placement	9,6	12,9	10,7	13,9	17,9	(26)
Revenus d'assurance	7,7	6,1	6,7	5,3	4,5	26
Revenus de fiduciaires	1,0	2,1	2,1	1,8	1,4	(52)
Gain sur cessions	–	13,5	69,9	–	–	–
Autres	9,0	7,7	14,6	10,2	8,5	17
Autres éléments spéciaux	–	–	–	–	23,3	–
Sous-total – autres	87,2	109,7	185,2	141,6	160,7	(21)
En % de l'actif moyen	0,53 %	0,67 %	1,00 %	0,76 %	0,94 %	
Total – autres revenus	176,4 \$	198,9 \$	286,7 \$	254,4 \$	265,6 \$	(11) %
En % de l'actif moyen	1,08 %	1,22 %	1,55 %	1,37 %	1,55 %	

AUTRES REVENUS

(en millions de dollars)



PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

La provision pour pertes sur prêts s'élevait à 40,0 millions \$ en 2005, soit 0,33 % du portefeuille moyen de prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de revente. En 2004, la provision

était également de 40,0 millions \$, y compris l'effet du renversement de la provision générale de 12,0 millions \$ et des provisions additionnelles équivalentes de 6,4 millions \$, 1,9 million \$ et 3,7 millions \$ liées aux portefeuilles de prêts commerciaux, prêts hypothécaires commerciaux et prêts personnels respectivement. Le niveau de perte demeure élevé, mais tout de même en ligne avec les objectifs fixés en début d'année. Des pertes légèrement plus élevées relatives à un portefeuille spécifique de marges de crédit personnelles, de même que certaines pertes sur prêts liées au portefeuille de prêts commerciaux ont eu un effet négatif sur le niveau des pertes sur prêts. Par ailleurs, les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, de même que les autres portefeuilles de prêts personnels, continuent à afficher une excellente performance.

Le tableau suivant présente la provision pour pertes sur prêts de 2003 à 2005.

Tableau 6

PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)

	2005	2004	2003 ⁽¹⁾
Prêts personnels	25,1 \$	25,6 \$	26,3 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	0,6	1,7	1,2
Prêts hypothécaires commerciaux	1,6	3,1	1,6
Prêts commerciaux et autres	12,7	21,6	28,9
Sous-total	40,0	52,0	58,0
Effet du renversement des provisions générales	–	(12,0)	(4,0)
Total – provision pour pertes sur prêts	40,0 \$	40,0 \$	54,0 \$
En % du portefeuille moyen de prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de revente	0,33 %	0,32 %	0,37 %

(1) Exclut l'effet de la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Les frais autres que d'intérêt s'élevaient à 382,0 millions \$ en 2005, alors qu'ils s'élevaient à 369,7 millions \$ en 2004.

La dépense de rémunération a augmenté de 9,3 millions \$, principalement à cause des avantages sociaux et des frais associés à la rémunération incitative qui sont substantiellement plus importants cette année, compte tenu de l'amélioration des résultats de la Banque et du niveau d'atteinte des objectifs. Pour 2006, les frais de rémunération devraient augmenter de près de 7 %, compte tenu notamment de l'augmentation des déficits actuariels relatifs aux régimes d'avantages sociaux futurs consécutifs à la diminution des taux d'intérêt en 2005 et à la croissance anticipée du nombre d'employés et des salaires. La note 14 des états financiers consolidés, à la page 88 du présent Rapport annuel, contient de plus amples renseignements concernant les régimes de retraite. Le nombre d'employés en équivalent temps plein a augmenté de 55, passant de 3 125 au 31 octobre 2004 à 3 180 au 31 octobre 2005. Cette augmentation est principalement attribuable à l'ouverture de nouvelles succursales et à l'embauche de personnel dans les secteurs d'activité, alors que le nombre d'employés des secteurs corporatifs a diminué. Cela reflète les efforts importants effectués par la Banque afin d'améliorer son efficacité et de privilégier la qualité de service auprès de ses clients pour assurer la croissance des affaires.

Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont augmenté légèrement, passant de 104,7 millions \$ en 2004 à 107,6 millions \$ en 2005. En 2004, la Banque avait bénéficié de l'effet favorable de l'entente de service relative à la gestion des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien. De plus, ce résultat est également attribuable à la hausse des coûts informatiques

impartis, contrebalancée par la réduction des frais d'amortissement. L'augmentation des frais d'entretien et réparation est, quant à elle, principalement liée au programme de rénovation du réseau de succursales.

Les autres dépenses s'établissaient à 82,1 millions \$ en 2004, comparativement à 82,2 millions \$ en 2005. La hausse des frais de publicité et de développement des affaires, de même que les frais de communications et de déplacement témoignent encore des nouvelles priorités de développement de la Banque. Ces hausses ont été partiellement contrebalancées par la diminution des honoraires et commissions, de même qu'à la diminution du niveau de taxation.

Le tableau 7 illustre l'évolution des frais autres que d'intérêt de 2001 à 2005.

Ratio d'efficacité

Le ratio d'efficacité s'est amélioré, passant de 79,3 % en 2004, à 76,1 % en 2005 (sur la base des activités poursuivies). Cette amélioration est essentiellement liée à la hausse des revenus. Le graphique ci-dessous illustre la performance de la Banque au cours des dernières années.

RATIO D'EFFICACITÉ

(frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total)

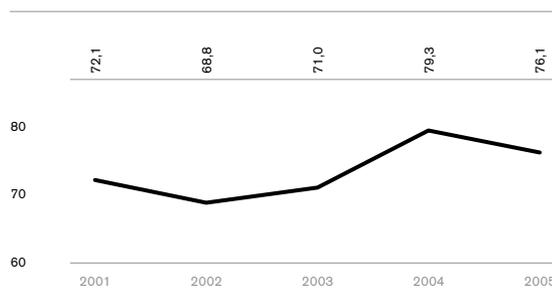


Tableau 7

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004	2003	2002	2001	Variation 05/04
Salaires	146,8 \$	140,4 \$	162,9 \$	159,7 \$	178,3 \$	
Avantages sociaux	45,4	42,5	42,0	39,0	34,6	
Sous-total – salaires et avantages sociaux	192,2	182,9	204,9	198,7	212,9	5 %
En % de l'actif moyen	1,18 %	1,12 %	1,10 %	1,07 %	1,24 %	
Frais d'occupation de locaux et technologie						
Équipements et services informatiques	37,6	30,1	38,4	37,2	36,2	
Loyers et impôts fonciers	33,1	33,4	38,8	34,2	33,5	
Amortissement	28,4	34,5	42,4	39,2	36,1	
Entretien et réparation	5,3	4,8	6,3	6,5	7,1	
Services d'utilité publique	1,1	1,0	1,9	2,0	2,4	
Autres	2,1	0,9	1,2	1,0	0,6	
Sous-total – locaux et technologie	107,6	104,7	129,0	120,1	115,9	3 %
En % de l'actif moyen	0,66 %	0,64 %	0,70 %	0,65 %	0,67 %	
Frais de restructuration	–	–	19,7	(0,6)	17,5	– %
En % de l'actif moyen	– %	– %	0,11 %	– %	0,10 %	
Autres frais						
Taxes et assurances	23,6	25,1	24,5	25,2	25,9	
Communications et frais de déplacement	17,6	16,1	18,1	18,6	18,8	
Honoraires et commissions	16,5	17,1	18,8	21,3	17,1	
Publicité et développement des affaires	13,2	11,6	12,2	11,2	10,9	
Articles de bureau et publications	6,0	6,0	6,9	7,1	7,2	
Recrutement et formation	2,3	2,2	2,2	1,9	2,4	
Autres	3,0	4,0	5,5	3,8	16,9	
Sous-total – autres frais	82,2	82,1	88,2	89,1	99,2	– %
En % de l'actif moyen	0,50 %	0,50 %	0,47 %	0,47 %	0,58 %	
Total – frais autres que d'intérêt	382,0 \$	369,7 \$	441,8 \$	407,3 \$	445,5 \$	3 %
En % de l'actif moyen	2,34 %	2,26 %	2,38 %	2,19 %	2,59 %	
En % du revenu total (ratio d'efficacité)	76,1 %	79,3 %	71,0 %	68,8 %	72,1 %	

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices s'établissaient à 24,5 millions \$, soit un taux d'imposition effectif de 30,6 %, pour l'exercice financier 2005. En 2004, les impôts sur les bénéfices étaient de 14,6 millions \$, soit un taux d'imposition effectif de 25,9 %. La charge d'impôt de 2004 bénéficiait des impôts sur les bénéfices moins élevés associés aux diverses dispositions d'actifs, ainsi que l'ajustement des actifs d'impôts futurs à la suite de l'augmentation des taux d'imposition en Ontario.

La Banque accorde une attention particulière à sa situation fiscale, notamment en s'assurant d'optimiser l'utilisation des reports prospectifs de pertes fiscales et des impôts minimums recouvrables.

La note 16 des états financiers consolidés, en page 91 du présent Rapport annuel, offre de plus amples renseignements sur la situation fiscale de la Banque, notamment sur l'actif d'impôt futur, la provision pour impôts sur les bénéfices, ainsi que sur les taux d'imposition effectifs.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice financier 2005, la Banque a poursuivi ses initiatives visant à développer ses activités dans les secteurs où elle détient une position avantageuse. Cela s'est traduit par la cession de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actif inc., mais surtout par l'ouverture de nouvelles succursales au Québec, une stratégie marketing toujours plus percutante tant en publicité qu'en succursales, ainsi que des efforts importants dans les activités avec les intermédiaires financiers. Ces éléments, entre autres, ont contribué à modifier la composition du bilan de la Banque. De même, le réaligement du capital et les nouvelles stratégies d'investissements et de couvertures ont influencé la situation financière par rapport à l'an dernier. Enfin, l'amélioration marquée des résultats a permis de maintenir un fort niveau de capitalisation, tout en assurant le versement des dividendes.

Au 31 octobre 2005, l'actif total de la Banque s'établissait à 16,5 milliards \$, comparativement à 16,6 milliards \$ au 31 octobre 2004, comme l'indique le tableau 8 ci-dessous.

L'actif administré s'élevait à 13,8 milliards \$, alors qu'il était de 14,9 milliards \$ à la fin de l'exercice financier précédent. Ces changements sont expliqués dans les sections suivantes du présent Rapport de gestion.

Tableau 8

ACTIF AU BILAN

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004	2003	Variation 05/04
Liquidités et valeurs mobilières	3 258 \$	3 331 \$	3 906 \$	(2) %
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	508	1 134	882	(55)
Prêts				
Personnels	3 907	3 639	3 646	7
Hypothécaires résidentiels	5 807	5 509	5 274	5
Hypothécaires commerciaux	596	604	705	(1)
Commerciaux et autres	1 540	1 543	1 572	—
	11 850	11 295	11 197	5
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	(130)	(140)	(163)	(7)
Total des prêts	11 720	11 155	11 034	5
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	146	145	235	1
Autres éléments d'actif	875	842	681	4
Actif au bilan	16 507 \$	16 607 \$	16 738 \$	(1) %
Liquidités et valeurs mobilières en % de l'actif au bilan	19,7 %	20,1 %	23,3 %	
Prêts et valeurs acquises en vertu de conventions de revente en % de l'actif au bilan	74,1 %	74,0 %	71,2 %	

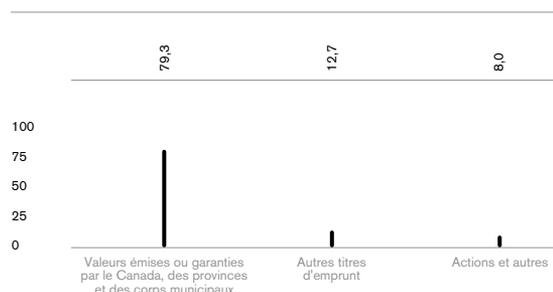
LIQUIDITÉS ET VALEURS MOBILIÈRES

Les liquidités et les valeurs mobilières sont demeurées relativement stables à 3,3 milliards \$ au 31 octobre 2005, comparativement à l'an dernier. Les valeurs mobilières de la Banque se composent à plus de 79 % de valeurs émises ou garanties par le Canada, des provinces canadiennes ou des corps municipaux. L'encaisse, d'autres titres d'emprunt et les titres de participation complètent le portefeuille. Les liquidités et valeurs mobilières représentent près de 20 % de l'actif au bilan, un niveau comparable à celui de l'an dernier. Ces liquidités permettent à la Banque de répondre à ses engagements et de limiter ses éventuels recours à des sources de financement plus onéreuses. Toutefois, leur rendement est généralement inférieur à celui que la Banque peut générer par ses activités de prêts. La gestion du niveau de liquidités et leur composition influent donc de manière significative sur les résultats. L'amélioration du revenu net d'intérêt en 2005 est attribuable, entre autres, à un allongement relatif de la durée de ces portefeuilles.

Au 31 octobre 2005, certains titres présentaient des baisses de valeurs totalisant 10,4 millions \$, tel que détaillé à la note 3 des états financiers consolidés, en page 80 du présent Rapport annuel. Ces baisses de valeur portent essentiellement sur des titres de créances émis ou garantis par le Canada ou des provinces canadiennes et sont liées aux variations de taux d'intérêt sur les marchés en fin d'année. La Banque croit avoir la capacité de conserver ces titres jusqu'à l'échéance ou jusqu'à ce que ces moins-values se résorbent et conséquemment aucune diminution de valeur n'a été constatée.

VALEURS MOBILIÈRES

(en pourcentage)



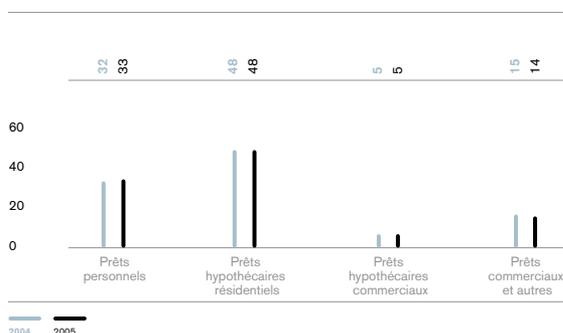
VALEURS ACQUISES EN VERTU DE CONVENTIONS DE REVENTE

Les valeurs acquises en vertu de conventions de revente s'établissaient à 0,5 milliard \$ au 31 octobre 2005, comparativement à 1,1 milliard \$ au 31 octobre 2004. Ces actifs sont utilisés comme placements à très court terme, principalement afin de repositionner les liquidités de la Banque et couvrir certains engagements afférents à des valeurs mobilières vendues à découvert.

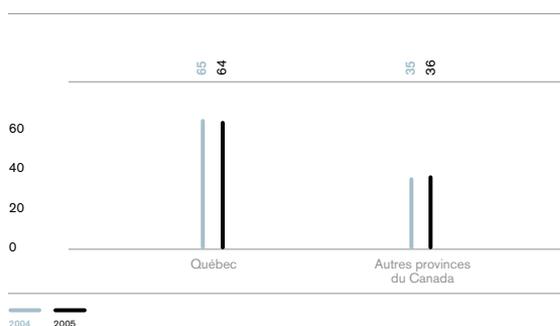
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les autres éléments d'actif, excluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, ont augmenté, passant de 842 millions \$ au 31 octobre 2004, à 875 millions \$ au 31 octobre 2005. Cette légère hausse est principalement attribuable à l'augmentation des items en transit liés au règlement de transactions bancaires en fin d'année, contrebalancée par la diminution des actifs au titre d'instruments financiers dérivés.

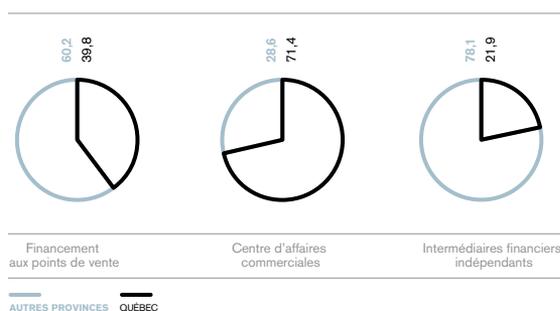
COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS (en pourcentage)



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRÊTS (en pourcentage)



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (en pourcentage)



PRÊTS ET ACCEPTATIONS BANCAIRES

Le portefeuille de prêts et d'acceptations bancaires, avant la provision pour pertes sur prêts, a augmenté de 5 % à 12,0 milliards \$ au 31 octobre 2005, alors qu'il s'établissait à 11,4 milliards \$ au 31 octobre 2004. La composition des différents portefeuilles est détaillée ci-après.

Composition du portefeuille de prêts

Le portefeuille de prêts de la Banque est constitué de prêts personnels, de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts commerciaux, y compris des acceptations bancaires. La proportion des différents types de prêts au 31 octobre 2005 est essentiellement la même qu'au 31 octobre 2004.

Les portefeuilles de prêts personnels et de prêts hypothécaires résidentiels s'élevaient à 3,9 milliards \$ et 5,8 milliards \$ respectivement et constituent plus de 80 % des prêts de la Banque, un niveau comparable à celui de 2004.

Cette proportion reflète la forte présence de la Banque auprès des particuliers, via les secteurs d'activité des Services financiers aux particuliers et B2B Trust. Le financement commercial, essentiellement auprès de petites et moyennes entreprises, demeure stable à 2,3 milliards \$ au 31 octobre 2005, par rapport à 2004.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Conformément à son plan d'affaires, la Banque œuvre principalement au Québec où elle détient une notoriété certaine qui lui permet de se démarquer. Physiquement, la Banque est présente par l'entremise de ses succursales et centres d'affaires commerciales. De même, elle étend ses activités partout au Canada grâce à ses 28 centres d'affaires commerciales, à un vaste réseau de plus de 14 300 courtiers et conseillers financiers, ainsi qu'aux liens qu'elle maintient avec plus de 3 100 détaillants agissant comme intermédiaires pour les activités de financement aux points de vente. B2B Trust continue également à assurer une présence physique significative en Ontario. Au 31 octobre 2005, les prêts consentis au Québec représentaient 64 % du total des prêts, un niveau comparable à celui de l'an dernier (65 %), alors que le niveau des prêts consentis hors Québec se situait à 36 %.

TAILLE DES PRÊTS PAR EMPRUNTEUR COMMERCIAL

La Banque maintient la taille des prêts qu'elle octroie à un niveau cohérent avec le niveau de risque qu'elle veut assumer, conformément à ses politiques de gestion du risque de crédit. Généralement, cette limite a été fixée pour les prêts hypothécaires commerciaux comme pour les prêts commerciaux à 20 millions \$.

ASSURANCES ET GARANTIES

Une proportion importante du portefeuille de prêts de la Banque est assurée auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou protégée par des actifs donnés en garantie par les emprunteurs.

La SCHL offre un programme d'assurance hypothécaire qui vise à garantir les prêts afin de faciliter l'accès des canadiens à du financement hypothécaire à coût abordable. La Banque participe à ce programme en tant que prêteur agréé, ce qui lui permet de bénéficier de la couverture d'assurance, de réduire ainsi son risque global de crédit et d'améliorer ses ratios de capital. De plus, en maintenant une forte proportion de prêts hypothécaires résidentiels assurés, la Banque maintient sa capacité à poursuivre ses activités de titrisation qui lui permettent d'optimiser le financement de ses opérations et de gérer ses liquidités. Au terme de l'exercice financier 2005, 49 % des prêts hypothécaires résidentiels étaient assurés par la SCHL, comparativement à 51 % en 2004. Par ailleurs, la Banque considère détenir d'excellentes garanties pour les autres prêts hypothécaires conventionnels pour lesquels la valeur des prêts n'excède jamais 75 % de la valeur estimée des propriétés à l'origine, conformément aux exigences légales.

Les propriétés de cinq logements ou moins, dont un nombre important de résidences unifamiliales,

représentent 80 % de l'encours des prêts hypothécaires résidentiels (81 % en 2004). Le solde moyen de ces prêts se chiffre à 87 300 \$, comparativement à 87 200 \$ au terme de l'exercice financier 2004.

Les prêts hypothécaires commerciaux sont également garantis par des actifs spécifiques dont, notamment, des projets de construction, des propriétés commerciales, des centres commerciaux et des édifices à bureaux, de même que des usines, des entrepôts et des condominiums industriels.

Le portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Trust se compose principalement de prêts sur fonds communs de placement. Ces prêts, d'une valeur moyenne d'environ 49 000 \$, sont habituellement garantis par quatre à cinq fonds communs de placement, assurant ainsi une bonne diversification du risque. La valeur de ces placements doit respecter les modalités des ententes de prêt en tout temps.

Évolution des portefeuilles de prêts

PRÊTS PERSONNELS

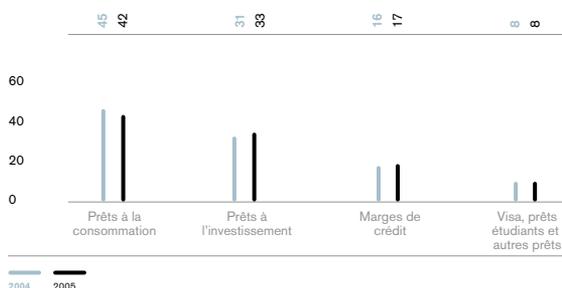
Au 31 octobre 2005, le portefeuille de prêts personnels s'élevait à 3,9 milliards \$, une hausse de 268 millions \$ par rapport au 31 octobre 2004. L'augmentation résulte principalement du portefeuille de prêts à l'investissement qui a bénéficié des conditions favorables sur les marchés, ainsi que du développement des affaires soutenu auprès des partenaires de B2B Trust. Le portefeuille de marges de crédit souscrites en succursales, incluant les marges de crédit hypothécaires, a augmenté de plus de 20% au cours de l'exercice pour s'établir à 520 millions \$ au 31 octobre 2005. Enfin, le portefeuille de prêts souscrits à travers le Canada par l'entremise du réseau de financement aux points de vente, a également augmenté au cours de l'exercice.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS

Comme l'indique le tableau 9, les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels, y compris les prêts au bilan et les prêts titrisés, ont augmenté de 470 millions \$ au cours de l'exercice financier 2005. Cette performance est principalement attribuable aux conditions favorables dans le marché immobilier et à l'efficacité des Services financiers aux particuliers, et ce, malgré la concurrence toujours soutenue.

COMPOSITION DES PRÊTS PERSONNELS

(en pourcentage)



PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS PAR TYPE DE PROPRIÉTÉ

(en pourcentage)

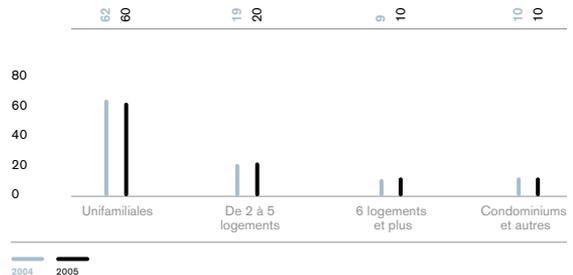


Tableau 9

PORTEFEUILLE DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2005	2004
Prêts hypothécaires résidentiels, tels que présentés au bilan	5 807 \$	5 509 \$
Prêts titrisés	654	482
Total des prêts hypothécaires résidentiels, incluant les prêts titrisés	6 461 \$	5 991 \$

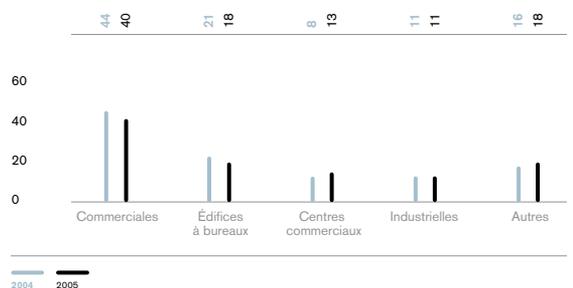
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX

Le volume de prêts est demeuré pratiquement inchangé par rapport à l'an dernier et s'établissait à 595,9 millions \$ au 31 octobre 2005, comparativement à 604,1 millions \$ au 31 octobre 2004. La Banque demeure un acteur reconnu dans le domaine des prêts hypothécaires de construction à travers le Canada. Au cours de l'exercice, la Banque a également cédé des prêts pour un montant d'environ 23 millions \$ à des structures d'accueil ou d'autres entités. Ces activités permettent à la Banque de bénéficier de coûts de financement plus intéressants et d'offrir ainsi de meilleurs taux d'emprunt à ses clients. Cette stratégie, visant à favoriser l'origination de prêts, devrait se poursuivre en 2006.

Au 31 octobre 2005, l'Ontario et l'Ouest canadien représentaient 67 % du portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux et le Québec 33 %, alors qu'au 31 octobre 2004, leurs parts respectives s'établissaient à 61 % et 39 %.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX PAR TYPE DE PROPRIÉTÉ

(en pourcentage)



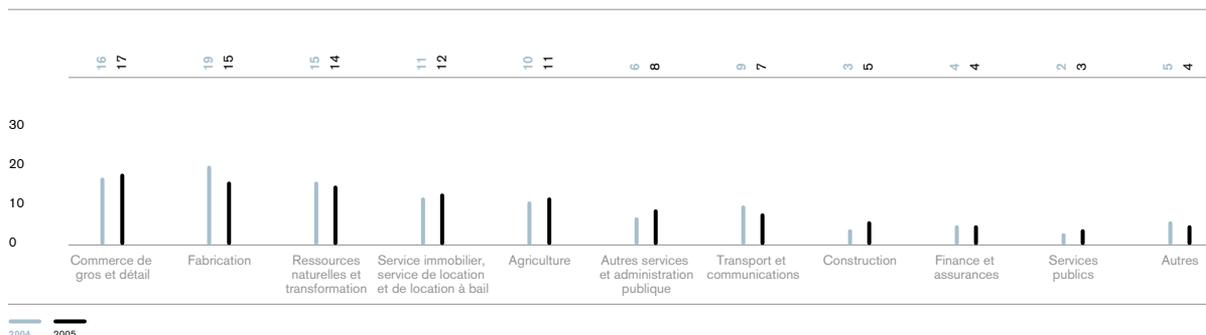
PRÊTS COMMERCIAUX

Au 31 octobre 2005, le portefeuille de prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, s'élevait à 1,7 milliard \$, tout comme au 31 octobre 2004. La croissance enregistrée auprès du secteur des petites et moyennes entreprises au Québec et en Ontario, de même que dans le secteur agricole, a permis de

contrebalancer la diminution du portefeuille de prêts corporatifs. Cette évolution est tout à fait cohérente avec la stratégie de la Banque visant à se concentrer dans les secteurs d'activités où elle est en mesure de concurrencer efficacement. Ce portefeuille, bien diversifié, représente 14% du total des prêts de la Banque.

PRÊTS COMMERCIAUX PAR INDUSTRIE

(en pourcentage)



Prêts douteux

La qualité du crédit demeure satisfaisante au 31 octobre 2005. Les conditions économiques au Québec et au Canada ont permis de réduire substantiellement les risques de crédit au cours des dernières années. Les prêts douteux bruts ont diminué, passant de 127,0 mil-

lions \$ en 2004 à 120,9 millions \$ en 2005. Quant aux prêts douteux nets, ils étaient de (8,9) millions \$ au 31 octobre 2005, comparativement à (13,0) millions \$ au 31 octobre 2004, ce qui reflète le niveau global de provisions plus élevé que les prêts douteux bruts, comme l'indique le tableau 10.

Tableau 10

PRÊTS DOUTEUX

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2005			2004		
	Brut	Provisions spécifiques	Net	Brut	Provisions spécifiques	Net
Prêts personnels	16,9 \$	(7,3) \$	9,6 \$	18,1 \$	(10,1) \$	8,0 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	9,8	(3,7)	6,1	13,2	(3,9)	9,3
Prêts hypothécaires commerciaux	12,2	(5,9)	6,3	15,5	(6,1)	9,4
Prêts commerciaux et autres	82,0	(47,6)	34,4	80,2	(54,7)	25,6
Total	120,9 \$	(64,5) \$	56,4 \$	127,0 \$	(74,8) \$	52,3 \$
Provisions générales			(65,3)			(65,3)
Total – prêts douteux nets			(8,9) \$			(13,0) \$
En % du total des prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de revente			(0,1) %			(0,1) %

La provision générale s'établissait à 65,3 millions \$ au 31 octobre 2005, tout comme en 2004. Elle reflète l'estimation quant aux pertes potentielles imputables à la détérioration de la qualité du crédit de prêts qui n'ont pas encore été classés comme douteux. La note 4 des états financiers consolidés offre de plus amples renseignements à ce propos.

DÉPÔTS

Le portefeuille de dépôts a augmenté, passant de 12,9 milliards \$ au début de l'exercice financier 2005 à 13,7 milliards \$ au 31 octobre 2005, afin de pourvoir aux besoins en financement accrus, à la suite

de l'augmentation du volume de prêts. Le tableau 11 à la page 43 présente un sommaire des différents portefeuilles de dépôts.

Dépôts de particuliers

Le total de dépôts des particuliers s'élève à 10,6 milliards \$ au 31 octobre 2005, comparativement à 10,5 milliards \$ au 31 octobre 2004. Cette augmentation de 121 millions \$ provient principalement des dépôts levés en succursales. Les dépôts de particuliers représentent toujours plus de 75% du total des dépôts au 31 octobre 2005, malgré l'augmentation des dépôts provenant d'autres sources en fin d'année.

Les dépôts de particuliers constituent une source de financement particulièrement avantageuse et stable pour la Banque, en raison notamment de leur disponibilité et de leur faible coût par rapport aux dépôts institutionnels. Par ailleurs, les fonds communs de placement, ainsi que les autres alternatives d'investissement, contribuent à augmenter la concurrence auprès de ce marché cible.

La Banque a maintenu sa forte présence auprès des conseillers financiers à travers le Canada par l'entremise de son secteur d'activité B2B Trust et de son réseau de courtiers au Québec. Au 31 octobre 2005, les dépôts s'élevaient à 4,8 milliards \$, au même niveau qu'à la fin de 2004. Ces dépôts sont plus sensibles à la tarification et sont ajustés ainsi plus facilement aux besoins de financement de la Banque.

Tableau 11

DÉPÔTS

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2005		2004	
Dépôts de particuliers				
À vue et à préavis	1 871 \$	13,7 %	1 858 \$	14,4 %
À terme				
Réseau de succursales	4 105	29,9 %	4 046	31,3 %
Courtiers	4 599	33,6 %	4 550	35,3 %
	8 704	63,5 %	8 596	66,6 %
Sous-total – particuliers	10 575	77,2 %	10 454	81,0 %
Entreprises, banques et autres				
À vue et à préavis	767	5,6 %	662	5,1 %
À terme fixe	2 355	17,2 %	1 795	13,9 %
Sous-total – entreprises, banques et autres	3 122	22,8 %	2 457	19,0 %
Total – dépôts	13 697 \$	100,0 %	12 911 \$	100,0 %

AUTRES PASSIFS

La diminution de plus de 800 millions \$ des autres passifs au cours de l'exercice 2005 est essentiellement attribuable aux engagements afférents à des valeurs vendues à découvert, lesquels dépendent des activités de négociation et des stratégies d'investissement. Les autres éléments, tels les intérêts courus sur les portefeuilles de dépôts, les chèques et autres effets en transit et les crédi-teurs divers, ont peu varié par rapport à l'an dernier.

DÉBENTURES SUBORDONNÉES

Les débentures subordonnées ont diminué de 101 millions \$ à la suite des remboursements des débentures séries 6 et 8 au cours de l'exercice. Ce réalignement du capital de la Banque en fonction de ses besoins de financement et des exigences réglementaires faisait partie intégrante des stratégies visant à améliorer les résultats en 2005.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élevaient à 913,2 millions \$ au 31 octobre 2005, soit une augmentation de 26,5 millions \$ par rapport à l'exercice financier précédent. Cette augmentation résulte principalement du bénéfice net de l'exercice, net des dividendes déclarés. La valeur comptable de l'action ordinaire est passée de 28,78 \$ au 31 octobre 2004 à 29,85 \$ au 31 octobre 2005.

Dépôts d'entreprises, banques et autres

Les dépôts d'entreprises, de banques et d'institutions gouvernementales ont augmenté de 665 millions \$, passant de 2,5 milliards \$ au 31 octobre 2004 à 3,1 milliards \$ au 31 octobre 2005. Cette augmentation, générée essentiellement en fin d'année, résulte de dépôts de courte durée effectués par certains clients institutionnels. Nonobstant cette hausse ponctuelle, ces liquidités sont nécessaires au financement des activités, dont notamment à la croissance du volume de prêts. La section sur les cotes de crédit de la Banque, à la page 45 du présent Rapport de gestion, précise également certains concepts relativement au coût associé à ce type de financement.

Au cours de l'exercice financier 2005, la Banque a émis 45 202 actions ordinaires en vertu de son régime d'options d'achat d'actions, pour un produit de 1,0 million \$. Au 31 octobre 2005, 23 556 545 actions ordinaires étaient en circulation.

Tableau 12

CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION

En date du 30 novembre 2005 (en nombre d'actions)

Actions privilégiées de catégorie A	
Série 9	4 000 000
Série 10	4 400 000
Total des actions privilégiées	8 400 000
Actions ordinaires	23 569 045
Options	416 537

CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

La Banque surveille étroitement la qualité de son capital puisqu'il constitue un facteur essentiel dans l'évaluation de son niveau de sécurité et de solidité par rapport à l'ensemble des risques liés à ses activités. Le ratio BRI de capital de première catégorie a légèrement diminué au 31 octobre 2005 et s'établissait à 10,2%, alors qu'il était de 10,5% au 31 octobre 2004.

Cette diminution est principalement attribuable à l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques résultant de la croissance des volumes de prêts. Le ratio BRI de capital total a diminué à 12,3 % au 31 octobre 2005, alors qu'il s'établissait à 14,0 % au 31 octobre 2004. Ce ratio tient compte du niveau de capital total, lequel est composé des capitaux propres, de la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales

et des débetures subordonnées. La diminution est principalement liée aux remboursements de débetures subordonnées, de même qu'à l'augmentation des volumes de prêts au cours de l'exercice.

Les tableaux 13 et 14 présentent l'actif pondéré en fonction des risques et le capital réglementaire qui servent au calcul des ratios, tels qu'établis par la Banque des règlements internationaux (BRI).

Tableau 13

ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2005	2004	2003
Éléments inscrits au bilan			
Liquidités	88 \$	68 \$	148 \$
Valeurs mobilières	397	255	359
Prêts hypothécaires	2 329	2 123	2 104
Autres prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 063	4 828	4 948
Autres éléments d'actifs	497	543	596
Provisions générales	65	65	73
Total – éléments inscrits au bilan	8 439 \$	7 882 \$	8 228 \$
Éléments hors bilan			
Instruments financiers dérivés	34	50	60
Engagements de crédit	50	54	123
Total – actif pondéré en fonction des risques	8 523 \$	7 986 \$	8 411 \$

Tableau 14

CAPITAL RÉGLEMENTAIRE – BRI

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2005	2004	2003	Variation 05/04
Capital de première catégorie				
Actions ordinaires	249,0 \$	248,6 \$	246,8 \$	– %
Surplus d'apport	0,1	–	–	–
Bénéfices non répartis	454,1	428,1	426,5	6
Actions privilégiées non cumulatives	210,0	209,7	200,0	–
Participation sans contrôle dans des filiales	6,8	6,3	41,8	8
Moins : écarts d'acquisition	(53,8)	(54,0)	(54,0)	–
Total – capital de première catégorie (A)	866,2	838,7	861,1	3
Capital de seconde catégorie				
Actions privilégiées non-cumulatives ⁽¹⁾	–	0,3	–	–
Débetures subordonnées	150,0	250,5	400,0	(40)
Provisions générales	65,3	65,3	73,0	–
Total – capital de seconde catégorie	215,3	316,1	473,0	(32)
Investissement dans une société satellite, titrisation et autres	(32,4)	(41,0)	(54,2)	(21)
Capital réglementaire – BRI (B)	1 049,1 \$	1 113,8 \$	1 279,9 \$	(6) %
Total de l'actif pondéré en fonction des risques (Tableau 13) (C)	8 522,6 \$	7 985,7 \$	8 410,5 \$	
Ratio BRI de première catégorie (A/C)	10,2 %	10,5 %	10,2 %	
Ratio BRI total (B/C)	12,3 %	14,0 %	15,2 %	
Ratio actif/fonds propres	15,8 x	15,0 x	13,1 x	
Capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires				
ordinaires sur l'actif pondéré en fonction des risques	7,5 %	7,6 %	7,8 %	

(1) Représente le montant des actions privilégiées excédant 25 % du capital de première catégorie.

DIVIDENDES

Tout au long de l'exercice financier 2005, la Banque a démontré la pertinence de son plan d'affaires et a réussi à générer une croissance des volumes de prêts et de dépôts, ainsi que du bénéfice net. Ces indicateurs importants ont permis au conseil d'administration de maintenir la tradition de versements ininterrompus de dividendes de la Banque. Pour l'exercice financier 2006, à chaque trimestre, le conseil d'administration continuera à évaluer la situation financière de la Banque, ainsi que sa capacité à atteindre ses objectifs financiers afin de supporter les déclarations de dividendes.

Tableau 15

DIVIDENDES EN ESPÈCES

Pour les exercices terminés les 31 octobre	2005	2004	2003
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	1,16 \$	1,16 \$	1,16 \$
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires (en milliers de dollars)	27 287 \$	27 248 \$	27 164 \$
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées ⁽¹⁾ (en milliers de dollars)	11 775 \$	16 218 \$	13 771 \$

(1) Incluent les dividendes relatifs aux actions privilégiées de catégorie A série 7 et série 8 totalisant 6 millions \$ en 2004 et 8 millions \$ en 2003, ainsi que la prime sur le rachat de 2 millions \$ en 2004 ayant été reclassés à titre de passif lié aux actions privilégiées à l'état consolidé des résultats.

COTES DE CRÉDIT

Le tableau 16 présente les cotes de crédit de la Banque, telles que déterminées par les agences de notation.

Tableau 17

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2006	2007	2008	2009	2010	Par la suite	Total
Dépôts à terme	5 253 \$	2 232 \$	1 308 \$	1 545 \$	711 \$	10 \$	11 059 \$
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert	697	-	-	-	-	29	726
Engagement afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	60	-	-	-	-	-	60
Débiteures subordonnées	150	-	-	-	-	-	150
Engagements en vertu de baux, contrats de services informatiques et autres	66	72	64	59	58	100	419
Total	6 226 \$	2 304 \$	1 372 \$	1 604 \$	769 \$	139 \$	12 414 \$

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des engagements contractuels de diverses natures. Les principales obligations découlent de l'émission de titres d'emprunt, incluant les dépôts souscrits auprès de particuliers, d'entreprises et d'autres institutions. Ce financement, combiné aux émissions de capital-actions,

Tableau 16

COTES DE CRÉDIT

	DBRS	STANDARD & POOR'S
Dépôts et dettes de premier rang	BBB	BBB (négatif)
Instruments à court-terme	R-2 (haut)	A-2
Débiteures subordonnées	BBB (bas)	BBB-
Actions privilégiées	Pfd-3n	BB+

Les dépôts de particuliers levés en succursales et en provenance des conseillers financiers constituent la principale source de financement de la Banque. La Banque peut également utiliser la titrisation afin de financer ses activités. Toutefois, dans certaines circonstances, la Banque doit obtenir du financement institutionnel, notamment en période de forte croissance ou pour répondre à des besoins de financement importants ponctuels. La capacité de la Banque à obtenir ce type de financement, ainsi que les coûts afférents sont liés aux cotes de crédit fixées par les agences de notation telles Dominion Bond Rating Service Limited (DBRS) et Standard & Poor's.

Compte tenu de l'utilisation limitée de ce type de financement par la Banque, le niveau des cotes de crédit a eu peu d'incidence sur le coût de financement jusqu'à maintenant.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau suivant présente un sommaire des principales obligations contractuelles au 31 octobre 2005, échéant au cours de chacune des cinq prochaines années et par la suite. La note 21 des états financiers consolidés complète cette information.

permet principalement de financer les activités de prêts et d'investissement.

Au cours de l'exercice, la Banque a renouvelé certains engagements relatifs à des espaces locatifs et des contrats de service de télécommunication, ce qui explique le niveau relativement plus élevé des engagements

en vertu de baux, contrats de services informatiques et autres, par rapport à l'an dernier. Ces nouveaux contrats permettront cependant de réduire les coûts relatifs à ces services au cours des années à venir.

Par ailleurs, la Banque doit également rendre disponibles des liquidités afin de faire face à certains projets d'investissement en infrastructure, notamment, l'ouverture prévue de certaines succursales, la mise à jour de plates-formes informatiques, ainsi que les projets visant à respecter les exigences réglementaires. Ces projets nécessiteront des investissements importants de l'ordre de 30 à 40 millions \$ annuellement au cours des cinq prochaines années.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque conclut plusieurs transactions impliquant des arrangements hors bilan. Notamment, la Banque gère ou administre des actifs de clients qui ne sont pas comptabilisés au bilan. De plus, les éléments hors bilan comprennent des instruments dérivés et des entités mises en place à des fins de financement et de gestion de capital.

BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION

L'actif administré et l'actif sous gestion comprennent principalement des prêts hypothécaires commerciaux et résidentiels sous gestion reliés aux activités de titrisation et des actifs de clients auxquels la Banque et B2B Trust fournissent divers services administratifs. Par l'intermédiaire de sa filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne, la Banque gère également des portefeuilles de placements de particuliers et d'institutions. Le tableau suivant illustre l'ensemble des biens administrés et des biens sous gestion. Au 31 octobre 2005, ces éléments totalisaient 13,8 milliards \$, en baisse de 1,1 milliard \$ par rapport à l'exercice financier précédent.

Tableau 18

ACTIF ADMINISTRÉ

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004	2003	Variation 05/04
REER et FERR autogérés	7 958 \$	8 378 \$	8 512 \$	(5) %
Institutionnels	1 809	2 695	2 644	(33)
Actifs de courtage de clients	1 623	1 390	1 345	17
Fonds communs de placement	1 213	1 332	1 238	(9)
Prêts hypothécaires sous gestion	843	800	1 428	5
Autres – Particuliers	320	283	321	13
Total – actif administré	13 766 \$	14 878 \$	15 488 \$	(7) %

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours normal de ses affaires, afin de se protéger contre les risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change et d'indices sur lesquels sont établis le rendement de dépôts indiciels, ainsi qu'afin de répondre à la demande de ses clients et de dégager un revenu de ses activités de négociation, la Banque souscrit divers contrats et engagements qui se traduisent en produits dérivés.

Les actifs liés aux régimes de retraite autogérés ont légèrement reculé d'un exercice financier à l'autre. Cette variation est principalement attribuable aux modifications de l'environnement réglementaire qui encourage les intervenants à assurer la gestion de leurs régimes autogérés eux mêmes. À moyen terme, la Banque anticipe que cette tendance se maintiendra. La Banque et sa filiale B2B Trust poursuivent toutefois leurs efforts afin de développer l'offre de services. Ces initiatives ont permis de conserver les positions sur ce marché, comme le démontre la croissance des volumes de plus de 125 millions \$ enregistrée au cours des trois derniers trimestres de 2005.

Les actifs institutionnels ont également diminué par rapport à l'exercice financier 2004 à la suite de la cession des opérations de la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs. Les actifs de courtage de clients ont progressé de 17 %, bénéficiant de la bonne performance des marchés boursiers et également des initiatives visant à accroître les opérations de courtage.

Excluant l'effet de la cession des opérations de la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc., les actifs des fonds communs de placement ont progressé de plus de 70 millions \$ ou 6 %, en raison des conditions favorables de marchés et de la demande soutenue pour ces produits d'épargne. Forte de son entente de distribution avec Industrielle Alliance, la Banque demeure, via son réseau de succursales, un important distributeur de fonds communs de placement.

Les prêts hypothécaires sous gestion, essentiellement liés aux opérations de titrisation, ainsi que les autres actifs de particuliers en fiducie sont demeurés relativement stable par rapport à l'an dernier.

Les frais, commissions et autres revenus tirés de ces actifs, lesquels sont détaillés au tableau 5, contribuent de manière importante à la profitabilité de la Banque.

Tous les produits dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur. Les opérations sur produits dérivés sont mesurées en fonction des montants nominaux de référence. Toutefois, ces derniers ne sont pas inscrits au bilan car ils ne représentent pas les montants réels échangés. De même, les montants nominaux, bien qu'ils servent de base aux calculs de paiements, ne reflètent pas le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés.

Les notes 1 et 19 des états financiers consolidés présentent de plus amples informations sur les types de produits dérivés ainsi que sur leur comptabilisation.

STRUCTURES D'ACCUEIL

La Banque utilise des structures d'accueil pour la titrisation de prêts hypothécaires dans le but d'obtenir du financement, de réduire le risque de crédit et de gérer son capital. La Banque n'agit pas à titre d'intermédiaire pour des clients dans ce type d'activité.

Dans le cadre d'une opération de titrisation, une entité cède des actifs à une structure d'accueil, généralement constituée sous forme de fiducie au Canada, contre de l'argent. La structure d'accueil finance ces achats par l'émission d'obligations à terme ou de papier commercial. Les ventes des créances s'accompagnent le plus souvent d'un rehaussement de crédit afin que les obligations ou le papier commercial bénéficient des meilleures cotes de crédit. Les dépôts de garantie, les actifs excédentaires et les garanties de liquidités constituent les principales formes de rehaussement. Les programmes de titrisation sont souvent assortis de contrats d'échange d'intérêts (swap) afin de garantir les paiements aux investisseurs.

Les opérations de titrisation sont comptabilisées comme ventes d'actifs uniquement lorsque la Banque est réputée avoir cédé le contrôle des actifs et qu'elle reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaires sur ces actifs. La Banque utilise principalement des conduits mis en place par de grandes banques canadiennes, ainsi que le programme des Obligations hypothécaires du Canada développé par la Société canadienne d'hypothèque et de logements. Au moment de la vente des actifs, la Banque conserve certains droits relatifs aux marges d'intérêt excédentaires et des comptes de réserve, lesquels constituent des droits conservés. La Banque revoit périodiquement la valeur de ces droits et constate aux résultats toute baisse de valeur durable, le cas échéant. De même, la Banque a conclu des contrats d'échange d'intérêt visant à garantir les paiements aux investisseurs. La Banque continue également d'assurer l'administration de tous les actifs titrisés après leur cession. Au cours de l'exercice, environ 340 millions \$ de prêts hypothécaires résidentiels ont été titrisés afin, entre autres, de financer la croissance des opérations. Au 31 octobre 2005, l'encours total des prêts hypothécaires titrisés s'élevait à 703 millions \$ et les droits conservés connexes à 21 millions \$. Des revenus de 11,7 millions \$ ont été constatés en 2005 au titre des opérations de titrisation, y compris des gains à la vente de 9,0 millions \$. La note 5 aux états financiers consolidés donne de plus amples renseignements sur ces structures.

ENGAGEMENTS RELATIFS AU CRÉDIT

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque utilise divers engagements de crédit hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins financiers de ses clients représentent le montant maximal de crédit additionnel que la Banque peut être obligée de consentir si les engagements sont entière-

ment utilisés. La note 21 des états financiers consolidés donne des informations additionnelles à ce sujet.

GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des ententes de garanties qui répondent à la définition de la note d'orientation concernant la comptabilité de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), intitulée *Informations à fournir sur les garanties* (NOC-14). Les principaux types de garanties sont des lettres de crédit de soutien et des garanties d'exécution. La note 21, afférente aux états financiers consolidés, fournit des renseignements détaillés au sujet de ces garanties.

Tableau 19

ENGAGEMENTS RELATIFS AU CRÉDIT ET AUX MARGES DE CRÉDIT

Aux 31 octobre (en milliers de dollars)	2005	2004
Engagements de crédit inutilisés	3 737 591 \$	3 474 492 \$
Lettres de crédit documentaire	15 076 \$	19 371 \$
Lettres de crédit de soutien et garanties d'exécution	60 672 \$	55 329 \$

ANALYSE SECTORIELLE

La Banque vise à se démarquer dans les secteurs d'activité où elle détient des positions avantageuses, principalement au Québec, mais aussi à travers le Canada pour certains types d'opérations. Ainsi, l'offre de service de la Banque couvre l'ensemble des besoins bancaires pour les particuliers et la PME au Québec. La Banque est aussi présente à travers le Canada par l'entremise des réseaux indirects de conseillers financiers, de partenaires financiers et de marchands qui contribuent à lever les prêts et dépôts. Également, la Banque offre des produits de financement commercial partout au Canada. La structure organisationnelle de la Banque est principalement axée sur les services offerts et les clientèles cibles :

- les Services financiers aux particuliers
- les Services financiers aux entreprises
- le secteur B2B Trust
- Valeurs Mobilières Banque Laurentienne (anciennement Gestion du patrimoine et Courtage)
- le secteur Autres

Comme le démontre le tableau suivant, chacun des secteurs contribue positivement aux résultats en 2005. Les contributions au bénéfice découlant des activités poursuivies, excluant le secteur Autres, s'établissaient à 38 % pour les Services financiers aux particuliers, à 32 % pour les Services financiers aux entreprises, à 25 % pour B2B Trust et à 5 % pour Valeurs Mobilières Banque Laurentienne.

L'amélioration notable des résultats est principalement attribuable au secteur Autres. Ce secteur

comprend les activités de gestion de l'appariement de l'actif et du passif, desquelles découlent l'amélioration du revenu net d'intérêt. Les résultats du secteur d'activité Services financiers aux particuliers, comme ceux du secteur B2B Trust, ont bénéficié de l'augmentation des volumes d'affaires, ce qui leur a permis de contrebalancer l'effet des augmentations de dépenses. La contribution des Services financiers aux entreprises a légèrement diminué, en raison d'une baisse des reve-

nues affectant ainsi la rentabilité. Le secteur d'activité Valeurs Mobilières Banque Laurentienne a, pour sa part, maintenu sa contribution, malgré ses investissements visant à développer sa clientèle.

Certaines transactions importantes en 2004 et 2005, dont notamment la cession de la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc., ont été constatées en partie aux différents secteurs d'activité. Les analyses présentées ci-après précisent ces allocations.

Tableau 20

CONTRIBUTIONS AU BÉNÉFICE NET

(en millions de dollars)	Services financiers aux particuliers	Services financiers aux entreprises	B2B Trust	Valeurs mobilières Banque Laurentienne	Autres	Total
2005						
Bénéfice net	29,8 \$	21,6 \$	16,3 \$	3,4 \$	(5,8) \$	65,3 \$
	[25,4 \$ découlant des activités poursuivies]				[(11,1) \$ découlant des activités poursuivies]	[55,6 \$ découlant des activités poursuivies]
	42 %	30 %	23 %	5 %	s/o	100 %
	[38% découlant des activités poursuivies]	[32% découlant des activités poursuivies]	[25% découlant des activités poursuivies]	[5% découlant des activités poursuivies]		
2004						
Bénéfice net	22,2 \$	24,4 \$	12,5 \$ ⁽¹⁾	4,3 \$	(23,5) \$	39,9 \$
	35 %	38 %	20 %	7 %	s/o	100 %

(1) Sur la base d'une participation de 77 %, avant la privatisation de B2B Trust au mois de juin 2004.

SERVICES FINANCIERS AUX PARTICULIERS

Priorités pour 2006

- Poursuivre le plan d'expansion et d'optimisation du réseau de succursales
- Développer le partenariat avec la FTQ
- Développer un positionnement permettant d'effectuer une offre intégrée de produits et services
- Développer les synergies entre les secteurs d'activités

Tableau 21

SERVICES FINANCIERS AUX PARTICULIERS

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004
Revenu net d'intérêt	250,1 \$	233,6 \$
Autres revenus	87,5	85,8
Revenu total	337,6	319,4
Provision pour pertes sur prêts	20,7	19,7
Frais autres que d'intérêt	277,9	265,6
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	39,0	34,1
Impôts sur les bénéfices	13,6	11,9
Bénéfice découlant des activités poursuivies	25,4	22,2
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	4,4	-
Bénéfice net	29,8 \$	22,2 \$
Ratio d'efficacité	82,3 %	83,2 %

Pour l'exercice financier 2005, la contribution des Services financiers aux particuliers aux résultats consolidés de la Banque a augmenté de 34 %, et s'établissait à 29,8 millions \$, comparativement à 22,2 millions \$ en 2004. Sur la base du bénéfice découlant des activités poursuivies, le bénéfice s'établissait à 25,4 millions \$, soit, tout de même, une augmentation de 14 % par rapport à l'an dernier. De plus, il faut noter qu'en 2004, une partie du gain réalisé grâce à la vente du portefeuille Visa, d'une valeur de 2,1 millions \$ et un montant de 1,0 million \$ provenant de la vente des activités de traitement d'opérations par carte de débit et de crédit et de certains droits de gestion de comptes de fonds communs de placement, avaient été attribués au secteur Services financiers aux particuliers.

Depuis 2003, les Services financiers aux particuliers n'ont cessé de prendre des initiatives afin de permettre à la Banque de se démarquer de ses concurrents au Québec, de manière à pouvoir assurer la croissance de ses affaires. Ces mesures n'ont pas tardé à porter fruits et dès l'an dernier, on pouvait dénoter une amélioration des niveaux d'activités et de la profitabilité. En 2005, ces initiatives se sont poursuivies et la croissance s'est accélérée. Beaucoup d'efforts seront encore nécessaires pour maintenir la récente tendance, mais déjà le nouveau positionnement de la Banque permet d'entrevoir l'avenir avec plus d'optimisme. Après les dispositions de portefeuilles jugés non-prioritaires, la Banque a déployé des efforts importants pour faire croître ses activités où elle avait des avantages concurrentiels. La croissance des prêts hypothécaires résidentiels de 375 millions \$ et des

dépôts aux particuliers de 112 millions \$, attribuable à l'ensemble du réseau de succursales, témoigne de ces efforts. Elle démontre aussi l'engagement et le dévouement de tous les employés de la Banque. Ces croissances de volume ont contribué directement à l'augmentation des revenus de 18 millions \$.

Par ailleurs, les pertes sur prêts sont demeurées relativement stables et s'établissaient à 20,7 millions \$ au cours de l'exercice financier 2005. Les frais d'exploitation ont augmenté de 12,3 millions \$, un résultat attribuable principalement aux dépenses de salaires et à la rémunération variable. L'efficacité, à 82,3 %, comparativement à 83,2 % en 2004, demeure une préoccupation. On mise toutefois sur l'augmentation continue des revenus pour améliorer cet indicateur en 2006.

Parmi les initiatives mises en œuvre ou menées à terme en 2005, on note, au premier plan, l'ouverture de six nouvelles succursales, lesquelles devraient permettre à la Banque d'améliorer son offre de services dans des marchés en pleine croissance.

Ces nouvelles succursales, situées à Blainville, Gatineau, Sainte-Dorothée, Mascouche, La Prairie et Vaudreuil ont contribué, jusqu'à maintenant, de façon satisfaisante aux objectifs de croissance. Parallèlement à ces ouvertures, la Banque a poursuivi la mise en œuvre de son plan de rénovation de succursales. Ainsi, d'ici la fin de l'année 2005, près de 20 % de toutes les succursales, essentiellement sur l'île de Montréal, auront fait l'objet de rénovations. Ces projets ont nécessité des investissements en capital d'environ 6,1 millions \$ en 2005 et ont également contribué à l'augmentation des frais d'entretien et réparation. En 2006, la Banque prévoit ouvrir trois nouvelles succursales et poursuivre son plan de rénovation.

Fort d'un rapprochement entre les parties, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et la Banque ont collaboré étroitement pour développer un programme répondant aux attentes et aux besoins exprimés par les membres de la FTQ. Le lancement du programme « *Complicité* » constitue une opportunité d'affaires intéressante pour le secteur des Services financiers aux particuliers et contribuera au développement d'une nouvelle clientèle.

Par ailleurs, des activités de marketing entreprises en 2004, y compris des campagnes de publicité directe et dans les médias, ont contribué à rehausser la visibilité et la notoriété de la Banque en 2005. Ces initiatives se poursuivront au cours de l'exercice financier 2006.

Le développement du réseau de guichets a également continué au cours de l'année, entre autres, par la conclusion d'un contrat de cinq ans pour l'exploitation de 17 guichets automatiques dans plusieurs stations de Métro de la Société de transport de Montréal (STM). La mise à jour du réseau de guichets automatiques qui s'échelonne jusqu'à la fin 2007, est un projet de plus de 20,5 millions \$ visant à moderniser le parc de la Banque afin d'améliorer le service à la clientèle et la qualité du réseau.

SERVICES FINANCIERS AUX ENTREPRISES

Priorités pour 2006

- Développer les synergies entre les secteurs d'activités
- Poursuivre le plan visant à participer aux programmes de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux
- Poursuivre le développement des activités de prêts aux PME, ainsi qu'au secteur agricole

Tableau 22

SERVICES FINANCIERS AUX ENTREPRISES

Pour les exercices terminés les 31 octobre
(en millions de dollars)

	2005	2004
Revenu net d'intérêt	56,2 \$	56,8 \$
Autres revenus	29,1	32,4
Revenu total	85,3	89,2
Provision pour pertes sur prêts	13,1	15,6
Frais autres que d'intérêt	38,8	36,0
Bénéfice avant impôts		
sur les bénéfices	33,4	37,6
Impôts sur les bénéfices	11,8	13,2
Bénéfice net	21,6 \$	24,4 \$
Ratio d'efficacité	45,5 %	40,3 %

Pour l'exercice financier 2005, la contribution des Services financiers aux entreprises aux résultats consolidés de la Banque a diminué à 21,6 millions \$, comparativement à 24,4 millions \$ en 2004. Cette diminution est principalement associée à la diminution de volume de prêts, ainsi qu'à l'augmentation des frais liés à la rémunération.

Au cours des 24 derniers mois, les activités de prêts aux petites et moyennes entreprises au Québec et en Ontario principalement, de même que dans le secteur agricole, ont permis à la Banque de limiter la diminution des volumes de prêts corporatifs, conséquente au réalignement de la politique de crédit en 2003. On peut maintenant anticiper que les volumes, après s'être stabilisés en 2005, reprennent leur croissance progressivement. Des efforts soutenus devront toutefois être déployés afin de poursuivre ce développement. À cet égard, l'ouverture de nouveaux centres d'affaires commerciales dédiés aux PME, tels que ceux de Longueuil et Laval inaugurés en 2005, permettront de favoriser l'atteinte de ces objectifs.

Le secteur des Services financiers aux entreprises a également bénéficié du marché immobilier canadien toujours très favorable en 2005. De plus, l'augmentation de ses forces de vente dans l'Ouest canadien en 2004 a également permis de participer à la forte croissance dans cette région. Ces activités demeurent très profitables, compte tenu des pertes sur prêts très faibles et des volumes d'affaires soutenus.

L'évaluation de la qualité du crédit du portefeuille de prêts commerciaux demeure une préoccupation importante dans l'environnement actuel. Malgré l'augmentation du taux de change du dollar canadien et aussi face à l'augmentation de la concurrence asiatique et des prix de l'énergie, le portefeuille s'est très bien comporté. La sensibilité de ce portefeuille de prêts face

à ces facteurs est revue continuellement et demeurera une priorité au cours de la prochaine année.

B2B TRUST

Priorités pour 2006

- Concentrer les efforts où B2B Trust détient des avantages compétitifs, notamment avec les intermédiaires financiers
- Accroître les investissements et ressources dédiées aux marketing
- Développer les activités de financement hypothécaire par l'entremise de courtiers

Tableau 23

B2B TRUST

Pour les exercices terminés les 31 octobre
(en millions de dollars)

	2005	2004
Revenu net d'intérêt	55,2 \$	48,8 \$
Autres revenus	14,0	14,9
Revenu total	69,2	63,7
Provision pour pertes sur prêts	6,2	4,7
Frais autres que d'intérêt	38,3	37,2
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	24,7	21,8
Impôts sur les bénéfices	8,4	7,4
Part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	-	1,9
Bénéfice net	16,3 \$	12,5 \$
Ratio d'efficacité	55,4 %	58,4 %

La contribution du secteur B2B Trust au bénéfice net a augmenté de 3,8 millions \$, et s'établissait à 16,3 millions \$ en 2005, comparativement à 12,5 millions \$ en 2004. Cette amélioration du bénéfice net, d'un exercice financier à l'autre, est principalement attribuable à l'augmentation du revenu net d'intérêt de plus de 10%. L'augmentation du volume de prêts, ainsi que l'effet de la retarification de dépôts, sont des éléments importants sur lesquels le secteur agit directement et qui ont eu un impact favorable sur les résultats. Cette amélioration, dans un environnement d'affaires toujours compétitif, est une indication que les stratégies de développement ont porté fruit.

Par ailleurs, l'augmentation des pertes sur prêts de 1,5 million \$, essentiellement liée à un portefeuille spécifique de marge de crédit, a quelque peu contrebalancé la croissance des revenus. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 1,1 million \$ et s'établissaient à 38,3 millions \$ en 2005, comparativement à 37,2 millions \$ en 2004. L'augmentation est due à la hausse des frais de rémunération et des honoraires

professionnels. En 2004, l'ajustement de la part des actionnaires sans contrôle d'un montant de 1,9 million \$, avant la privatisation de B2B Trust avait aussi contribué à réduire le bénéfice net du secteur.

Les prêts à l'investissement et les prêts REER s'élevaient à 1,3 milliard \$ au 31 octobre 2005, soit une augmentation de 135 millions \$, ou 12%, d'un exercice financier à l'autre. Ce résultat atteste la stabilité de ces produits clés auprès des consommateurs, de même que les étroites relations d'affaires de B2B Trust avec les intermédiaires financiers. De plus, la qualité du portefeuille de prêts à l'investissement est demeurée très bonne, tel que le démontre le ratio de pertes sur prêts de 0,08%. Fort de ses relations d'affaires avec les courtiers en fonds communs de placement, en valeurs mobilières, en assurances, en hypothèques et en dépôts; servi par ses alliances stratégiques avec les plus importantes institutions financières au Canada, B2B Trust anticipe maintenir ses parts de marché et poursuivre la croissance de ses activités.

VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE

Priorités pour 2006

- Poursuivre le développement du courtage institutionnel – revenu fixe
- Développer les synergies entre les secteurs d'activités
- Développer les activités de courtage de plein exercice

Tableau 24

VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE

Pour les exercices terminés les 31 octobre
(en millions de dollars)

	2005	2004
Revenu net d'intérêt	1,3 \$	1,4 \$
Autres revenus	21,3	26,0
Revenu total	22,6	27,4
Frais autres que d'intérêt	17,5	21,5
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	5,1	5,9
Impôts sur les bénéfices	1,7	1,6
Bénéfice net	3,4 \$	4,3 \$
Ratio d'efficacité	77,4 %	78,4 %

Le secteur d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne (anciennement Gestion du patrimoine et Courtage) a déclaré un bénéfice net de 3,4 millions \$ pour l'exercice financier 2005, comparativement à 4,3 millions \$ pour l'exercice financier 2004. Excluant l'effet des opérations de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actif inc. qui étaient, avant la cession, incluses avec ce secteur d'activité, la diminution de la profitabilité est attribuable à l'augmentation des dépenses occasionnées par l'embauche de plus de 25 nouveaux conseillers en placement et employés de soutien.

Les revenus des activités de courtage sont demeurés relativement stables à 21,6 millions \$, comparativement à 21,8 millions \$ en 2004, excluant les revenus de 1,0 million \$ et 5,6 millions \$ découlant des opérations de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actif inc. en 2005 et 2004, respectivement.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne concentre ses opérations principalement dans les activités de financement corporatif et portant sur les instruments financiers de revenu fixe, ainsi que dans les activités de courtage au détail et à escompte.

Avant la cession de la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc., le 31 décembre 2004, le secteur d'activité offrait également des services de gestion de fonds communs de placement et de gestion financière, privée et institutionnelle. Ces opérations, avant leur cession, avaient atteint le seuil de la rentabilité.

AUTRES

Priorités pour 2006

- Améliorer le revenu net d'intérêt en gérant de façon toujours plus efficiente l'actif et le passif de la Banque
- Poursuivre le développement d'outils de gestion visant à améliorer la qualité globale du crédit
- Assurer un support efficace aux secteurs d'activité

La contribution du secteur Autres de la Banque s'établissait à (5,8) millions \$ pour l'exercice financier 2005 ou (11,1) millions \$ pour les activités poursuivies, comparativement à (23,5) millions \$ pour l'exercice financier 2004. Excluant l'effet des transactions relatives à l'exercice 2004 détaillées ci-après, l'amélioration des résultats du secteur Autres est principalement attribuable à la croissance du revenu net d'intérêt, contrebalancée partiellement par une diminution des revenus de trésorerie et de marchés financiers.

Les résultats pour 2004 incluent une part de 1,7 million \$ du gain (net des impôts sur les bénéfices) réalisé grâce à la vente du portefeuille de prêts sur carte de crédit, une part de 3,6 millions \$ du gain réalisé grâce à la vente des activités de traitement d'opérations par carte de débit et de crédit et de certains droits de gestion de comptes de fonds communs de placement, ainsi que les retombées positives des changements dans l'estimation de certaines provisions liées à la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien, d'une valeur de 2,4 millions \$. De même, les résultats de 2004 incluent l'effet du reclassement des dividendes de 5,9 millions \$ et de la prime de rachat de 2,0 millions \$ relatifs aux actions privilégiées de catégorie A série 7 et série 8, ayant été rétroactivement imputés à l'état des résultats en 2004, en vertu de la nouvelle norme comptable sur

les instruments financiers, ainsi que la charge additionnelle de 0,7 million \$ relative au remboursement des débetures série 7.

ANALYSE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

ANALYSE SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Pour le quatrième trimestre terminé le 31 octobre 2005, la Banque a déclaré un revenu net de 21,6 millions \$, ou 0,79 \$ dilué par action ordinaire, comparativement à 7,1 millions \$, ou 0,17 \$ dilué par action ordinaire pour le quatrième trimestre 2004. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'établissait à 10,6 % pour le quatrième trimestre 2005, comparativement à 2,4 % pour la même période en 2004. Pour le quatrième trimestre 2005, le résultat issu des activités poursuivies s'élevait à 17,4 millions \$, ou 0,61 \$ dilué par action ordinaire.

Cette amélioration de la rentabilité est attribuable en grande partie aux stratégies plus rigoureuses de gestion de l'actif et du passif mises en œuvre en 2004, au réaligement de la structure du capital de la Banque, et à la croissance des portefeuilles de prêts. Les activités abandonnées, consécutivement à la vente de la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. décrite à la page 78, ont également contribué à l'augmentation globale de la rentabilité de la Banque au cours du quatrième trimestre compte tenu de la constatation d'une portion additionnelle du gain sur cession de 5,2 millions \$.

Pour le quatrième trimestre 2005, la provision pour pertes sur prêts s'est élevée à 11,8 millions \$, comparativement à 8,9 millions \$ pour la même période en 2004. On doit toutefois noter qu'au cours du quatrième trimestre de 2004, une provision additionnelle de 12,0 millions \$ avait été comptabilisée relativement aux portefeuilles de prêts commerciaux et personnels. L'effet de ces provisions avait été contrebalancé par la contrepassation de la provision générale pour un montant équivalent.

Pour le quatrième trimestre 2005, les frais autres que d'intérêt s'élevaient à 99,0 millions \$, comparativement à 91,3 millions \$ pour le quatrième trimestre 2004. Cette augmentation, d'un exercice financier à l'autre, est principalement attribuable à l'augmentation des coûts liés à la rémunération incitative.

Les impôts sur les bénéfices s'établissaient à 5,6 millions \$, soit un taux d'imposition effectif de 24,5 %, et incluaient l'effet d'ajustements de 1,7 million \$ attribuables aux initiatives conçues pour optimiser la situation fiscale de la Banque et des résultats favorables du quatrième trimestre.

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les résultats trimestriels de la Banque devraient généralement être relativement stables d'un trimestre à l'autre, notamment à cause de la nature des opérations bancaires qui portent sur de grands volumes d'opérations peu susceptible de fortes fluctuations à court terme. Toutefois, certaines opérations de trésorerie et certaines activités liées aux marchés financiers, dont les opérations de titrisation et les activités de négociation, génèrent de la volatilité. De plus, les résultats peuvent être influencés par certaines transactions particulières, telles des cessions d'activités ou d'actifs. Enfin, sur une période plus longue, les résultats de la Banque sont soumis aux changements macroéconomiques, qui peuvent survenir tant au Canada que dans le reste

du monde, notamment la situation des taux d'intérêt, les politiques monétaires et la croissance économique, ainsi que par les changements réglementaires.

Le tableau suivant présente, par trimestre, les éléments significatifs, tels que décrit au tableau 3 à la page 33 du présent Rapport annuel. Excluant l'effet de ces éléments, la variation des résultats d'un trimestre à l'autre s'explique principalement par la fluctuation des revenus de trésorerie et de marchés financiers. Aussi, la marge nette d'intérêt s'est améliorée depuis le second trimestre de 2004, notamment à cause des stratégies d'investissement et de couverture mises en œuvre au cours du quatrième trimestre 2004, ainsi que des retombées des économies de coûts liées au réaligement de la structure de capital de la Banque en 2004.

Tableau 25
RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars)

	2005			
	Trimestres terminés les			
	31 oct.	31 juil.	30 avril	31 janv.
Revenu total	133,8 \$	131,1 \$	118,0 \$	119,2 \$
Bénéfice découlant des activités poursuivies	17,4	15,2	11,0	12,1
Bénéfice net	21,6 \$	15,8 \$	10,6 \$	17,3 \$

(en millions de dollars)

	2004			
	Trimestres terminés les			
	31 oct.	31 juil.	30 avril	31 janv.
Revenu total	108,9 \$	117,2 \$	121,5 \$	118,5 \$
Bénéfice net	7,1 \$	9,7 \$	11,4 \$	11,7 \$

Facteurs qui ont entraîné des variations au cours des trimestres de 2004 :

Frais d'intérêt consécutif aux reclassements des dividendes et de la prime de remboursement payée pour le rachat des actions privilégiées de catégorie A, série 7 et série 8, y compris le chevauchement des paiements de dividendes		(3,8) \$	(1,9) \$	(1,9) \$
Augmentation des actifs d'impôts futurs découlant de l'augmentation du taux d'imposition de l'Ontario				1,5
Vente du portefeuille de prêts Visa de l'Ontario et de l'Ouest canadien			3,8	
Vente des activités de traitement d'opérations par carte de débit et de crédit, et de certains droits de gestion de comptes de fonds communs de placement		4,6		
Révision des provisions liées aux succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien vendues au cours du quatrième trimestre de 2003		2,4		
Coûts associés au remboursement des débetures série 7		(0,7)		
Total des éléments ayant un impact sur le bénéfice net en 2004	- \$	2,5 \$	1,9 \$	(0,4) \$

CADRE DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

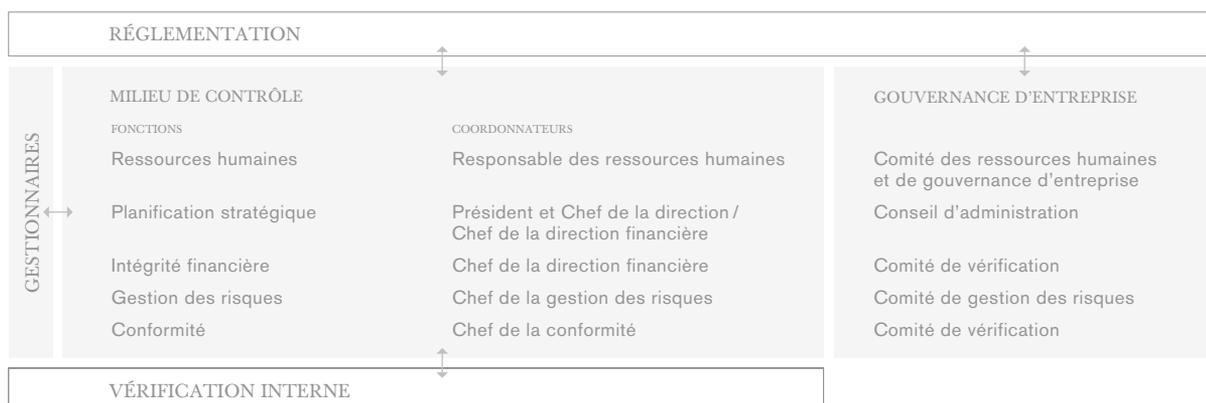
La Banque est exposée à différents types de risques de par la nature des activités commerciales qu'elle poursuit. En vue de s'assurer de la prise en compte de tous les risques importants auxquels elle pourrait être confrontée, la Banque s'est dotée d'un Cadre de gestion intégrée des risques devant permettre aux administrateurs d'effectuer une supervision en matière d'évaluation et de contrôle des risques.

L'objectif principal de ce Cadre est de créer une culture de gestion des risques axée sur l'établissement de mesures permettant d'optimiser le ratio rendement/risque dans toutes les sphères d'activité de l'institution. Ces mesures comprennent essentiellement l'établissement de processus permettant de déceler, comprendre et évaluer en permanence les risques importants ; l'adoption de limites de risque et de politiques de gestion des risques, saines et prudentes ; l'établissement

et l'application de contrôles internes efficaces et la définition des rôles et responsabilités du comité de direction en matière de gestion des risques.

Le Cadre se compose de deux sections : le milieu de contrôle et la gouvernance d'entreprise. Le milieu de contrôle repose sur cinq fonctions : les ressources humaines, la planification stratégique, l'intégrité financière, la gestion des risques et la conformité. En ce qui a trait à la gouvernance d'entreprise, le conseil d'administration a la responsabilité ultime de s'assurer autant que possible que la tolérance globale au risque soit en accord avec les stratégies et objectifs de la Banque et que ses ressources, sa technologie et ses processus soient alignés sur ses objectifs. La responsabilité de chaque fonction est déléguée à certains membres de la direction et supervisée par les comités du conseil d'administration.

Tableau 26



STRUCTURE DE GESTION DES RISQUES

La direction a élaboré une structure de gestion des risques qui a été approuvée par le conseil d'administration. Le comité de direction a établi que le risque de crédit, le risque de marché (incluant les risques de taux d'intérêt, de change étranger et de liquidité), le risque de gestion du capital, le risque structurel, le risque opérationnel et le risque réglementaire sont davantage contrôlables et mesurables, et peuvent par conséquent être encadrés plus formellement. Des politiques spécifiques encadrent ces risques qui font aussi l'objet d'une surveillance continue par le comité de direction, tel que décrit ci-dessous.

GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant de l'incapacité ou du refus d'une contrepartie de s'acquitter entièrement de ses obligations financières ou contractuelles relativement à un instrument financier figurant ou non au bilan.

La gestion des risques de crédit est une fonction indépendante des opérations, ce qui préserve l'indépendance et l'intégrité de l'évaluation des risques. Le comité

de crédit a pour mandat de superviser, sur une base opérationnelle, l'ensemble de la gestion du risque de crédit. Un rapport concernant la gestion du risque de crédit est présenté, une fois par trimestre, au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration. Les politiques dont s'est dotée la Banque en matière de gestion du risque de crédit assurent une juste appréciation des risques et l'établissement des taux prêteurs en conséquence. Ces politiques comprennent l'autorisation de crédit par niveau d'autorité, l'attribution de cotes de risque, la gestion des prêts douteux, l'établissement de provisions spécifiques et générales, et la tarification en fonction du risque.

La diversification est l'un des principes fondamentaux en matière de gestion de risques. À cet effet, la politique de crédit établit des lignes directrices visant à limiter les concentrations de crédit par contrepartie, par secteur d'activité, et définissant certains secteurs jugés plus risqués à éviter.

Les politiques sont revues et approuvées périodiquement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Pour ce qui est de l'autorisation des contreparties et des prêts, le processus d'autorisation est fortement centralisé. La Banque utilise des systèmes experts pour appuyer le processus décisionnel relatif à la majorité des demandes de crédit personnel à la consommation, de prêts hypothécaires résidentiels et de cartes de crédit. En ce qui concerne les prêts commerciaux, les demandes sont analysées cas par cas par des équipes spécialisées. La Banque assure un suivi rigoureux et systématique de son portefeuille de prêts tant sur le plan qualitatif que quantitatif, grâce à des mécanismes et politiques qui touchent la révision systématique des différents types de dossiers, des systèmes de mise à jour des cotes de risque et l'analyse de la tarification. Chaque mois, le comité de crédit de la Banque révisé la situation des prêts douteux et procède à un suivi des prêts en défaut depuis au moins 90 jours. Les processus de recouvrement sont centralisés et s'appuient sur une expertise spécialisée.

Afin de gérer ses risques, la Banque utilise divers outils. Parmi ceux-ci, un système de cotation des risques à 18 cotes est utilisé pour évaluer tous les crédits de type commercial. À partir d'un certain niveau de cote, les dossiers sont considérés comme étant sous surveillance et leur gestion suit des procédures particulières.

En ce qui concerne la qualité des portefeuilles, un prêt est considéré comme douteux lorsque les paiements d'intérêt accusent plus de 3 mois de retard ou si, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant à la possibilité de recevoir la totalité des intérêts et du capital à l'échéance.

Des provisions spécifiques pour pertes sont constituées pour ramener la valeur comptable des prêts douteux à la valeur de réalisation actualisée estimée. Dans le cas des prêts douteux commerciaux et immobiliers, les provisions sont révisées selon un processus continu sur une base individuelle.

Pour les prêts douteux à la consommation, les provisions sont établies sur les portefeuilles à partir d'une formule qui tient compte de l'historique des pertes ou, prêt par prêt dans certains cas.

En sus des provisions spécifiques, la Banque établit une provision générale afin de pourvoir aux pertes éventuelles émanant de ses portefeuilles de prêts performants selon une méthode qui inclut des facteurs tels que la taille des portefeuilles, leur profil de risque et les pertes historiques. Cette méthode est basée sur la ligne directrice C-5 « Provisions générales pour risque de crédit » du Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (BSIF).

GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut encourir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers inscrits ou non au bilan, suite à la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ainsi que les cours obligataires et boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement et de négociation de la Banque.

Politiques et normes

La Banque accorde une place fondamentale à la gestion efficace du risque de marché dont l'objectif premier est la maximisation de la relation rendement/risque à l'intérieur de limites préalablement définies tenant compte du degré de risque que la Banque et ses filiales sont disposées à assumer.

La Banque s'est ainsi dotée de politiques et de plafonds en fonction desquels elle surveille et limite l'exposition au risque de marché découlant de ses activités de négociation et de gestion de l'actif et du passif. Les politiques et les limites établies reflètent la ligne de conduite de la Banque et de ses filiales en matière de gestion des différents risques associés aux activités de trésorerie. Ces politiques et limites sont révisées par le conseil d'administration au moins sur une base annuelle, en vue de s'assurer de leur conformité aux principes, objectifs et stratégie de gestion retenus.

Des rapports détaillés sur le niveau de risque et sur la surveillance des limites sont produits sur une base quotidienne et présentés :

- quotidiennement aux gestionnaires de portefeuilles et de risques ;
- trimestriellement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

La gestion du risque de marché comprend : la gestion des risques de taux d'intérêt, de change étranger et de liquidité.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond aux pertes financières que la Banque et/ou ses filiales pourraient enregistrer suite à des fluctuations défavorables des taux d'intérêt. La section portant sur le risque structurel traite en détail de la gestion globale du risque de taux d'intérêt.

Risque de change étranger

Le risque de change étranger correspond aux pertes en dollars canadiens que la Banque et/ou ses filiales pourraient enregistrer suite à des fluctuations défavorables des taux de change. Il provient essentiellement des positions de change étranger maintenues par la Banque pour soutenir l'offre de produits et services en devises autres qu'en dollars canadiens, des activités d'arbitrage et, dans une moindre mesure, du non-appariement en devises des éléments d'actif et de passif inscrits ou non au bilan, ainsi que de la non concordance des entrées et sorties de fonds en devises.

Le contrôle du risque de change étranger implique donc que les positions non couvertes soient maintenues et gérées de façon à profiter des fluctuations à court terme des marchés, d'où l'établissement de limites globales, révisées au moins annuellement, qui spécifient le risque maximum que la Banque est prête à supporter compte tenu de ses activités.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Banque subisse une perte si elle ne disposait pas, au moment

approprié, des liquidités nécessaires pour respecter tous ses engagements de sorties de fonds, que ceux-ci soient inscrits ou non au bilan.

Une gestion efficace des liquidités est essentielle pour maintenir la confiance du marché et protéger le capital de la Banque. Les politiques de gestion du nantissement, des liquidités et du financement, ainsi que le plan de gestion des liquidités définissent la structure de gestion, les responsabilités et les indicateurs pour une gestion prudente des liquidités. Ce cadre de gestion vise à assurer que la Banque, incluant ses filiales, aura à sa disposition les fonds nécessaires pour faire face à tous ses engagements. La Banque effectue un suivi quotidien de ses liquidités et veille à ce que les indicateurs corporatifs et les exigences statutaires s'appliquent à elle et à ses filiales soient respectés.

Partie intégrante de la gestion de l'actif et du passif, la gestion des liquidités porte une attention particulière aux échéances de dépôts et de prêts ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds. La Banque veille à constituer un volume stable de dépôts de base en provenance des particuliers et des courtiers de dépôts, ainsi qu'à s'assurer de la diversification de ses sources de financement (par client, type de dépôt, marché et échéance). Le recours au marché des capitaux, par l'émission de capitaux propres ou de titres de dette à court terme, constitue une partie du financement.

La titrisation d'éléments d'actif offre également une possibilité de financement supplémentaire grâce à la vente d'éléments d'actif. La Banque assure aussi la surveillance constante de ses besoins opérationnels. Elle veille notamment à évaluer et à prévoir ses engagements, et à s'assurer qu'un minimum d'actifs liquides de qualité soit immédiatement disponible pour parer à toute éventualité.

Un plan de contingence prévoit des mesures pour assurer que la Banque puisse s'acquitter de ses obligations dans l'éventualité d'une situation de pression extrême sur les liquidités.

Méthodes d'évaluation et d'encadrement des risques de marché (taux d'intérêt et change étranger)

L'évaluation des risques de marché à la Banque Laurentienne repose sur la combinaison de deux groupes de mesures :

- la valeur à risque (VAR) et la mise en application de scénarios-chocs ; et
- des limites dites « nominales » et diverses autres mesures de sensibilité qui permettent d'encadrer les risques qui ne seraient pas saisis par les mesures de VAR et de scénarios.

La valeur à risque

La Banque a adopté une structure de gestion et de suivi des risques de marché qui inclut le recours à la méthodologie VAR pour l'ensemble de ses portefeuilles de négociation. La valeur à risque correspond à la perte maximale que la Banque pourrait enregistrer sur une période d'une journée, avec un niveau de confiance de

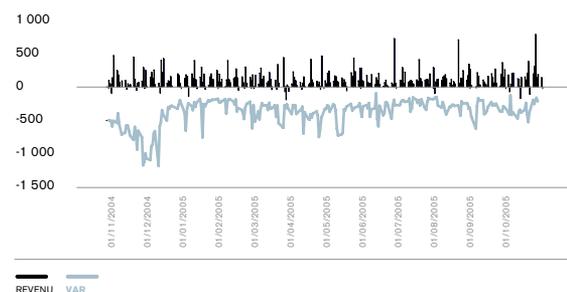
99%. Par conséquent, les chances que les pertes réelles encourues soient plus élevées que la VAR sont de l'ordre de 1%. La méthode retenue pour le calcul de la VAR est celle des simulations historiques qui prend implicitement en compte les corrélations entre les différents marchés.

Une valeur à risque globale est calculée pour l'ensemble des activités des marchés financiers. Des valeurs à risque sont également calculées pour certains portefeuilles. Les valeurs à risque ainsi obtenues sont comparées aux limites établies à cet effet sur une base journalière afin de limiter les risques encourus. Parallèlement au modèle de valeur à risque, des scénarios de chocs sont envisagés et leur impact évalué sur les profits et pertes de certains portefeuilles.

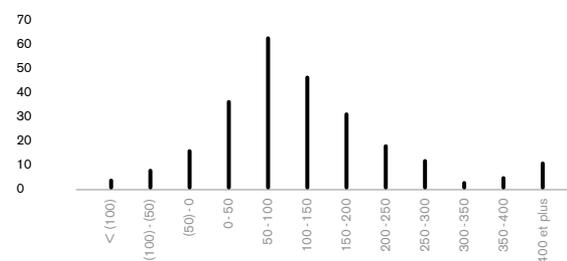
Activités de négociation

Les activités de négociation sont axées sur les besoins de la Banque et de ses clients. Les risques de marché associés aux activités de négociation découlent des activités pour lesquelles la Banque agit à titre de principal ou d'agent pour ses clients. Ces activités sont menées principalement par la filiale Valeurs Mobilières Banque Laurentienne et, dans une moindre mesure, par la trésorerie de la Banque. Les graphiques ci-dessous réfèrent aux portefeuilles de négociation.

COMPARAISON JOURNALIÈRE DES REVENUS DE NÉGOCIATION PAR RAPPORT À LA VAR GLOBALE
(en milliers de dollars)



DISTRIBUTION DES REVENUS DE NÉGOCIATION
(nombre de jours / en milliers de dollars)



Le premier graphique ci-dessus compare les revenus nets des activités de négociation et la valeur à risque quotidienne liée à ces activités. Au cours de l'exercice financier 2005, nous avons connu 28 jours de pertes nettes. Aucune des pertes nettes subies n'a excédé la

VAR estimative pour ces mêmes journées. La perte la plus importante a eu lieu le 30 mars et s'élevait à 192 000 \$. La VAR moyenne durant l'exercice s'élevait à 378 000 \$ comparativement à des revenus moyens de 124 000 \$.

Le deuxième graphique en page 55 montre la distribution quotidienne des revenus de négociation pour l'exercice financier 2005.

GESTION DU RISQUE STRUCTUREL

Le risque structurel correspond à l'impact potentiel défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur les résultats et la valeur économique de la Banque. Ce risque est dû principalement aux différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des éléments du bilan et hors bilan, ainsi qu'aux options imbriquées dans certains produits bancaires, notamment les clauses de rachat par anticipation et les engagements hypothécaires.

La gestion du risque structurel nécessite le suivi rigoureux de quatre groupes de portefeuilles distincts :

- les opérations bancaires de la clientèle de la Banque, qui sont affectées par les choix des clients, les produits offerts et les politiques de tarification selon les termes ;
- les activités de placement constituées de titres négociables et de financement institutionnel regroupés dans les portefeuilles de liquidités primaires et secondaires, et dans le portefeuille de positionnement ;
- les activités de négociation de titres, qui sont évaluées chaque jour à leur juste valeur marchande selon l'évolution des taux ; et
- un portefeuille de couverture qui permet à la Banque de contenir le risque global lié aux taux d'intérêt à l'intérieur des limites strictes de balises internes.

La gestion dynamique et bien contrôlée du risque structurel vise la maximisation de la rentabilité de la Banque et la préservation de la valeur économique des capitaux propres. Afin d'atteindre cet objectif, divers instruments de trésorerie et instruments dérivés dont, principalement, les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme normalisés et les options, sont utilisés pour modifier les caractéristiques de taux d'intérêt des instruments sous-jacents au bilan et pour couvrir le risque inhérent aux options imbriquées dans les produits de prêts et de dépôts.

Le risque structurel est géré globalement par le comité de gestion de l'actif et du passif, en conformité avec la politique de gestion des risques structurels approuvée par le conseil d'administration. Cette politique définit des plafonds relatifs à l'appréciation du risque lié au revenu d'intérêt et du risque de valeur économique. Ces plafonds de risque sont calculés en simulant l'impact d'un mouvement parallèle immédiat et soutenu de 100 points de base des taux pour toutes les échéances.

Le risque lié à la valeur économique mesure l'incidence défavorable nette sur la valeur actualisée de l'actif et du passif figurant au bilan et hors bilan.

Le risque lié au revenu d'intérêt mesure l'incidence défavorable sur le revenu net d'intérêt des fluctuations des taux d'intérêt au cours des 12 prochains mois. Les positions des portefeuilles sont revues chaque semaine par le comité de gestion de l'actif et du passif qui a la responsabilité d'établir le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêt et de recommander la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu. De plus, des rapports de suivi des limites sont présentés périodiquement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration. La gestion du risque structurel se fait à partir d'un relevé hebdomadaire des écarts. La position de la Banque en matière de sensibilité aux taux d'intérêt au 31 octobre 2005 est présentée à la note 20 des états financiers consolidés. Pour assurer une saine gestion du risque structurel, la direction procède à des analyses de simulation sur le revenu net et sur la valeur économique de l'avoir des actionnaires ordinaires. Ces simulations sont réalisées à partir des données du relevé des écarts de retarification et selon divers scénarios de taux d'intérêt. L'un des principaux exercices de simulation consiste à soumettre le bilan de la Banque à un mouvement à la hausse soudain et soutenu de 1 % des taux d'intérêt. Au 31 octobre 2005, une majoration immédiate et soutenue de 1 % des taux d'intérêt de tous les portefeuilles aurait ainsi entraîné une baisse d'environ 3,6 millions \$ du revenu net avant impôts sur les 12 mois suivants et aurait eu des retombées de (50,6) millions \$ sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Ces résultats reflètent une gestion qui tire parti des mouvements des taux d'intérêt à court terme et à long terme, tout en maintenant la sensibilité à ces fluctuations bien en deçà des plafonds fixés par le conseil d'administration.

RISQUE LIÉ À LA GESTION DU CAPITAL

Le risque lié à la gestion du capital correspond à l'incidence éventuelle défavorable pour l'institution de ne pas maintenir un capital adéquat pour soutenir ses opérations.

Le capital de la Banque se compose des actions ordinaires, des bénéfices non répartis, des actions privilégiées, des débentures subordonnées et de la part des actionnaires sans contrôle dans une filiale. Le capital est un facteur important pour évaluer le niveau de sécurité et de solidité de la Banque par rapport à l'ensemble des risques liés à ses activités. La gestion serrée du capital contribue à sa rentabilité puisque celui-ci est alloué aux secteurs clés pour lesquels on a défini des objectifs et des critères de rentabilité précis.

La Banque vise à conserver un niveau optimal de capital qui puisse soutenir ses activités tout en générant pour ses actionnaires un rendement concurrentiel et intéressant, compte tenu des normes de l'industrie et de son profil de risque propre. Elle a pour politique de maintenir ses ratios de capital statutaire à un niveau semblable à celui de l'industrie et conforme aux règles définies par le BSIF.

Un plan de capital préparé annuellement précise les ratios de capital visés en tenant compte des niveaux prévus de l'actif pondéré par le risque et des initiatives prévues en matière de gestion du capital. Des rapports de suivi des ratios de capital statutaire sont présentés trimestriellement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Nouvel accord de Bâle

Le comité de Bâle sur le contrôle bancaire a élaboré un nouvel accord (Bâle II) qui entrera en vigueur au mois de novembre 2007. Cet accord reposera sur trois piliers plutôt qu'un seul, à savoir les exigences minimales de fonds propres, un cadre de surveillance prudentielle et la divulgation financière. Bâle II tiendra compte davantage des risques réels et permettra le choix entre trois méthodes d'évaluation des risques de crédit et opérationnel. La Banque est présentement engagée dans le processus d'implantation du Nouvel accord de Bâle en utilisant la méthode standard pour le risque de marché et la méthode indicateur de base pour le risque opérationnel.

GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est inhérent aux activités des institutions financières. Il résulte d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des procédures, à des personnes, à des systèmes internes ou à des événements extérieurs. Bien qu'il ne puisse être éliminé, sa gestion est intégrée dans les processus décisionnels des administrateurs de la Banque, des membres de la haute direction, ainsi que des gestionnaires.

La politique de gestion du risque opérationnel, revue annuellement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration, décrit le Cadre de gestion du risque opérationnel et définit les rôles et responsabilités des divers intervenants. Les gestionnaires des lignes d'affaires et des filiales sont les premiers responsables de la gestion du risque opérationnel dans leurs opérations quotidiennes. Le groupe de gestion du risque opérationnel doit, pour sa part, encadrer le processus de gestion de ce risque. Une vérification complète et indépendante de ce processus est assurée par la vérification interne de la Banque, qui communique les conclusions de ses mandats de vérification au groupe de gestion du risque opérationnel, ainsi qu'aux comités de gestion des risques et de vérification du conseil d'administration de la Banque.

Le processus de gestion du risque opérationnel dont s'est dotée la Banque comprend les étapes suivantes :

L'adoption de politiques par le conseil d'administration

Le Cadre de gestion du risque opérationnel inclut les politiques suivantes : la politique de gestion du risque opérationnel, la politique de gestion du risque d'impartition, la politique de gestion du risque de la sécurité de l'information, et la politique de gestion du risque de responsabilité professionnelle.

La cueillette des données de pertes opérationnelles

Les données concernant les pertes opérationnelles sont centralisées au sein du groupe de gestion du risque opérationnel.

L'identification des risques opérationnels

Les gestionnaires doivent identifier les risques découlant de leurs activités, y compris les risques reliés à de nouveaux produits, de nouvelles activités ou de nouvelles façons de faire.

L'évaluation des risques opérationnels

Toutes les activités de la Banque sont regroupées à l'intérieur de grands processus. Lors d'ateliers d'auto-évaluation, ou au moment de tout changement important, les gestionnaires doivent procéder à une évaluation visant à déterminer la cote de risque attribuable à chacun de leurs processus.

La gestion proprement dite du risque opérationnel

Il s'agit en fait de prendre la décision d'accepter, contrôler, éviter ou transférer certains risques et la mise en place des procédures et mesures de contrôle appropriées. La Banque utilise plusieurs moyens visant à minimiser ou transférer ses risques, dont la participation à un programme d'assurances corporatives, ainsi que l'élaboration d'un plan global et intégré de continuité des affaires. De plus, un comité de prévention de la fraude composé des responsables de sécurité et de représentants des lignes d'affaires se réunit périodiquement afin d'analyser les tendances en terme de fraudes, ainsi que pour trouver des moyens d'améliorer constamment nos méthodes et outils de prévention de la fraude.

La production de rapports sur le risque opérationnel

Ces rapports sont adressés aux gestionnaires, aux membres de la haute direction et aux administrateurs. Ils comportent notamment les plans d'action visant à réduire le niveau de risque des processus d'affaires dont la cote globale de risque opérationnel est considérée comme étant trop élevée, selon les niveaux de tolérance établis par la Banque.

GESTION DU RISQUE RÉGLEMENTAIRE

Le risque réglementaire découle du risque lié au défaut par la Banque de se conformer aux lois, aux règles, aux règlements, aux pratiques établies ou aux normes déontologiques en vigueur. La politique en matière de conformité décrit le programme de conformité et définit les rôles et responsabilités des divers intervenants. Le programme de conformité inclut l'ensemble des exigences réglementaires qui ont un impact jugé important sur les activités de la Banque et qui sont contenues dans les programmes sectoriels de conformité, ainsi que les mandats, échéanciers et rapports de conformité.

Les rapports de conformité sont présentés au Président et chef de la direction, au comité de direction, au comité de gestion des risques du conseil d'administration, puis au comité de vérification du conseil d'administration.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Afin de veiller à ce que les états financiers consolidés et le rapport de gestion donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque et des résultats de son exploitation, les contrôles et procédures à l'égard de l'information financière sont constamment révisés et développés.

L'adoption des règlements visant à renforcer la confiance des investisseurs par les autorités canadiennes en valeurs mobilières en 2004, dont notamment celle du règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, a incité la Banque à revoir son processus de communication de l'information. Entre autres, un comité de divulgation formel revisite maintenant les principaux documents déposés auprès des organismes de réglementation. Ce comité permet en outre de valider que les informations importantes, touchant toutes les opérations, sont communiquées.

La Banque travaille maintenant activement aux phases suivantes devant mener à l'attestation sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière, tel que requis par le projet de règlement 52-111. Une équipe de projet dédiée au processus d'attestation financière, composée de professionnels spécialisés en contrôle et en vérification, a été mise en place au cours de l'exercice 2005 afin de s'assurer que la Banque puisse rencontrer ces nouvelles exigences.

Le Président et chef de la direction et le Premier vice-président exécutif et chef de la direction financière de la Banque, en collaboration avec la direction de la Banque, ont évalué que les contrôles et procédures de communication de l'information, au 31 octobre 2005, étaient efficaces afin d'assurer que tous les renseignements significatifs soient divulgués.

PRINCIPALES CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les principales conventions comptables utilisées par la Banque sont présentées à la note 1 des états financiers consolidés. Certaines conventions comptables sont critiques, dans la mesure où elles réfèrent à des montants importants et exigent que la direction formule des estimations qui, en soi, impliquent des incertitudes. La préparation des états financiers consolidés, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR), exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses, principalement par rapport à l'évaluation d'éléments qui ont un effet sur les montants présentés aux états financiers consolidés. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les conventions comptables critiques qui exigent de la direction qu'elle pose des jugements et fasse des estimations sont décrites ci-dessous.

PROVISIONS CUMULATIVES POUR PERTES SUR PRÊTS

Les provisions cumulatives pour pertes sur prêts reflètent l'estimation par la direction des pertes liées aux portefeuilles de prêts. La direction revoit régulièrement la qualité du crédit des portefeuilles afin de s'assurer de la suffisance de la provision pour pertes sur prêts. Compte tenu de l'importance des montants et des incertitudes qui leur sont associés, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes de celles retenues dans la détermination des provisions cumulatives pour pertes sur prêts, notamment l'évaluation relative aux montants et aux dates de flux de trésorerie futurs, la juste valeur des garanties et les coûts de réalisation, ainsi que l'interprétation de l'impact des conditions économiques et de marché pourrait se traduire par des niveaux de provisions sensiblement différents. Des changements dans les circonstances peuvent faire en sorte que de futures évaluations du risque de crédit diffèrent de façon significative des évaluations courantes, et qu'une augmentation ou une réduction des provisions cumulatives pour pertes sur prêts s'avère nécessaire. Conséquemment, ces changements pourraient avoir une incidence importante sur la provision pour pertes sur prêts à l'état consolidé des résultats de l'exercice financier. Une description détaillée de la méthode utilisée pour établir la provision pour pertes sur prêts se retrouve à la note 1 des états financiers consolidés, à la page 72 du présent Rapport annuel.

La Banque a développé un modèle d'évaluation de la provision générale basé sur l'historique de pertes des différents portefeuilles. Ce modèle supporte la provision de 65,3 millions \$ au 31 octobre 2005. D'autres hypothèses et paramètres auraient pu générer des évaluations différentes.

ÉCARTS D'ACQUISITION, AUTRES ACTIFS INCORPORELS ET AUTRES ACTIFS

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont soumis, au moins annuellement, à un test de dépréciation basé sur leur juste valeur. Au 31 octobre 2005, le solde des écarts d'acquisition entièrement attribué au secteur Services financiers aux particuliers s'élève à 53,8 millions \$.

Le test de dépréciation compare initialement la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition, à sa valeur comptable. La Banque utilise principalement la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation. La direction de la Banque doit effectuer un certain nombre d'estimations importantes lorsqu'elle évalue la juste valeur de ses écarts d'acquisition. Ces estimations comprennent les taux de croissance projetés pour le revenu net, les flux de trésorerie futurs, le nombre d'années utilisées aux fins du modèle des flux de trésorerie, le taux d'actualisation pour les flux de trésorerie futurs et plusieurs autres éléments. La direction croit que toutes les estimations sont raisonnables et conformes aux objectifs financiers de la Banque. Ils reflètent les meilleures estimations de la direction, mais

comportent toutefois des incertitudes inhérentes, hors de son contrôle.

Toute modification apportée à l'une ou l'autre des estimations utilisées pourrait avoir une incidence importante sur le calcul de la juste valeur et sur la charge pour perte de valeur qui en résulterait. Par conséquent, la Banque ne peut raisonnablement quantifier l'incidence qu'aurait eu l'utilisation d'hypothèses différentes sur sa performance financière globale. De plus, il est impossible de prévoir si un événement qui déclenche une dépréciation surviendra, ni quand il surviendra, ni comment il se répercutera sur les valeurs de l'actif présentées par la Banque.

Aucune charge pour perte de valeur n'a été comptabilisée en 2005 et en 2004.

Pour plus de renseignements sur les écarts d'acquisition, se reporter à la note 7 afférente aux états financiers consolidés.

Autres actifs incorporels et autres actifs

La Banque soumet également ses autres actifs incorporels dont la durée de vie est définie au test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. En effectuant ce test, la direction évalue les flux de trésorerie futurs qu'elle prévoit tirer des actifs et de leur cession éventuelle. Une baisse de valeur est constatée, lorsque la somme des flux de trésorerie futurs prévus non actualisés est inférieure à la valeur comptable de l'actif. Aucune charge pour perte de valeur importante n'a été comptabilisée en 2005 et en 2004.

Par ailleurs, la Banque revoit périodiquement la valeur de ses autres actifs, tels que les immobilisations corporelles et les autres frais différés, afin d'identifier des baisses de valeurs potentielles, ainsi que pour valider les périodes d'amortissement afférentes. L'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes de celles retenues pourrait influencer sur les résultats de manière importante.

ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Banque comptabilise à leur juste valeur les titres du portefeuille de négociation, les instruments financiers dérivés, ainsi que engagements afférents à des valeurs vendues à découvert. La variation de la juste valeur de ces instruments financiers, à l'exception de ceux qui sont admissibles à la comptabilité de couverture, est constatée aux résultats à la rubrique Autres revenus. La juste valeur est basée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles. Lorsqu'il n'existe pas de cours, la Banque utilise habituellement des modèles d'évaluation basés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Ceux-ci sont calculés selon les meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses clés, aux courbes de rendement et aux facteurs de volatilité.

Étant donné l'importance du jugement dans l'établissement du calcul pour l'estimation de certaines justes valeurs, celles-ci peuvent ne pas être représentatives de la valeur de réalisation nette. Des renseignements supplémentaires sur l'établissement de la juste

valeur sont présentés à la note 20 des états financiers consolidés, à la page 95 du présent Rapport annuel.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'évaluation des avantages sociaux futurs des employés, pour les régimes à prestations déterminées et pour d'autres avantages postérieurs à l'emploi, est basée sur un certain nombre d'hypothèses, tels les taux d'actualisation, le rendement prévu des actifs, la croissance de la rémunération future, le taux tendanciel du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel et l'âge de départ à la retraite. Ces hypothèses sont passées en revue chaque année conformément aux pratiques actuarielles reconnues et sont approuvées par la direction.

Le taux d'actualisation servant à établir les coûts constatés et les obligations au titre des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs reflètent les rendements du marché, à la date d'évaluation, de titres d'emprunt de grande qualité dont les flux de trésorerie correspondent aux paiements prévus des prestations.

Le taux de rendement prévu des actifs des régimes correspond au rendement prévu de différentes catégories d'actifs, pondéré selon la répartition du portefeuille. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels de titres à revenu fixe et d'actions.

Conformément aux PCGR du Canada, les résultats réels qui diffèrent des résultats attendus en fonction des hypothèses retenues sont cumulés et amortis sur les périodes futures et, par conséquent, influent sur les coûts constatés et les obligations comptabilisées pour ces périodes. Au 31 octobre 2005, le montant net des pertes actuarielles non amorties s'élevait à 112,1 millions \$ (66,3 millions \$ en 2004) quant aux régimes de retraite et de 8,7 millions \$ (6,1 millions \$ en 2004) pour les autres avantages sociaux.

Les taux d'actualisation aux fins de l'évaluation de l'obligation au titre des prestations constituées étaient de 5,35 % et 6,50 % aux 31 octobre 2005 et 2004 respectivement. Le taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes était de 7,25 % pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005 (7,75 % en 2004). Le taux tendanciel de croissance annuelle estimé du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 9 % en 2005 (9,5 % en 2004). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer progressivement pour atteindre 5,0 % en 2013 et demeurer à ce niveau par la suite.

Compte tenu de l'importance des obligations au titre des prestations constituées et des éléments d'actifs des régimes, des modifications aux hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur l'actif (passif) au titre des prestations constituées, ainsi que sur les coûts relatifs aux régimes de retraite et aux autres avantages sociaux futurs. Le tableau à la page 60 présente une approximation de l'incidence, sur l'obligation au titre des prestations constituées et la charge de retraite afférente pour 2005, d'une augmentation ou d'une diminution de 0,25 % dans les principales hypothèses.

Tableau 27

INCIDENCE D'UNE VARIATION DE 0,25 %

(en millions de dollars)	Effet possible d'une variation de 0,25 %	
	Obligation	Coût
Taux d'actualisation	13,3 \$	1,6 \$
Taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes	s.o.	0,6 \$

L'analyse de sensibilité présentée dans ce tableau doit être utilisée avec prudence, étant donné que les effets sont hypothétiques et que les variations de chacune des principales hypothèses peuvent ne pas être linéaires.

Pour des renseignements supplémentaires sur les régimes de retraite et les autres avantages sociaux futurs de la Banque, consulter la note 14 afférente aux états financiers consolidés, à la page 88 du présent Rapport annuel.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les actifs d'impôts futurs reflètent l'évaluation, par la direction, de la valeur des reports prospectifs de pertes, de reports d'impôt minimum et d'autres écarts temporaires. La détermination de la valeur des actifs est basée sur des hypothèses liées aux résultats d'opération d'exercices financiers futurs, au calendrier d'application de la résorption des écarts temporaires et aux taux d'imposition en vigueur à la date de résorption des écarts, lesquels sont susceptibles d'évoluer en fonction des politiques fiscales des gouvernements. La direction doit évaluer s'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs seront réalisés avant leur expiration et, selon tous les éléments de preuve dont elle dispose, s'il est nécessaire de constituer une provision pour moins-value à l'égard d'une partie ou de la totalité des actifs d'impôts futurs.

L'utilisation d'autres hypothèses pourrait se traduire par des charges d'impôts sur les bénéfices sensiblement différentes, notamment si la Banque n'atteint pas ses objectifs de rentabilité.

Pour des informations supplémentaires concernant la charge d'impôts, consulter les notes 1 et 16 des états financiers consolidés aux pages 76 et 91 du présent Rapport annuel.

TITRISATION

La titrisation est un processus par lequel des actifs financiers, essentiellement des prêts hypothécaires en ce qui concerne la Banque, sont transformés en titres négociables et vendus à des investisseurs. Lorsque la Banque abandonne le contrôle sur les créances cédées et que la contrepartie reçue ne se limite pas à des droits de bénéficiaire sur ces actifs, la transaction est comptabilisée comme une vente. La note 5 des états financiers consolidés à la page 82 du présent Rapport annuel et la section sur les arrangements hors bilan à la page 47 du présent Rapport de gestion fournissent de plus amples informations sur ces transactions.

La détermination du gain initial dépend de la valeur attribuée à certains droits conservés. Compte

tenu qu'il n'y a pas de marché pour ce type de droits, la Banque doit établir leur valeur en se fondant sur la valeur actualisée de flux de trésorerie estimatifs. La Banque doit donc avoir recours à des estimations et à des hypothèses concernant notamment les pertes sur créances prévues, le taux de remboursement prévu, le taux d'actualisation et d'autres facteurs qui influent sur la valeur des droits conservés. De même, la valeur des droits conservés doit être réévaluée périodiquement par la suite. L'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes pourrait avoir une incidence importante sur les résultats.

À cet effet, on retrouve à la note 5 des états financiers consolidés une analyse de sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés à des changements défavorables immédiats de 10 % et 20 % dans les hypothèses clés. Le solde des droits conservés des prêts hypothécaires titrisés s'élevait à 21,2 millions \$ au 31 octobre 2005.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

MODIFICATION AU COURS DE L'EXERCICE

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

Le 1^{er} novembre 2004, la Banque a adopté la note d'orientation en comptabilité n° 15 (NOC-15), *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables*. La NOC-15 fournit des directives sur l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice des droits de vote. L'application initiale n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés. La note 1 afférente aux états financiers consolidés, fournit davantage d'information à ce sujet.

Présentation du passif et des capitaux propres

Le 1^{er} novembre 2004, la Banque a adopté rétroactivement les modifications apportées au chapitre 3860 intitulé *Instruments financiers – information à fournir et présentation*. Le chapitre modifié exige que les obligations pouvant être réglées, au gré de l'émetteur, au moyen d'un nombre variable de ses propres instruments de capitaux propres, à des conditions potentiellement désavantageuses, soient présentées comme des passifs. L'incidence de l'application initiale est détaillée à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

MODIFICATIONS FUTURES

Le 1^{er} avril 2005, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables portant sur les instruments financiers (*Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation, Couvertures et Résultat étendu*) qui entreront en vigueur pour la Banque le 1^{er} novembre 2006. L'incidence de ces normes sur les états financiers ne peut être déterminée puisqu'elle dépendra des instruments financiers détenus au moment de l'application. La note 1, afférente aux états financiers consolidés, fournit des renseignements détaillés au sujet de ces nouvelles normes comptables.

Tableau 28

RÉTROSPECTIVE – BILAN CONSOLIDÉ

Aux 31 octobre (en milliers de dollars)	2005	2004	2003	2002	2001	Variation annuelle moyenne 05/01
ACTIF						
Liquidités						
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	57 737 \$	47 681 \$	54 772 \$	82 164 \$	81 162 \$	(8) %
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	259 791	280 751	668 152	351 534	94 748	29
Chèques et autres effets en transit, montant net	–	–	111 809	19 973	8 437	–
	317 528	328 432	834 733	453 671	184 347	15
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le Canada	1 775 372	1 834 369	1 497 689	1 584 820	1 432 946	7
Émises ou garanties par des provinces et des corps municipaux	556 727	698 510	1 025 828	1 114 427	650 685	(4)
Autres valeurs mobilières	608 307	469 596	547 359	350 810	237 630	20
	2 940 406	3 002 475	3 070 876	3 050 057	2 321 261	6
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente						
	508 073	1 133 920	882 036	869 830	649 671	(6)
Prêts						
Personnels	3 907 320	3 638 991	3 646 070	3 865 455	3 532 655	3
Hypothécaires résidentiels et commerciaux	6 402 799	6 113 107	5 979 229	7 601 671	7 880 870	(5)
Commerciaux et autres	1 539 893	1 542 760	1 571 491	1 872 901	2 159 752	(8)
	11 850 012	11 294 858	11 196 790	13 340 027	13 573 277	(3)
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	(129 806)	(140 042)	(163 177)	(217 881)	(133 512)	(1)
	11 720 206	11 154 816	11 033 613	13 122 146	13 439 765	(3)
Autres						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	145 629	144 830	235 286	332 077	336 292	(19)
Immobilisations corporelles	93 793	94 490	114 479	160 597	178 766	(15)
Autres éléments d'actif	781 349	748 513	566 745	607 238	585 722	7
	1 020 771	987 833	916 510	1 099 912	1 100 780	(2)
	16 506 984 \$	16 607 476 \$	16 737 768 \$	18 595 616 \$	17 695 824 \$	(2) %
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						
Dépôts						
Particuliers	10 575 416 \$	10 454 368 \$	10 508 592 \$	12 007 957 \$	11 519 743 \$	(2) %
Entreprises, banques et autres	3 121 522	2 456 672	2 784 357	2 960 317	2 998 294	1
	13 696 938	12 911 040	13 292 949	14 968 274	14 518 037	(1)
Autres						
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert ou en vertu de conventions de rachat	786 128	1 511 481	1 142 909	1 308 882	877 158	(3)
Acceptations	145 629	144 830	235 286	332 077	336 292	(19)
Autres éléments de passif	815 049	902 848	751 484	716 907	741 921	2
	1 746 806	2 559 159	2 129 679	2 357 866	1 955 371	(3)
Débiteures subordonnées	150 000	250 525	400 000	400 000	400 000	(22)
Passif lié aux actions privilégiées	–	–	100 000	100 000	160 000	–
Part des actionnaires sans contrôle dans une filiale						
	–	–	41 827	47 106	42 683	–
Capitaux propres						
Actions privilégiées	210 000	210 000	100 000	100 400	400	–
Actions ordinaires	249 633	248 593	246 813	246 230	234 240	2
Surplus d'apport	73	–	–	–	–	–
Bénéfices non répartis	454 124	428 159	426 500	375 740	385 093	4
Actions de trésorerie	(590)	–	–	–	–	–
	913 240	886 752	773 313	722 370	619 733	10
	16 506 984 \$	16 607 476 \$	16 737 768 \$	18 595 616 \$	17 695 824 \$	(2) %

Tableau 29

RETROSPECTIVE – ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants par action)	2005	2004	2003	2002	2001	Variation annuelle moyenne 05/01
Prêts	682 591 \$	690 789 \$	870 519 \$	887 268 \$	1 005 061 \$	(9) %
Valeurs mobilières	59 744	57 546	76 502	73 341	66 284	(3)
Dépôts auprès d'autres banques	7 864	9 807	11 658	5 022	8 243	(1)
Revenu d'intérêt	750 199	758 142	958 679	965 631	1 079 588	(9)
Dépôts et autres éléments de passif	408 309	455 950	587 711	591 905	680 035	(12)
Débitures subordonnées	16 199	27 184	27 742	27 750	34 395	(17)
Passif lié aux actions privilégiées	–	7 814	7 750	8 121	13 000	–
Frais d'intérêt	424 508	490 948	623 203	627 776	727 430	(13)
Revenu net d'intérêt	325 691	267 194	335 476	337 855	352 158	(2)
Provision pour pertes sur prêts	40 000	40 000	54 000	111 000	35 000	3
	285 691	227 194	281 476	226 855	317 158	(3)
Autres revenus	176 371	198 949	286 720	254 443	265 641	(10)
	462 062	426 143	568 196	481 298	582 799	(6)
Salaires et avantages sociaux	192 163	182 929	204 944	198 694	212 878	(3)
Frais d'occupation de locaux et technologie	107 559	104 682	128 982	120 140	115 829	(2)
Autres	82 229	82 108	107 854	88 499	116 736	(8)
Frais autres que d'intérêt	381 951	369 719	441 780	407 333	445 443	(4)
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	80 111	56 424	126 416	73 965	137 356	(13)
Impôts sur les bénéfices	24 488	14 637	38 757	33 009	58 112	(19)
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	55 623	41 787	87 659	40 956	79 244	(8)
Part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	–	1 916	3 640	5 318	2 041	–
Bénéfice découlant des activités poursuivies	55 623	39 871	84 019	35 638	77 203	(8) %
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	9 659	–	–	–	–	–
Bénéfice net	65 282 \$	39 871 \$	84 019 \$	35 638 \$	77 203 \$	(4) %
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur les bénéfices y afférents	12 030 \$	8 606 \$	6 095 \$	6 352 \$	28 \$	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	53 252 \$	31 265 \$	77 924 \$	29 286 \$	77 175 \$	(9) %
Dividendes sur actions ordinaires	27 287 \$	27 248 \$	27 164 \$	26 854 \$	24 098 \$	3 %
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)						
de base	23 525	23 485	23 416	23 095	22 710	1 %
dilué	23 552	23 521	23 457	23 288	22 896	1 %
Résultat par action ordinaire découlant des activités poursuivies						
de base	1,85 \$	1,33 \$	3,33 \$	1,27 \$	3,40 \$	(14) %
dilué	1,85 \$	1,33 \$	3,32 \$	1,26 \$	3,37 \$	(14) %
Résultat net par action ordinaire						
de base	2,26 \$	1,33 \$	3,33 \$	1,27 \$	3,40 \$	(10) %
dilué	2,26 \$	1,33 \$	3,32 \$	1,26 \$	3,37 \$	(10) %
Dividendes	1,16 \$	1,16 \$	1,16 \$	1,16 \$	1,06 \$	2 %
Ratio du dividende versé	51,2 %	87,1 %	34,9 %	91,5 %	31,2 %	
Valeur comptable	29,85 \$	28,78 \$	28,73 \$	26,57 \$	27,08 \$	2 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	7,8 %	4,6 %	12,4 %	4,8 %	13,1 %	
(en pourcentage de l'actif moyen)						
Revenu net d'intérêt	1,99 %	1,64 %	1,81 %	1,82 %	2,05 %	
Provision pour pertes sur prêts	0,24 %	0,24 %	0,29 %	0,60 %	0,20 %	
Autres revenus	1,08 %	1,22 %	1,55 %	1,37 %	1,55 %	
Frais autres que d'intérêt	2,34 %	2,26 %	2,38 %	2,19 %	2,59 %	
Bénéfice découlant des activités poursuivies	0,34 %	0,24 %	0,45 %	0,19 %	0,45 %	
Bénéfice net	0,40 %	0,24 %	0,45 %	0,19 %	0,45 %	
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	0,33 %	0,19 %	0,42 %	0,16 %	0,45 %	
Actif moyen (en millions de dollars)	16 328 \$	16 327 \$	18 548 \$	18 570 \$	17 176 \$	(1) %
Nombre d'employés en équivalent temps plein	3 180	3 125	3 159	3 730	3 884	(5) %
Nombre de succursales	157	153	155	214	230	(9) %
Nombre de guichets automatiques	313	293	284	351	360	(3) %

Tableau 30

FAITS SAILLANTS TRIMESTRIELS

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	2005				2004			
	31 oct.		31 juil.		30 avril		31 janv.	
	Trimestres terminés les							
Revenu d'intérêt	191 983 \$	189 070 \$	181 439 \$	187 707 \$	186 153 \$	184 543 \$	185 096 \$	202 350 \$
Frais d'intérêt	106 571	103 590	102 351	111 996	116 121	120 243	120 275	134 309
Revenu net d'intérêt	85 412	85 480	79 088	75 711	70 032	64 300	64 821	68 041
Provision pour pertes sur prêts	11 750	9 750	8 750	9 750	8 888	10 862	10 500	9 750
	73 662	75 730	70 338	65 961	61 144	53 438	54 321	58 291
Autres revenus	48 400	45 631	38 891	43 449	38 891	52 913	56 643	50 502
Frais autres que d'intérêt	99 010	98 494	92 759	91 688	91 287	91 500	94 166	92 766
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	23 052	22 867	16 470	17 722	8 748	14 851	16 798	16 027
Impôts sur les bénéfices	5 642	7 660	5 518	5 668	1 618	4 889	4 747	3 383
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	17 410	15 207	10 952	12 054	7 130	9 962	12 051	12 644
Part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	-	-	-	-	-	260	677	979
Bénéfice découlant des activités poursuivies	17 410	15 207	10 952	12 054	7 130	9 702	11 374	11 665
Bénéfice (perte) découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	4 149	600	(303)	5 213	-	-	-	-
Bénéfice net	21 559 \$	15 807 \$	10 649 \$	17 267 \$	7 130 \$	9 702 \$	11 374 \$	11 665 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur les bénéfices y afférents	2 998	2 998	2 999	3 035	3 062	2 519	1 465	1 560
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	18 561 \$	12 809 \$	7 650 \$	14 232 \$	4 068 \$	7 183 \$	9 909 \$	10 105 \$
(en pourcentage de l'actif moyen)								
Revenu net d'intérêt	2,06 %	2,06 %	2,02 %	1,83 %	1,71 %	1,59 %	1,61 %	1,64 %
Provision pour pertes sur prêts	0,28 %	0,24 %	0,22 %	0,24 %	0,22 %	0,27 %	0,26 %	0,24 %
Autres revenus	1,17 %	1,10 %	0,99 %	1,05 %	0,95 %	1,31 %	1,41 %	1,22 %
Frais autres que d'intérêt	2,39 %	2,38 %	2,37 %	2,22 %	2,23 %	2,26 %	2,34 %	2,24 %
Bénéfice net	0,52 %	0,38 %	0,27 %	0,42 %	0,17 %	0,24 %	0,28 %	0,28 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	0,45 %	0,31 %	0,20 %	0,34 %	0,10 %	0,18 %	0,25 %	0,24 %
Actif moyen (en millions de dollars)	16 431 \$	16 426 \$	16 062 \$	16 383 \$	16 318 \$	16 118 \$	16 380 \$	16 492 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	10,6 %	7,4 %	4,6 %	8,3 %	2,4 %	4,2 %	5,9 %	6,0 %
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)								
de base	23 546	23 532	23 511	23 511	23 511	23 490	23 481	23 457
dilué	23 586	23 557	23 534	23 531	23 539	23 524	23 519	23 501
Résultat par action ordinaire découlant des activités poursuivies								
de base	0,61 \$	0,52 \$	0,34 \$	0,38 \$	0,17 \$	0,31 \$	0,42 \$	0,43 \$
dilué	0,61 \$	0,52 \$	0,34 \$	0,38 \$	0,17 \$	0,31 \$	0,42 \$	0,43 \$
Résultat net par action ordinaire								
de base	0,79 \$	0,54 \$	0,33 \$	0,61 \$	0,17 \$	0,31 \$	0,42 \$	0,43 \$
dilué	0,79 \$	0,54 \$	0,33 \$	0,60 \$	0,17 \$	0,31 \$	0,42 \$	0,43 \$
Dividendes	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$
Valeur comptable	29,85 \$	29,38 \$	29,14 \$	29,10 \$	28,78 \$	28,90 \$	28,89 \$	28,86 \$
Cours de l'action - Clôture	30,35 \$	27,25 \$	26,52 \$	23,60 \$	25,45 \$	28,02 \$	27,67 \$	28,60 \$
Dividendes sur actions ordinaires	6 823 \$	6 827 \$	6 818 \$	6 819 \$	6 818 \$	6 812 \$	6 810 \$	6 808 \$
(en millions de dollars)								
Actif total (fin de période)	16 507,0 \$	16 125,0 \$	16 671,0 \$	15 816,9 \$	16 607,5 \$	16 905,6 \$	16 756,9 \$	16 723,2 \$
Actif total pondéré en fonction des risques	8 522,6 \$	8 501,7 \$	8 349,3 \$	8 082,8 \$	7 985,7 \$	8 136,4 \$	8 093,4 \$	8 120,5 \$
Capital de première catégorie	866,2 \$	854,4 \$	847,7 \$	846,7 \$	838,7 \$	841,5 \$	897,6 \$	871,9 \$
Capital total	1 049,1 \$	1 081,6 \$	1 075,6 \$	1 074,1 \$	1 113,8 \$	1 168,1 \$	1 408,1 \$	1 298,1 \$
Ratios de capital								
Première catégorie	10,2 %	10,1 %	10,2 %	10,5 %	10,5 %	10,3 %	11,1 %	10,7 %
Capital total	12,3 %	12,7 %	12,9 %	13,3 %	14,0 %	14,4 %	17,4 %	16,0 %
Ratio actif / fonds propres	15,8 x	15,0 x	15,5 x	14,8 x	15,0 x	14,5 x	11,9 x	12,9 x

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Aux 31 octobre 2005 et 2004

- 65 Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 66 Rapport des vérificateurs aux actionnaires
- 67 Bilan consolidé
- 68 État consolidé des résultats
- 69 État consolidé de la variation des capitaux propres
- 70 État consolidé des flux de trésorerie
- 71 Notes afférentes aux états financiers consolidés

Les états financiers consolidés présentent des données financières récentes se rapportant à la situation financière, aux résultats d'exploitation et aux flux de trésorerie de Banque Laurentienne du Canada.

Les notes complémentaires présentent des renseignements importants qui aident à comprendre le rendement de la Banque. Elles expliquent de quelle manière les montants des états financiers consolidés ont été établis, décrivent les événements et changements importants qui ont eu une incidence sur ces montants, et expliquent certains postes des états financiers consolidés. En outre, elles comprennent des détails sur les résultats financiers qui ne sont pas indiqués dans les états financiers consolidés eux-mêmes.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés de Banque Laurentienne du Canada ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information financière présentée. Les états financiers ont été dressés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ils contiennent nécessairement des éléments qui sont établis selon les meilleures estimations et au meilleur du jugement de la direction. L'information financière comprise dans le Rapport annuel est conforme à celle contenue dans les états financiers.

La direction est responsable de s'assurer de la fidélité et de l'intégrité des données financières. Elle est également responsable de la mise en place des systèmes comptables visant à produire cette information. Afin de s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient les systèmes de contrôle interne requis conçus pour assurer que les transactions sont dûment autorisées, que l'actif est bien sauvegardé et que des registres comptables adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques écrites, le suivi des latitudes accordées aux gestionnaires, les manuels de procédures, le code de déontologie, les contrôles budgétaires et le maintien de systèmes d'information de gestion appropriés.

Les systèmes de contrôle interne sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation qui assure que la Banque et ses employés respectent les exigences réglementaires et par une fonction de gestion intégrée des risques et de gestion du risque opérationnel qui assure la maîtrise adéquate des risques, la documentation de ceux-ci et la mesure de leur impact financier. De plus, les vérificateurs internes évaluent périodiquement les différents aspects des opérations de la Banque et soumettent à la direction leurs recommandations, notamment en vue d'améliorer les systèmes de contrôle interne.

Au cours de chaque exercice, le surintendant des institutions financières du Canada procède aux examens et enquêtes qu'il juge nécessaires pour s'assurer que la situation financière de la Banque est saine et que celle-ci respecte les dispositions de la *Loi sur les banques*, notamment celles portant sur la protection des déposants et des actionnaires de la Banque.

Les vérificateurs indépendants, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., nommés par les actionnaires, vérifient les états financiers consolidés de la Banque et présentent le rapport qui suit.

Les vérificateurs internes, les vérificateurs externes et le surintendant des institutions financières du Canada rencontrent périodiquement, en présence ou en l'absence de la direction, le comité de vérification pour discuter de tous les aspects de leur mandat et des questions qui s'y rapportent.

Le conseil d'administration est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers et du Rapport de gestion qui figurent dans le Rapport annuel. Il exerce son rôle de surveillance quant à la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement et de la présentation des états financiers, du maintien de contrôles internes appropriés, de la gestion des risques et de l'évaluation d'opérations importantes et entre apparentés, par l'entremise du comité de vérification et du comité de gestion des risques. Ces comités du conseil d'administration sont composés uniquement d'administrateurs qui ne sont ni des dirigeants ni des employés de la Banque.

RAYMOND McMANUS
PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

ROBERT CARDINAL
PREMIER VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF
ET CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

MONTRÉAL, CANADA
LE 8 DÉCEMBRE 2005

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES DE BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Banque Laurentienne du Canada (la Banque) aux 31 octobre 2005 et 2004, ainsi que les états consolidés des résultats, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2005 et 2004, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

ERNST & YOUNG S.R.L. / S.E.N.C.R.L.
COMPTABLES AGRÉÉS

MONTRÉAL, CANADA
LE 8 DÉCEMBRE 2005

BILAN CONSOLIDÉ

Aux 31 octobre (en milliers de dollars)	Notes	2005	2004
ACTIF			
Liquidités			
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques		57 737 \$	47 681 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques		259 791	280 751
		317 528	328 432
Valeurs mobilières			
	3 et 21		
Portefeuille de placement		1 911 819	2 007 471
Portefeuille de négociation		1 028 587	995 004
		2 940 406	3 002 475
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente			
		508 073	1 133 920
Prêts			
	4 et 5		
Personnels		3 907 320	3 638 991
Hypothécaires résidentiels		5 806 853	5 509 022
Hypothécaires commerciaux		595 946	604 085
Commerciaux et autres		1 539 893	1 542 760
		11 850 012	11 294 858
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(129 806)	(140 042)
		11 720 206	11 154 816
Autres			
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		145 629	144 830
Immobilisations corporelles	6	93 793	94 490
Actif au titre d'instruments financiers dérivés		143 453	201 717
Actifs d'impôts futurs	16	106 932	113 921
Écarts d'acquisition	7	53 790	54 029
Autres actifs incorporels	7	16 547	18 897
Autres éléments d'actif	8	460 627	359 949
		1 020 771	987 833
		16 506 984 \$	16 607 476 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts			
	9		
Particuliers		10 575 416 \$	10 454 368 \$
Entreprises, banques et autres		3 121 522	2 456 672
		13 696 938	12 911 040
Autres			
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert		726 063	1 495 574
Engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	21	60 065	15 907
Acceptations		145 629	144 830
Passif au titre d'instruments financiers dérivés		105 326	189 489
Autres éléments de passif	10	709 723	713 359
		1 746 806	2 559 159
Débiteures subordonnées			
	11	150 000	250 525
Capitaux propres			
Actions privilégiées	12	210 000	210 000
Actions ordinaires	12	249 633	248 593
Surplus d'apport	13	73	–
Bénéfices non répartis		454 124	428 159
Actions de trésorerie	12 et 13	(590)	–
		913 240	886 752
		16 506 984 \$	16 607 476 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

Notes	2005	2004
		Retraités (note 1)
Revenu d'intérêt		
	682 591 \$	690 789 \$
	59 744	57 546
	7 864	9 807
	750 199	758 142
Frais d'intérêt		
	408 309	455 950
	16 199	27 184
1	–	7 814
	424 508	490 948
Revenu net d'intérêt		
	325 691	267 194
4	40 000	40 000
	285 691	227 194
Autres revenus		
	89 164	89 183
	20 167	20 223
	16 223	30 620
	11 830	12 241
5	11 664	4 437
	9 570	12 886
	7 687	6 061
2	–	13 517
	10 066	9 781
	176 371	198 949
	462 062	426 143
Frais autres que d'intérêt		
	192 163	182 929
	107 559	104 682
15	82 229	82 108
	381 951	369 719
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans une filiale		
	80 111	56 424
16	24 488	14 637
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant part des actionnaires sans contrôle dans une filiale		
	55 623	41 787
2	–	1 916
Bénéfice découlant des activités poursuivies		
	55 623 \$	39 871 \$
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices		
2	9 659	–
Bénéfice net		
	65 282 \$	39 871 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur les bénéfices y afférents		
1	12 030	8 606
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires		
	53 252 \$	31 265 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)		
	23 525	23 485
	23 552	23 521
Résultat par action ordinaire découlant des activités poursuivies		
17	1,85 \$	1,33 \$
	1,85 \$	1,33 \$
Résultat net par action ordinaire		
17	2,26 \$	1,33 \$
	2,26 \$	1,33 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)	Notes	2005	2004
			Retraités (note 1)
Actions privilégiées	1 et 12		
Solde au début de l'exercice et tel que publié antérieurement		210 000 \$	200 000 \$
Incidence de la modification de convention comptable portant sur la présentation du passif et des capitaux propres		–	(100 000)
Solde redressé au début de l'exercice		210 000	100 000
Émission au cours de l'exercice		–	110 000
Solde à la fin de l'exercice		210 000	210 000
Actions ordinaires	12		
Solde au début de l'exercice		248 593	246 813
Émissions au cours de l'exercice		1 040	1 780
Solde à la fin de l'exercice		249 633	248 593
Surplus d'apport			
Solde au début de l'exercice		–	–
Rémunération à base d'actions	13	73	–
Solde à la fin de l'exercice		73	–
Bénéfices non répartis	1		
Solde au début de l'exercice		428 159	426 500
Bénéfice net		65 282	39 871
Dividendes			
Actions privilégiées, y compris les impôts sur les bénéfices y afférents		(12 030)	(8 606)
Actions ordinaires		(27 287)	(27 248)
Frais d'émission d'actions privilégiées, nets des impôts sur les bénéfices		–	(2 358)
Solde à la fin de l'exercice		454 124	428 159
Actions de trésorerie			
Solde au début de l'exercice		–	–
Acquisition	12	(590)	–
Solde à la fin de l'exercice		(590)	–
CAPITAUX PROPRES		913 240 \$	886 752 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)	2005	2004
		Retraités (note 1)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	65 282 \$	39 871 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :		
Provision pour pertes sur prêts	40 000	40 000
Gains sur les activités de titrisation	(8 995)	(1 437)
Pertes nettes sur disposition d'immobilisations corporelles	1 312	408
Gain net découlant des activités abandonnées (voir note 2)	(10 595)	-
Gain sur cessions (voir note 2)	-	(13 517)
Gain net sur disposition de valeurs mobilières détenues aux fins de placement	(2 019)	(13 832)
Impôts futurs	9 869	(3 304)
Amortissements	29 707	35 755
Variation nette des valeurs mobilières détenues aux fins de négociation	(18 431)	21 319
Variation des intérêts courus à recevoir	(5 460)	11 345
Variation de l'actif au titre d'instruments financiers dérivés	58 264	(109 445)
Variation des intérêts courus à payer	(45 086)	(11 085)
Variation du passif au titre d'instruments financiers dérivés	(84 163)	94 797
Autres, net	(69 668)	123 890
	(39 983)	214 765
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation nette des dépôts	785 898	(381 909)
Variation des engagements afférents à des valeurs vendues à découvert	(769 511)	525 911
Variation des engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	44 158	(157 339)
Rachat de débentures subordonnées	(100 525)	(149 723)
Émission d'actions privilégiées, nette des frais d'émission	-	106 588
Rachat d'actions privilégiées	-	(100 000)
Émissions d'actions ordinaires, nettes des frais d'émission	1 040	1 780
Acquisition d'actions de trésorerie	(590)	-
Dividendes, y compris les impôts sur les bénéfices y afférents	(39 317)	(36 614)
	(78 847)	(191 306)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Flux de trésorerie nets découlant de la cession des activités abandonnées (voir note 2)	45 670	-
Flux de trésorerie nets découlant de cessions (voir note 2)	-	38 069
Contrepartie versée lors de la privatisation d'une filiale (voir note 2)	-	(60 225)
Variation nette des dépôts productifs d'intérêt auprès d'autres banques	20 960	387 401
Variation des valeurs mobilières détenues aux fins de placement		
Acquisitions	(26 117 606)	(28 052 727)
Produit à la vente et à l'échéance	26 189 909	28 113 641
Variation des prêts	(948 243)	(338 789)
Variation des valeurs acquises en vertu de conventions de revente	625 847	(251 884)
Produit de la titrisation de prêts hypothécaires	341 408	149 072
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(29 165)	(18 017)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	106	2 909
	128 886	(30 550)
Variation nette de l'encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	10 056	(7 091)
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques en début d'exercice	47 681	54 772
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques en fin d'exercice	57 737 \$	47 681 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie :		
Intérêts versés au cours de l'exercice	475 255 \$	476 965 \$
Impôts sur les bénéfices payés au cours de l'exercice	31 640 \$	23 373 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2005 et 2004 (Tous les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.)

1. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de Banque Laurentienne du Canada (la Banque) ont été établis conformément à la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf indication contraire du surintendant des institutions financières du Canada, les états financiers sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les principales conventions comptables suivies dans l'établissement de ces états financiers consolidés, y compris les traitements comptables prescrits par le surintendant, sont résumées ci-après. Ces conventions comptables sont conformes aux PCGR.

La préparation des états financiers consolidés selon les PCGR exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses concernant principalement l'évaluation d'éléments qui ont un effet sur les montants présentés aux états financiers consolidés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice courant.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent l'actif, le passif et les résultats d'exploitation de la Banque et de toutes ses filiales, compte tenu de l'élimination des soldes et opérations intersociétés.

Lorsque la Banque contrôle effectivement une filiale mais n'en détient pas toutes les actions ordinaires et privilégiées, la part des actionnaires sans contrôle dans la valeur comptable nette de la filiale est présentée séparément des capitaux propres au bilan consolidé de la Banque. La part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net de la filiale est présentée déduction faite des impôts sur les bénéfices, à titre d'élément distinct à l'état consolidé des résultats.

La Banque consolide également les entités à détenteurs de droits variables lorsqu'elle en est le principal bénéficiaire, tel que détaillé ci-après dans la section Modifications de conventions comptables.

Jusqu'en décembre 2004, les états financiers consolidés comprenaient la participation de la Banque dans la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. qui était comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle. En vertu de cette méthode, la Banque consolidait sa quote-part de chacun des actifs, des passifs, des revenus et des frais.

ENCAISSE ET DÉPÔTS NON PRODUCTIFS D'INTÉRÊTS AUPRÈS D'AUTRES BANQUES

En 2004, la Banque a adopté le chapitre 1100, intitulé *Principes comptables généralement reconnus*, tel que publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). Ce chapitre établissait certaines normes pour la communication d'une information financière en conformité avec les PCGR. Ainsi, certaines composantes des chèques et autres effets en transit sont maintenant comptabilisées, selon leur nature, sur la base de leur valeur brute dans l'encaisse et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques et les dépôts aux entreprises, banques et autres, alors qu'auparavant, l'encaisse et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques incluaient également les chèques et autres effets en transit qui sont maintenant présentés dans les autres actifs et passifs.

VALEURS MOBILIÈRES

Portefeuille de placement

Les valeurs mobilières initialement acquises dans l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance ou jusqu'à ce que les conditions de marché rendent d'autres placements plus attrayants sont incluses dans le portefeuille de placement. Les valeurs mobilières à échéance fixe sont comptabilisées au coût non amorti. Les autres valeurs mobilières sont comptabilisées au coût. Les gains et les pertes sur cession de valeurs mobilières, déterminés selon la méthode du coût moyen, ainsi que les dépréciations nécessaires pour refléter les baisses de valeur durables sont comptabilisés dans les autres revenus. Le revenu d'intérêt gagné, l'amortissement des primes et escomptes ainsi que les dividendes reçus sont inclus dans le revenu d'intérêt.

Portefeuille de négociation

Les valeurs mobilières acquises en vue de leur revente à court terme sont incluses dans le portefeuille de négociation et sont comptabilisées à leur juste valeur estimative. Les engagements afférents à des valeurs vendues à découvert sont comptabilisés à titre de passif et inscrits à leur juste valeur estimative. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés relativement à ces titres sont comptabilisés dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers. Le revenu d'intérêt gagné ainsi que les dividendes reçus sont inclus dans le revenu d'intérêt.

I. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

VALEURS ACQUISES EN VERTU DE CONVENTIONS DE REVENTE ET ENGAGEMENTS AFFÉRENTS
À DES VALEURS VENDUES EN VERTU DE CONVENTIONS DE RACHAT

La Banque conclut des achats à court terme de valeurs mobilières dans le cadre de conventions de revente ainsi que des ventes à court terme de valeurs mobilières en vertu de conventions de rachat à des prix et des dates prédéterminés. Ces conventions sont comptabilisées à titre de prêts ou d'emprunts garantis et sont inscrites au bilan consolidé aux montants initiaux d'achat ou de vente des valeurs mobilières. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente et les intérêts encourus sur les conventions de rachat sont présentés respectivement à titre de revenu d'intérêt et de frais d'intérêt.

PRÊTS

Présentation au bilan

Les prêts sont présentés déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts et de tout intérêt non gagné.

Prêts douteux

Les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit, sont classés comme prêts douteux si, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant au recouvrement, aux dates prévues, du capital ou de l'intérêt. S'ils ne le sont pas déjà, ces prêts sont classés à titre de prêts douteux lorsque le remboursement du capital ou le paiement d'intérêt est en souffrance depuis 90 jours, sauf s'ils sont garantis de façon adéquate ou en voie de recouvrement. Tous les prêts, dont les paiements sont en souffrance depuis 180 jours, sont classés comme prêts douteux, à moins qu'ils soient garantis ou assurés par le gouvernement du Canada, d'une province ou d'un organisme du gouvernement du Canada, auquel cas ils sont classés comme prêts douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 365 jours. Les soldes sur cartes de crédit sont radiés en totalité lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 180 jours ou lorsque l'évaluation par la direction de la probabilité de recouvrement est nulle.

Lorsqu'il est établi que des prêts deviennent douteux, la constatation des intérêts cesse, et les valeurs comptables de ces prêts sont ramenées à leur valeur de réalisation estimative, moyennant la radiation totale ou partielle du prêt et/ou la constitution d'une provision pour pertes sur prêts.

Les encaissements subséquents d'intérêt sur les prêts douteux sont constatés à titre de revenu seulement s'il n'y a pas de provision spécifique et si, de l'avis de la direction de la Banque, il n'existe aucun doute raisonnable quant au recouvrement ultime de la totalité du capital.

Un prêt douteux ne peut recouvrer son statut de prêt régulier que si les paiements de capital et d'intérêt sont à jour et que la direction n'a plus de doute raisonnable quant au recouvrement de la totalité du capital et des intérêts.

Lorsqu'une partie du prêt est radiée et que le solde est restructuré, le nouveau prêt est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'il n'y a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement du capital et des intérêts, et que les paiements ne sont pas en souffrance depuis 90 jours.

Commissions sur prêts et constatation des revenus

Le revenu d'intérêt sur les prêts est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice. Les commissions et honoraires de montage relatifs aux prêts, y compris les charges de restructuration et de renégociation, sont généralement imputés au revenu d'intérêt sur la durée de ces prêts. Les commissions et autres frais d'origination sont également imputés au revenu d'intérêt sur la durée de ces prêts.

Biens saisis

Les biens acquis en règlement d'un prêt et destinés à être vendus sont mesurés initialement à leur juste valeur, diminuée des frais de vente, sous la rubrique autres éléments d'actif. L'écart entre la valeur comptable du prêt avant la saisie et le montant auquel les biens saisis sont mesurés initialement est constaté à même la provision pour pertes sur prêts. Toute variation ultérieure de leur juste valeur, sans toutefois excéder les pertes cumulées après la date de saisie, est constatée à l'état consolidé des résultats dans les autres revenus. Si les biens sont destinés à être détenus et utilisés, ils sont mesurés initialement à leur juste valeur et sont ensuite comptabilisés de la même manière que des biens semblables acquis dans le cours normal des affaires. Tout écart entre la valeur comptable du prêt et sa juste valeur est constaté à l'état des résultats à même la provision pour pertes sur prêts.

PROVISIONS CUMULATIVES POUR PERTES

La Banque maintient des provisions cumulatives pour pertes dont les soldes sont considérés suffisants pour absorber toutes les pertes probables de ses portefeuilles. Les provisions cumulatives sont principalement liées aux prêts, mais ont également trait à d'autres éléments d'actif.

Les provisions cumulatives pour pertes sur prêts sont augmentées du montant imputé à la provision pour pertes sur prêts à l'état des résultats et réduites du montant des radiations, déduction faite des recouvrements. Les prêts sont radiés lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétées et que le recouvrement d'autres sommes est peu probable.

Provisions spécifiques sur prêts

Des provisions spécifiques sont établies prêt par prêt pour toutes les créances douteuses identifiées lors de la révision périodique des portefeuilles de prêts commerciaux et hypothécaires. Ces provisions sont estimées en évaluant les sommes recouvrables par rapport au montant des prêts et en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt effectif inhérent aux prêts. Lorsque ces données ne peuvent être estimées raisonnablement, la juste valeur des garanties ou les prix de marché observables pour les prêts sont utilisés. Pour les prêts personnels douteux, autres que les soldes de cartes de crédit et les prêts à l'investissement, une provision est établie en fonction de l'expérience de radiation des dernières années lorsque aucun paiement n'a été reçu depuis plus de 90 jours et, généralement, ces prêts sont entièrement radiés lorsque aucun paiement n'a été reçu depuis 180 jours. Pour les soldes de cartes de crédit, aucune provision spécifique n'est établie; cependant, les soldes sont entièrement radiés lorsque aucun paiement n'a été reçu depuis 180 jours. Pour les prêts à l'investissement douteux, une provision spécifique est établie prêt par prêt lors de la révision périodique du portefeuille, généralement en évaluant les sommes recouvrables par rapport au montant des prêts.

Provisions générales sur prêts

La provision générale reflète la meilleure estimation quant aux pertes potentielles imputables à la détérioration de la qualité du crédit et se rapporte aux prêts qui n'ont pas encore été classés comme douteux.

Une provision générale attribuée, estimée à partir du profil de pertes historiques des dix dernières années et d'un facteur de référence au cycle économique, et ajustée pour tenir compte des modifications aux portefeuilles et aux politiques de crédit, est constituée pour chaque groupe de prêts partageant les mêmes caractéristiques de risque. Cette méthode permet d'attribuer spécifiquement la provision générale aux groupes de prêts identifiés.

La provision générale non attribuée reflète l'estimation des pertes potentielles du portefeuille qui ne sont pas visées par les provisions spécifiques et par la provision générale attribuée. Cette estimation tient compte des conditions économiques et de marché, du jugement de la direction ainsi que des risques associés au modèle.

TITRISATION DE PRÊTS

La Banque cède des blocs de prêts hypothécaires. Ces cessions sont comptabilisées comme des ventes lorsque la Banque est réputée avoir cédé le contrôle de ces actifs et qu'elle reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs.

À ce moment, la Banque décomptabilise tous les actifs vendus, comptabilise à leur juste valeur les actifs obtenus et les passifs pris en charge dans la vente, et constate le gain ou la perte réalisé à la vente dans les autres revenus.

Dans le cadre de ces opérations, la Banque conserve, dans certains cas, des droits sur les créances titrisées, tels que des comptes de réserve, une ou plusieurs tranches de titres subordonnés, des droits de gestion et des marges d'intérêt excédentaire. Le gain ou la perte réalisé à la vente dépend en partie de la valeur comptable antérieure des prêts faisant l'objet de la cession, répartie entre les actifs vendus et les droits conservés, en vertu de leur juste valeur relative à la date de la cession. La juste valeur est basée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles. Cependant, puisqu'il n'existe généralement pas de cours pour les droits conservés, la Banque utilise habituellement la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Ceux-ci sont calculés selon les meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses clés : pertes sur créances, taux de remboursement par anticipation, courbe des taux d'intérêt et taux d'actualisation en fonction des risques encourus.

Les comptes de réserve et les marges d'intérêt excédentaire associés à ces opérations sont initialement comptabilisés au coût et présentés dans les autres éléments d'actif. Les tranches conservées de titres subordonnés sont également comptabilisées au coût. Elles sont présentées avec les valeurs mobilières du portefeuille de placement. Ces éléments sont ensuite réévalués trimestriellement afin d'identifier, le cas échéant, les baisses de valeur durables.

La Banque cède généralement les créances sur une base de gestion complète. À la date de cession, un passif de gestion est constaté à la juste valeur et présenté dans les autres éléments de passif. Ce passif est amorti par imputation aux résultats sur la durée des prêts cédés.

Les transactions réalisées avant le 1^{er} juillet 2001 sont comptabilisées selon les directives de l'abrégé des délibérations CPN-9 du Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA, *Cessions de créances*, et n'ont fait l'objet d'aucun retraitement. Les gains relatifs aux opérations réalisées selon les anciennes normes sont amortis par imputation aux résultats lorsque les risques et les avantages importants relatifs à la propriété ont été transférés et qu'il n'y a plus de recours possible contre la Banque à l'égard de la contrepartie tirée de la vente. Toute perte résultant d'une vente, le cas échéant, a été constatée immédiatement.

ACCEPTATIONS ET ENGAGEMENTS DE CLIENTS EN CONTREPARTIE D'ACCEPTATIONS

Les acceptations représentent une obligation de la Banque à l'égard d'instruments négociables à court terme émis par ses clients en faveur de tiers et garantis par la Banque. Le recours contre le client, dans le cas où ces obligations se traduiraient par un déboursé, est comptabilisé comme un élément d'actif de valeur équivalente. Les commissions gagnées sont comptabilisées dans les autres revenus à l'état consolidé des résultats.

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les autres immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et sont amorties sur leur durée estimative d'utilisation selon les méthodes et taux présentés dans le tableau suivant.

	Méthodes	Taux
Locaux	Solde dégressif	5 %
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail, plus la première option de renouvellement
Matériel et mobilier	Solde dégressif	20 %
Matériel informatique et logiciels	Linéaire	10 % à 30 %

Les gains et les pertes sur cession d'immobilisations corporelles sont constatés dans les autres revenus.

CHARGES REPORTÉES

Les frais directement rattachés à l'ouverture de nouvelles succursales sont généralement capitalisés au cours de la période de pré-exploitation. De l'avis de la Banque, la période de pré-exploitation s'étend à la période de six mois suivant l'ouverture des succursales. Les revenus rattachés à ces succursales, pendant cette même période, sont déduits des frais reportés. Le montant net des dépenses reportées est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur une période de cinq ans.

ÉCARTS D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les écarts d'acquisition sont soumis, au moins annuellement, à un test de dépréciation basé sur leurs justes valeurs. Le test de dépréciation vise initialement à comparer la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition à sa valeur comptable. Lorsqu'une dépréciation potentielle est identifiée, la juste valeur de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur comptable. La Banque utilise principalement la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation.

Les actifs incorporels ayant une durée de vie définie sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilisation estimative, qui ne dépasse généralement pas 15 ans, et sont également soumis à un test de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être entièrement réalisée. Lorsque la valeur comptable nette dépasse les flux de trésorerie nets futurs estimatifs, les actifs incorporels ayant une durée de vie définie sont ramenés à leur juste valeur.

Toute dépréciation découlant d'une baisse de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels est imputée aux résultats des périodes au cours desquelles les baisses de valeur se produisent.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

La Banque offre à ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées. Un de ces régimes offre également un volet à cotisations déterminées. Les cotisations sont effectuées par la Banque et les participants des régimes.

Pour les régimes à prestations déterminées, une évaluation actuarielle est effectuée périodiquement pour déterminer la valeur actuelle des obligations découlant des régimes. L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relative aux prestations de retraite est basée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services qui tient compte des hypothèses les plus probables, selon la direction, en ce qui a trait à l'évolution future des niveaux de salaire, l'augmentation d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. L'obligation au titre des prestations constituées est évaluée en utilisant les taux d'intérêt du marché à la date d'évaluation. Les actifs des régimes de retraite sont évalués en utilisant une méthode fondée sur la valeur liée au marché en vertu de laquelle les variations de la juste valeur des actifs des régimes sont prises en compte sur une période de trois ans. De même, cette méthode est utilisée pour calculer le rendement prévu des actifs des régimes. Les coûts constatés au titre des prestations déterminées comprennent : a) le coût des services rendus de l'exercice, b) les frais d'intérêt liés à l'obligation au titre des prestations constituées, c) le rendement prévu à long terme des actifs des régimes, d) l'amortissement de l'obligation transitoire, du coût des services passés et des gains ou pertes actuariels, e) des gains ou pertes découlant d'événements spéciaux, et f) la variation de la provision pour moins-value.

Les gains actuariels ou pertes actuarielles résultent, entre autres, de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes et le rendement prévu de ces actifs, selon les hypothèses les plus probables de la direction ainsi que des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. Le gain actuariel net ou la perte actuarielle nette est amorti si, au début de l'exercice, le solde non amorti du gain ou de la perte excède 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la valeur liée

au marché des actifs des régimes, selon le plus élevé des deux montants. Cet excédent est amorti de façon linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes de salariés couverts, qui variait de 9 à 11 ans en 2005 selon les régimes (de 9 à 11 ans en 2004).

Le coût des services passés découlant des modifications aux régimes à prestations déterminées est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes de salariés couverts par les régimes à prestations déterminées.

L'obligation transitoire découlant de l'application initiale de la norme comptable portant sur les avantages sociaux futurs, le 1^{er} novembre 2000, est amortie de façon linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes de salariés couverts à cette date, variant de 10 à 16 ans.

L'actif ou le passif au titre des prestations constituées représente l'écart cumulatif entre la charge de retraite et les cotisations versées et est inclus dans les autres éléments d'actif ou les autres éléments de passif.

Pour le volet à cotisations déterminées, le coût constaté correspond aux cotisations que la Banque est tenue de verser au cours de l'exercice.

Autres régimes

La Banque offre à ses salariés certains avantages postérieurs à l'emploi. De plus, certains retraités bénéficient de certains avantages d'assurance-santé et d'assurance-vie. Le coût de ces avantages est constaté au cours de la carrière active des salariés selon des conventions comptables similaires à celles appliquées aux régimes de retraite à prestations déterminées.

L'obligation transitoire découlant de l'application initiale de la norme comptable portant sur les avantages sociaux futurs, le 1^{er} novembre 2000, est amortie de façon linéaire, d'une part, sur l'espérance de vie des retraités pour les avantages postérieurs au départ à la retraite, qui correspond à 20 ans et, d'autre part, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes de salariés couverts pour les avantages postérieurs à l'emploi, qui est de 13 ans.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont principalement utilisés pour gérer les risques à l'égard des taux d'intérêt et des devises et, à l'occasion, dans les activités de négociation ou pour répondre aux besoins de clients.

Instruments financiers dérivés utilisés afin de gérer les risques de la Banque

Les instruments financiers dérivés utilisés afin de gérer les risques de la Banque à l'égard des taux d'intérêt sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, le revenu ou les frais d'intérêt liés à ces instruments dérivés sont comptabilisés et inclus dans les frais d'intérêt à l'état consolidé des résultats.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS POUR LESQUELS LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE EST APPROPRIÉE

Lorsque les instruments financiers dérivés sont utilisés pour gérer ses propres risques, la Banque détermine, pour chaque instrument financier dérivé, si la comptabilité de couverture est appropriée. Si tel est le cas, la relation de couverture est désignée comme couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie, et la documentation est constituée pour préciser, entre autres, l'élément couvert, l'objectif de gestion du risque, la stratégie de couverture et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera utilisée. L'instrument financier dérivé doit avoir une grande efficacité pour compenser comme prévu la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie découlant du risque couvert, tant au moment de la mise en place de la couverture qu'au cours de sa durée de vie. L'efficacité est généralement réévaluée mensuellement au moyen de modèles de régressions statistiques.

Les opérations de couverture de la juste valeur comprennent principalement des swaps de taux d'intérêt servant à couvrir les variations de la juste valeur d'actifs, de passifs ou d'engagements fermes. Les opérations de couverture des flux de trésorerie comprennent principalement des swaps de taux d'intérêt servant à couvrir le risque de variation des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif assorti d'un taux variable. Lorsqu'un instrument financier dérivé s'avère efficace pour la couverture de la juste valeur ou des flux de trésorerie, il est constaté dans les autres éléments d'actif ou de passif à la juste valeur, et le gain ou la perte non réalisé lié à cet instrument financier dérivé est reporté.

S'il s'avère que l'instrument financier dérivé ne répond plus aux conditions de couverture efficace ou s'il est vendu ou liquidé, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, et ce, de manière prospective. Le gain ou la perte reporté est constaté dans le revenu net d'intérêt au cours des périodes où l'élément couvert influe sur les résultats. La comptabilité de couverture cesse aussi d'être appliquée au moment de la vente de l'élément couvert ou de sa liquidation avant l'échéance prévue, auquel cas, le gain ou la perte reporté est constaté dans les autres revenus.

Il reste toujours possible de désigner ces instruments financiers dérivés à titre de couverture dans de futures relations de couverture. Au moment de la désignation, toute juste valeur antérieurement constatée au bilan consolidé sera amortie par imputation aux autres revenus sur la durée résiduelle de l'instrument financier dérivé.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS POUR LESQUELS LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE N'EST PAS APPROPRIÉE

Les instruments financiers dérivés utilisés pour gérer les risques de la Banque, mais pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas appropriée, sont comptabilisés selon la méthode de la juste valeur et les gains et les pertes réalisés et non réalisés qui en résultent sont constatés dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers.

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre des activités de négociation

Lorsque les instruments financiers dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de négociation ou pour répondre aux besoins de clients, ceux-ci sont comptabilisés selon la méthode de la juste valeur et les gains et les pertes réalisés et non réalisés qui en résultent sont constatés dans les autres revenus. Les gains et les pertes non réalisés sont inscrits à leur montant brut dans les autres éléments d'actif ou de passif.

Autres considérations

Les justes valeurs des instruments financiers dérivés sont déterminées au moyen de modèles d'établissement des prix qui intègrent les prix de marché courants et les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temporelle de l'argent, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité.

CONTRATS DE DÉPÔT INDEXÉS SUR ACTIONS

Certaines obligations de dépôt, comme les CPG indexés sur actions, dont l'obligation de dépôt varie selon le rendement d'indices boursiers peuvent être assujetties à un prix de rachat minimal garanti, comme l'obligation de remettre à l'investisseur son investissement initial à la date d'échéance. Les obligations relatives à ces dépôts sont comptabilisées à la juste valeur et les variations de celle-ci sont portées aux autres revenus.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La Banque utilise la méthode axée sur le bilan et comptabilise les actifs ou passifs d'impôts futurs liés aux pertes fiscales et autres écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, selon les lois fiscales et les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliqueront à la date de résorption prévue des écarts. Une provision pour moins-value est établie, au besoin, afin de ramener la valeur des actifs d'impôts futurs au montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable.

RÉSULTAT NET PAR ACTION ORDINAIRE

La Banque calcule le résultat de base par action ordinaire en divisant le bénéfice net de l'exercice, moins les dividendes déclarés sur actions privilégiées, y compris les impôts sur les bénéfices y afférents, ainsi que les primes sur actions privilégiées, par la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation pour l'exercice.

Le résultat dilué par action ordinaire est calculé en supposant que le produit reçu de la levée d'options, dont le prix de levée est inférieur au cours moyen des actions ordinaires pour l'exercice, est utilisé pour racheter des actions ordinaires à ce cours moyen.

RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

La Banque utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser la rémunération à base d'actions aux employés et directeurs.

Pour les nouvelles attributions d'options d'achat d'actions, depuis le 1^{er} novembre 2002, la Banque constate la juste valeur des attributions comme augmentation de la charge de rémunération et du surplus d'apport s'y rapportant, sur la période au cours de laquelle les droits s'acquièrent. Lorsque les options sont levées, le produit reçu, ainsi que le montant du surplus d'apport sont portés au crédit du capital-actions ordinaire. La valeur des options attribuées est estimée à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes en utilisant les meilleures estimations de la direction. Pour les attributions antérieures au 1^{er} novembre 2002, la Banque continue d'appliquer les anciennes normes selon lesquelles aucune charge de rémunération n'est constatée lorsque des options d'achat d'actions sont octroyées aux employés et toute contrepartie versée par les employés par suite de la levée d'options est créditée au capital-actions ordinaire.

La juste valeur des droits à la plus-value des actions (DPVA) réglés en espèces, correspondant à l'excédent du cours de l'action sur le prix de levée, est constatée aux résultats sur la période au cours de laquelle les droits s'acquièrent.

La charge de rémunération relative aux attributions à base d'actions dans le cadre d'un programme d'octroi d'actions lié à la performance, correspond à la juste valeur des actions au moment de l'octroi et elle est constatée au cours de la période d'acquisition des droits.

BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION

La Banque administre et gère des biens détenus par des clients, qui ne sont pas inscrits au bilan consolidé. Les revenus tirés de l'administration et de la gestion de ces biens sont inscrits dans les autres revenus à mesure que les services sont rendus.

CONVERSION DE DEVICES

Les éléments d'actif et de passif en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et frais sont convertis aux taux de change moyens mensuels. Les gains et les pertes matérialisés et non matérialisés résultant de la conversion de devises sont inclus dans les autres revenus.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

En septembre 2004, l'ICCA a publié la version révisée de la note d'orientation en comptabilité n° 15 (NOC-15), *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables*. La NOC-15 fournit des directives sur l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice des droits de vote. En vertu de cette nouvelle norme, la Banque doit consolider ces entités si elle en est le principal bénéficiaire, c'est-à-dire si, en raison de ses participations ou intérêts financiers ou de ses liens avec ces dernières, elle aurait l'obligation d'absorber la majorité de leurs pertes prévues ou le droit de recevoir la majorité de leurs rendements résiduels prévus. Lorsque la Banque détient un droit variable significatif dans une entité à détenteurs de droits variables (EDDV) qu'elle n'a pas consolidée, certaines informations portant sur la nature, l'objet, la taille et les activités de l'EDDV doivent également être fournies. Le 1^{er} novembre 2004, la Banque a adopté cette note d'orientation de façon rétroactive sans retraitement des montants correspondants. Les principales incidences sont détaillées ci-après.

CONDUITS DE TITRISATION

La Banque titre ses propres actifs par l'intermédiaire de conduits de titrisation à vendeur exclusif et de conduits de titrisation à vendeur multiple, qui sont normalement considérés comme étant des EDDV. Au 1^{er} novembre 2004, la Banque a consolidé un de ces conduits dont l'actif total était d'environ 109 900 000 \$. Au cours du premier trimestre, ce conduit a été converti en structure d'accueil admissible et celui-ci, conséquemment, a été déconsolidé. Ces opérations n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

Les autres conduits n'ont pas été consolidés en vertu de la NOC-15, parce que la Banque n'en est pas le principal bénéficiaire.

La note 5 présente de plus amples détails relativement à ces entités.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Par l'entremise de sa participation dans la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc., la Banque était le promoteur de fonds communs de placement qui rencontraient les critères d'une EDDV avec des actifs totalisant 910 200 000 \$ au 1^{er} novembre 2004. La coentreprise de la Banque percevait des honoraires, essentiellement basés sur la valeur de l'actif sous gestion, relativement à la gestion et l'administration de ces fonds. Cette coentreprise a été vendue le 31 décembre 2004 (voir note 2). La Banque détient également des unités relatives aux investissements sous forme de mise de fonds initiales pour certains fonds totalisant 14 899 000 \$ au 31 octobre 2005. Selon son analyse, la Banque n'est pas le principal bénéficiaire de ces entités et celles-ci n'ont pas été consolidées.

AUTRES ENTITÉS

La Banque agit également comme fiduciaire d'un certain nombre de fiducies personnelles, ce pour quoi elle perçoit des honoraires. Selon ses analyses, la Banque n'est pas le principal bénéficiaire de ces entités et celles-ci n'ont pas été consolidées.

Présentation du passif et des capitaux propres

En janvier 2004, l'ICCA a publié des révisions au chapitre 3860 intitulé *Instruments financiers – information à fournir et présentation*, en vue d'exiger que les obligations pouvant être réglées, au gré de l'émetteur, au moyen d'un nombre variable de ses propres instruments de capitaux propres, à des conditions potentiellement désavantageuses, soient présentées comme des passifs. Les versements de dividendes sur ces actions seront désormais présentés comme des intérêts débiteurs à l'état des résultats. Les recommandations révisées s'appliquent de façon rétroactive, avec retraitement des montants correspondants.

L'application de cette norme révisée, en date du 1^{er} novembre 2004, n'a pas eu d'incidence sur le passif et les capitaux propres de la Banque puisque les titres émis et en circulation, en date du 1^{er} novembre 2004, répondaient aux exigences de présentation à titre de capitaux propres.

Par contre, les chiffres comparatifs relativement aux actions privilégiées de séries 7 et 8 au montant total de 100 000 000 \$ ayant été rachetées en juin 2004 ont été retraités. Pour l'exercice 2004, les dividendes et la prime sur le rachat relatifs à ces instruments, qui étaient auparavant inscrits à l'état consolidé de la variation des capitaux propres au montant de 7 900 000 \$ y compris les impôts sur les bénéfices afférents, ont été reclassés à l'état consolidé des résultats sous la rubrique Frais d'intérêt au montant de 7 814 000 \$ et Impôts sur les bénéfices au montant de 86 000 \$. Ce retraitement n'a pas eu d'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires ni sur le résultat net par action.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES À VENIR

Instruments financiers

Le 1^{er} avril 2005, l'ICCA a publié trois normes comptables intitulées *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation, Couvertures et Résultat étendu*. Ces nouvelles normes entreront en vigueur pour la Banque le 1^{er} novembre 2006. L'incidence de ces normes sur les états financiers de la Banque ne peut être déterminée puisqu'elle dépend des positions et des stratégies de couverture de la Banque ainsi que de la volatilité des marchés au moment de l'application de ces normes.

I. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS – COMPTABILISATION ET ÉVALUATION

Tous les actifs et passifs financiers seront comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé, à l'exception des prêts et créances, des placements détenus jusqu'à leur échéance et des passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction qui seront comptabilisés au coût non amorti. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les actifs et les passifs financiers détenus à des fins de transaction seront constatés immédiatement à l'état consolidé des résultats. Pour leurs parts, les gains et les pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente seront inscrits dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à leur réalisation, après quoi ils seront constatés à l'état consolidé des résultats. Tous les instruments financiers dérivés seront présentés à la juste valeur au bilan consolidé.

COUVERTURES

Dans le cas d'une couverture de juste valeur, les dérivés détenus aux fins de couverture seront inscrits à la juste valeur et les variations de la juste valeur seront comptabilisées à l'état consolidé des résultats. Les variations de juste valeur des éléments couverts attribuables au risque couvert seront aussi comptabilisées à l'état consolidé des résultats moyennant un ajustement correspondant de la valeur comptable des éléments couverts constatés au bilan consolidé. Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie, la variation de la juste valeur d'un instrument financier dérivé sera inscrite dans les autres éléments du résultat étendu. Ces éléments seront reclassés à l'état consolidé des résultats au cours des périodes où les flux de trésorerie de l'élément couvert auront un effet sur les résultats. De même, lorsqu'une relation de couverture présente une inefficacité, celle-ci sera constatée à l'état consolidé des résultats.

RÉSULTAT ÉTENDU

Les autres éléments du résultat étendu seront présentés au bilan consolidé sous une rubrique distincte des capitaux propres.

2. Acquisitions et cessions

2005

Cession de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc.

Le 31 décembre 2004, la Banque a complété l'acquisition de la participation de 49,9% de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. (BLCER) qui était détenue par La Compagnie financière Edmond de Rothschild Banque (LCFER) pour un montant de 23 397 000 \$, sujet à certains ajustements post-clôture. Subséquemment, le 31 décembre 2004, Industrielle Alliance, Assurances et services financiers inc. (Industrielle Alliance) a acquis la totalité des actions de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. de la Banque. Le prix de vente net, réglé en espèces, s'élève à 67 795 000 \$, sur la base des actifs sous gestion au 31 décembre 2004. Ce prix de vente est assujéti à certaines clauses de récupération qui totalisaient initialement 26 930 000 \$, basées sur les ventes nettes de fonds communs de placement au cours des six prochaines années se terminant le 31 décembre 2010 et du solde des fonds institutionnels sous gestion au 31 décembre 2005. Par conséquent, un gain initial de 9 777 000 \$ (8 139 000 \$, net des impôts afférents) a été reconnu à titre de bénéfice découlant des activités abandonnées, net des frais de transaction estimés à 2 261 000 \$ et un montant de 26 217 000 \$ a été comptabilisé à titre de gain reporté. De plus, la Banque, Industrielle Alliance et BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc., ont conclu une entente de distribution de 10 ans. En vertu de cette entente, la Banque distribuera auprès de ses clients la famille de Fonds R acquise par l'Industrielle Alliance, de même que les fonds communs de placement de cette dernière. La Banque continuera à recevoir les commissions associées à la distribution de ces fonds, selon des modalités équivalentes à celles ayant cours dans l'industrie.

CLAUSES DE RÉCUPÉRATION

En vertu d'une clause de récupération, la Banque doit rembourser à Industrielle Alliance un montant de 5 183 000 \$ annuellement, au cours des cinq années suivant la cession, advenant que les ventes nettes annuelles de fonds communs de placement n'atteignent pas 50 000 000 \$. Le produit de disposition relatif au niveau de vente de la première année a été constaté aux résultats au terme de l'exercice courant, compte tenu des ventes nettes au 31 octobre 2005 par rapport au niveau des ventes devant être atteint au 31 décembre 2005. La portion résiduelle du prix de vente ayant été reportée, sera constatée aux résultats au cours des quatre prochaines années lorsque les conditions de vente nette seront considérées comme étant atteintes. À la fin de la période de six ans se terminant le 31 décembre 2010, si les ventes nettes cumulatives de fonds communs de placement atteignaient 290 000 000 \$, les montants qui auraient été remis à Industrielle Alliance en vertu de cette clause de récupération seraient remboursés à la Banque. Un paiement final de 8 300 000 \$ serait par ailleurs versé à la Banque au terme des cinq premières années de l'entente si les ventes nettes cumulatives de fonds communs de placement atteignaient 350 000 000 \$. Compte tenu de cette prime, le prix de vente total relatif à la cession serait porté à 76 095 000 \$. Le gain relatif à ce paiement final sera reconnu aux résultats lorsque les conditions seront considérées comme étant atteintes.

En vertu d'une clause distincte de récupération, la Banque pourrait devoir rembourser jusqu'à 1 015 000 \$ à Industrielle Alliance en fonction de la rétention des actifs sous gestion institutionnels au cours de la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2005. La Banque a reporté un revenu de 300 000 \$ relativement à cette clause.

INVESTISSEMENTS SOUS FORME DE MISES DE FONDS INITIALES DANS DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

La Banque détient également un investissement sous forme de mise de fonds initiale dans des fonds communs de placement qui était comptabilisé au coût. Puisque la Banque n'est plus impliquée dans la gestion des fonds communs de placement, il a été convenu que cet investissement allait être vendu. Afin de comptabiliser l'investissement à sa juste valeur, un montant initial de 4 400 000 \$ a été imputé au bénéfice découlant des activités abandonnées. Depuis, la Banque a comptabilisé un revenu de 35 000 \$ (24 000 \$, net des impôts afférents) afin de constater les gains nets réalisés et non réalisés liés à cet investissement.

Le gain, de même que les variations de valeurs des investissements sous forme de mises de fonds initiales dans des fonds communs de placement, ont été attribués au secteur Autres, alors que la portion du gain relative aux clauses de récupération a été attribuée au secteur Services financiers aux particuliers.

Sommaire de la transaction

Produit de disposition, net	67 795 \$
Moins : Revenu reporté en vertu des clauses de récupération au moment de la cession	26 217
Actif net cédé, incluant le montant lié à l'achat des actions de LCFER ⁽¹⁾	29 540
	12 038
Frais associés à la transaction	2 261
Gain avant les éléments suivants	9 777
Réduction de valeur initiale d'investissements sous forme de mises de fonds initiales dans des fonds communs de placement	(4 400)
Gain net avant impôts sur les bénéfices	5 377
Impôts sur les bénéfices	164
Gain net après impôts sur les bénéfices	5 213
Revenu constaté relativement aux clauses de récupération (5 183 \$ avant impôt sur les bénéfices)	4 422
Variation de valeur subséquente d'investissements sous forme de mises de fonds initiales dans des fonds communs de placement et autres, net des impôts sur les bénéfices (35 \$ avant impôts sur les bénéfices)	24
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	9 659 \$

(1) L'actif net cédé consiste principalement en un écart d'acquisition et d'autres actifs incorporels liés à la participation acquise de LCFER, ainsi qu'à de l'encaisse au montant de 1 507 000 \$.

Les résultats d'exploitation et la situation financière liés à ces opérations, dont il est tenu compte dans les états financiers consolidés ci-joints, sont présentés ci-après. Ces activités sont présentées dans le secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

Les résultats liés à ces opérations, compris dans les bénéfices découlant des activités poursuivies, se détaillent comme suit :

	2005	2004
Autres revenus	1 036 \$	5 629 \$
Bénéfice net	29 \$	204 \$

Les actifs détenus à des fins de vente et les passifs liés à ces actifs se détaillent comme suit :

	2005	2004
Actif total	14 899 \$	34 245 \$
Passif total	- \$	1 528 \$

2004

Privatisation de B2B Trust

À la suite de l'approbation des actionnaires de B2B Trust, lors d'une assemblée extraordinaire des actionnaires, B2B Trust et une filiale en propriété exclusive de la Banque ont fusionné le 8 juin 2004. Dans le cadre de cette fusion, la Banque a fait l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation de B2B Trust dont elle n'était pas propriétaire. Le prix d'acquisition de la participation additionnelle de 22,7% (25,2% en tenant compte de la levée des options émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions de B2B Trust) s'établissait à 60 225 000 \$ et a été réglé en espèces. L'acquisition de la part des actionnaires minoritaires de B2B Trust a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition.

2. ACQUISITIONS ET CESSIONS (SUITE)

Cette opération a donné lieu à une augmentation de 18 278 000 \$ des autres actifs incorporels ; à un ajustement net créditeur de 2 813 000 \$ afin de refléter la juste valeur des instruments financiers acquis ; à la constatation d'un passif d'impôts futurs de 5 413 000 \$ ainsi qu'à une diminution de 50 173 000 \$ de la part des actionnaires sans contrôle dans une filiale. L'actif incorporel consiste en des relations contractuelles avec des intermédiaires financiers et des relations avec les clients en découlant. Cet actif est amorti sur une période de 15 ans.

Cession des activités de traitement d'opérations par carte de débit et de crédit

Le 9 juillet 2004, la Banque a conclu une entente visant la vente de ses activités de traitement d'opérations par carte de débit et de crédit. Le prix de vente, réglé en espèces, s'est élevé à 3 900 000 \$, donnant lieu à un gain d'environ 3 631 000 \$ (3 042 000 \$ net des impôts), déduction faite des frais associés à la transaction. Des immobilisations, d'un montant de 244 000 \$, déduction faite de l'amortissement cumulé, ont été cédées dans le cadre de cette transaction. Ces activités étaient présentées dans le secteur d'activité Autres. Le gain résultant de la cession a été attribué aux secteurs Services financiers aux particuliers et Autres secteurs, pour 300 000 \$ et 3 331 000 \$ respectivement.

Cession de certains droits de gestion de fonds communs de placement

Le 8 juillet 2004, la Banque a complété la cession de certains droits de gestion de fonds communs de placement en Ontario et dans l'Ouest canadien. Le prix de vente, réglé en espèces, s'est élevé à 1 953 000 \$, donnant lieu à un gain de 1 928 000 \$ (1 605 000 \$ net des impôts), déduction faite des frais associés à la transaction. Ces activités étaient comprises dans le secteur Services financiers aux particuliers. Le gain a été attribué aux secteurs Services financiers aux particuliers et Autres secteurs, pour 900 000 \$ et 1 028 000 \$ respectivement.

Cession d'un portefeuille de prêts sur cartes de crédit

Le 2 février 2004, la Banque a vendu son portefeuille de prêts sur cartes de crédit de l'Ontario et de l'Ouest canadien ainsi que les droits contractuels y afférents évalués à 27 891 000 \$. Le prix de vente, réglé en espèces le 2 février 2004, s'est élevé à 32 216 000 \$, donnant lieu à un gain de 4 435 000 \$ (3 794 000 \$ net des impôts), déduction faite des frais associés à la transaction et des frais de conversion applicables. Ces actifs étaient compris dans le secteur Services financiers aux particuliers. Le gain résultant de la cession a été attribué aux secteurs Services financiers aux particuliers et Autres secteurs, pour 2 400 000 \$ et 2 035 000 \$ respectivement.

3. Valeurs mobilières

A) ÉCHÉANCE ET RENDEMENT DES VALEURS MOBILIÈRES

					2005		2004	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total	Rendement	Total	Rendement
Portefeuille de placement								
Valeurs émises ou garanties								
par le Canada	1 041 627 \$	455 102 \$	121 947 \$	- \$	1 618 676 \$	2,9 %	1 638 798 \$	2,6 %
par des provinces	38 854	2 405	-	-	41 259	2,7	153 592	2,4
Autres titres d'emprunt	46 608	102 961	43 666	-	193 235	4,8	132 214	5,1
Actions privilégiées	-	-	-	47 884	47 884	4,5	41 837	3,1
Actions ordinaires et autres	-	-	-	8 627	8 627	4,8	37 288	0,7
Titres hypothécaires	2 138	-	-	-	2 138	5,0	3 742	5,0
Total de la valeur comptable	1 129 227	560 468	165 613	56 511	1 911 819	3,1 %	2 007 471	2,7 %
Total de la juste valeur	1 125 654 \$	554 809 \$	164 575 \$	56 397 \$	1 901 435 \$		2 002 380 \$	
Portefeuille de négociation								
Valeurs émises ou garanties								
par le Canada	31 448 \$	39 888 \$	85 360 \$	- \$	156 696 \$		195 571 \$	
par des provinces	111 021	189 790	174 955	-	475 766		510 058	
par des corps municipaux	10 028	21 409	8 265	-	39 702		34 860	
Autres titres d'emprunt	50 013	67 078	62 151	-	179 242		160 605	
Actions ordinaires et autres	-	-	-	63 277	63 277		32 169	
Titres hypothécaires	415	100 240	13 249	-	113 904		61 741	
	202 925	418 405	343 980	63 277	1 028 587		995 004	
Total de la valeur comptable	1 332 152 \$	978 873 \$	509 593 \$	119 788 \$	2 940 406 \$		3 002 475 \$	

La classification ci-dessus est établie d'après l'échéance contractuelle des titres.

Le rendement moyen pondéré est calculé en fonction de la valeur comptable à la fin de l'exercice pour chacune des catégories de titres.

Les valeurs mobilières libellées en dollars américains totalisent 91 412 000 \$ (48 408 000 \$ en 2004).

B) PORTEFEUILLE DE PLACEMENT – GAINS ET PERTES NON RÉALISÉS

	2005				2004			
	Valeur comptable	Gains non réalisés	Pertes non réalisées	Juste valeur	Valeur comptable	Gains non réalisés	Pertes non réalisées	Juste valeur
Valeurs émises ou garanties								
par le Canada	1 618 676 \$	999 \$	11 646 \$	1 608 029 \$	1 638 798 \$	376 \$	2 463 \$	1 636 711 \$
par des provinces	41 259	17	55	41 221	153 592	47	225	153 414
Autres titres d'emprunt	193 235	2 255	1 855	193 635	132 214	3 182	859	134 537
Actions privilégiées	47 884	510	457	47 937	41 837	560	246	42 151
Actions ordinaires et autres	8 627	71	238	8 460	37 288	514	6 049	31 753
Titres hypothécaires	2 138	15	–	2 153	3 742	72	–	3 814
	1 911 819 \$	3 867 \$	14 251 \$	1 901 435 \$	2 007 471 \$	4 751 \$	9 842 \$	2 002 380 \$

4. Prêts

A) PRÊTS ET PRÊTS DOUTEUX

	2005				
	Montant brut des prêts	Montant brut des prêts douteux	Provisions spécifiques	Provisions générales	Total des provisions
Prêts personnels	3 907 320 \$	16 919 \$	7 267 \$	24 828 \$	32 095 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	5 806 853	9 783	3 735	5 559	9 294
Prêts hypothécaires commerciaux	595 946	12 173	5 904	4 648	10 552
Prêts commerciaux et autres	1 539 893	82 063	47 650	25 818	73 468
Provision générale non attribuée	–	–	–	4 397	4 397
	11 850 012 \$	120 938 \$	64 556 \$	65 250 \$	129 806 \$

	2004				
	Montant brut des prêts	Montant brut des prêts douteux	Provisions spécifiques	Provisions générales	Total des provisions
Prêts personnels	3 638 991 \$	18 103 \$	10 059 \$	23 795 \$	33 854 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	5 509 022	13 199	3 935	5 832	9 767
Prêts hypothécaires commerciaux	604 085	15 482	6 064	3 625	9 689
Prêts commerciaux et autres	1 542 760	80 213	54 734	23 063	77 797
Provision générale non attribuée	–	–	–	8 935	8 935
	11 294 858 \$	126 997 \$	74 792 \$	65 250 \$	140 042 \$

Les prêts libellés en dollars américains totalisent 59 283 000 \$ (48 071 000 \$ en 2004).

En 2005, les biens saisis destinés à la vente s'élèvent à 1 440 000 \$ (9 990 000 \$ en 2004) et le montant de l'annulation des provisions spécifiques y étant associées, à néant \$ (5 164 000 \$ en 2004).

B) PROVISIONS SPÉCIFIQUES POUR PERTES SUR PRÊTS

	2005				2004	
	Prêts personnels	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts commerciaux et autres	Total des provisions spécifiques	Total des provisions spécifiques
Solde en début d'exercice	10 059 \$	3 935 \$	6 064 \$	54 734 \$	74 792 \$	85 927 \$
Provision pour pertes sur prêts imputée à l'état consolidé des résultats	25 069	626	1 557	12 748	40 000	52 000
Provision pour pertes sur prêts résultant de la cession des succursales	–	–	–	–	–	(737)
Radiations ⁽¹⁾	(33 020)	(1 097)	(1 724)	(20 160)	(56 001)	(67 887)
Recouvrements	5 159	271	7	328	5 765	5 489
Solde en fin d'exercice	7 267 \$	3 735 \$	5 904 \$	47 650 \$	64 556 \$	74 792 \$

(1) Aucun prêt restructuré n'a été radié au cours des exercices terminés les 31 octobre 2005 et 2004.

4. PRÊTS (SUITE)

C) PROVISIONS GÉNÉRALES POUR PERTES SUR PRÊTS

						2005	2004
	Prêts personnels	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts commerciaux et autres	Provision générale non attribuée	Total des provisions générales	Total des provisions générales
Solde en début d'exercice	23 795 \$	5 832 \$	3 625 \$	23 063 \$	8 935 \$	65 250 \$	77 250 \$
Variation au cours de l'exercice	1 033	(273)	1 023	2 755	(4 538)	–	–
Réduction de la provision pour pertes sur prêts imputée à l'état consolidé des résultats	–	–	–	–	–	–	(12 000)
Solde en fin d'exercice	24 828 \$	5 559 \$	4 648 \$	25 818 \$	4 397 \$	65 250 \$	65 250 \$

5. Titrisation de prêts

En vertu du programme de titres hypothécaires prévu à la *Loi nationale sur l'habitation*, la Banque a titrisé au cours de l'exercice des prêts hypothécaires résidentiels garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) totalisant 266 850 000 \$ (150 432 000 \$ en 2004), par la création de titres hypothécaires. La Banque a subséquemment vendu la totalité de ces titres hypothécaires. Également, la Banque a titrisé au cours de l'exercice des prêts hypothécaires conventionnels totalisant 75 998 000 \$ (néant \$ en 2004).

Relativement à ces transactions, au cours de l'exercice, la Banque a perçu un produit net en espèces de 341 408 000 \$ (149 072 000 \$ en 2004) et a constaté, au poste Autres revenus, des gains de titrisation de 8 995 000 \$ (1 437 000 \$ en 2004), déduction faite des frais liés aux transactions. Le calcul de ces gains tient compte principalement de droits relatifs aux intérêts excédentaires futurs de 14 567 000 \$ (5 539 000 \$ en 2004) déduction faite des passifs de gestion de 2 889 000 \$ (1 068 000 \$ en 2004) et de comptes de réserve de 760 000 \$ (néant \$ en 2004).

Relativement aux cessions de prêts hypothécaires résidentiels, les hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur initiale des droits conservés se détaillent comme suit :

Hypothèses clés	2005	2004
Taux de remboursement anticipé	19 %	26 %
Taux de marge d'intérêt excédentaire	1,60 %	1,74 %
Taux d'actualisation	4,03 %	5,28 %
Taux de pertes sur créances	0,05 %	s.o.

Aucune perte n'est prévue sur les prêts hypothécaires résidentiels assurés.

Au cours de l'exercice, la Banque a perçu des flux de trésorerie découlant de droits conservés de 8 074 000 \$ (8 169 000 \$ en 2004). L'amortissement relatif aux passifs de gestion imputé aux résultats est de 1 460 000 \$ (1 726 000 \$ en 2004).

Le tableau suivant présente la valeur des droits conservés, ainsi que la sensibilité de la juste valeur de ces droits à des changements défavorables immédiats de 10 % et de 20 % dans les hypothèses clés ayant servi à évaluer les droits conservés au 31 octobre 2005.

Sensibilité des hypothèses clés à des changements défavorables	2005	2004
Valeur comptable des droits conservés	21 175 \$	15 132 \$
Juste valeur des droits conservés	26 005 \$	17 544 \$
Durée de vie moyenne pondérée (en mois)	24	25
Taux de remboursement anticipé	17 %	20 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	508 \$	280 \$
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	1 002 \$	532 \$
Taux de pertes sur créances ⁽¹⁾	0,15 %	0,25 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	20 \$	41 \$
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	41 \$	81 \$
Taux d'actualisation	3,7 %	6,5 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	144 \$	133 \$
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	289 \$	261 \$

(1) Pertes prévues sur prêts hypothécaires résidentiels conventionnels seulement. Aucune perte n'est prévue sur les prêts hypothécaires résidentiels assurés.

L'analyse de sensibilité est hypothétique et doit être utilisée avec prudence. Les variations de la juste valeur attribuables aux variations des hypothèses ne peuvent pas, généralement, s'extrapoler parce que la relation entre la variation de l'hypothèse et la variation de la juste valeur peut ne pas être linéaire. Les variations touchant un facteur peuvent contribuer aux variations touchant un autre facteur, ce qui peut amplifier ou atténuer les fluctuations attribuables aux variations dans les hypothèses.

L'encours total des prêts titrisés s'élevait à 702 718 000 \$ à la fin de l'exercice (551 964 000 \$ à la fin de l'exercice 2004).

6. Immobilisations corporelles

	2005		2004	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	651 \$	– \$	651 \$	651 \$
Locaux	3 548	1 420	2 128	2 177
Améliorations locatives	45 319	26 130	19 189	15 217
Matériel et mobilier	70 692	60 254	10 438	9 721
Matériel informatique et logiciels	290 631	229 244	61 387	66 724
	410 841 \$	317 048 \$	93 793 \$	94 490 \$

L'amortissement de l'exercice imputé à l'état consolidé des résultats est de 28 192 000 \$ (34 445 000 \$ en 2004). Le poste Matériel informatique et logiciels comprend un montant de 6 543 000 \$ (6 922 000 \$ en 2004) relatif à des projets en développement qui ne font pas l'objet d'amortissement.

7. Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels

Les écarts d'acquisition se détaillent comme suit :

	Services financiers aux particuliers	Gestion du patrimoine et Courtage	Total
Solde aux 31 octobre 2003 et 2004	53 790 \$	239 \$	54 029 \$
Disposition liée à la cession de la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. (voir la note 2)	–	(239)	(239)
Solde au 31 octobre 2005	53 790 \$	– \$	53 790 \$

Se référer à la note 23 pour la description des secteurs d'activité.

Les autres actifs incorporels sont composés comme suit :

	2005		2004	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Relations contractuelles et relations avec des clients	18 278 \$	1 731 \$	16 547 \$	17 770 \$
Contrat de gestion de fonds communs de placement	–	–	–	1 127
	18 278 \$	1 731 \$	16 547 \$	18 897 \$

Le 8 juin 2004, la privatisation de B2B Trust a donné lieu à la comptabilisation d'un actif incorporel au montant de 18 278 000 \$. Cet actif consiste en des relations contractuelles avec des intermédiaires financiers et des relations avec des clients et est amorti sur une période de 15 ans.

L'amortissement des autres actifs incorporels imputé à l'état consolidé des résultats au cours de l'exercice est de 1 344 000 \$ (1 259 000 \$ en 2004).

La Banque soumet annuellement les écarts d'acquisition et autres actifs incorporels à un test de dépréciation. Aucune réduction de valeur n'a été constatée pour 2005 et 2004.

8. Autres éléments d'actif

	2005	2004
Autres items en transit (note 1)	180 923 \$	85 730 \$
Frais différés liés à l'origination de prêts et dépôts	92 218	98 615
Intérêts courus à recevoir	73 877	68 417
Actif au titre des prestations constituées (note 14)	42 458	43 821
Actifs liés à la titrisation de prêts hypothécaires	26 682	32 582
Débiteurs, frais payés d'avance et autres	44 469	30 784
	460 627 \$	359 949 \$

9. Dépôts

	2005			2004	
	Dépôts à vue	Dépôts sur préavis	Dépôts à terme	Total	Total
Particuliers	99 867 \$	1 771 059 \$	8 704 490 \$	10 575 416 \$	10 454 368 \$
Entreprises, banques et autres	657 026	109 830	2 354 666	3 121 522	2 456 672
	756 893 \$	1 880 889 \$	11 059 156 \$	13 696 938 \$	12 911 040 \$

Les dépôts à vue comprennent les dépôts à l'égard desquels la Banque n'est pas autorisée à exiger un préavis de retrait du client. Ces dépôts sont principalement constitués de comptes de chèques.

Les dépôts sur préavis comprennent les dépôts à l'égard desquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont constitués de comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent les dépôts qui viennent à échéance à une date précise, notamment les dépôts à terme et les certificats de placement garanti.

Les dépôts libellés en dollars américains totalisent 271 618 000 \$ (347 938 000 \$ en 2004) et les dépôts libellés en d'autres devises, principalement en euros, s'élèvent à 654 000 \$ (697 000 \$ en 2004).

10. Autres éléments de passif

	2005	2004
Intérêts courus à payer	411 503 \$	456 589 \$
Chèques et autres effets en transit (note 1)	173 580	133 830
Gain reporté lié à la vente de BLCER (note 2)	20 738	–
Passifs liés à la titrisation de prêts hypothécaires	15 088	31 520
Passif au titre des prestations constituées (note 14)	10 340	9 600
Créditeurs, frais courus et autres (note 15)	78 474	81 820
	709 723 \$	713 359 \$

11. Débentures subordonnées et passif lié aux actions privilégiées

DÉBENTURES SUBORDONNÉES

Les débentures subordonnées sont des obligations directes non garanties de la Banque, dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers de la Banque. Tout rachat ou toute annulation des débentures subordonnées est sujet à l'approbation du surintendant des institutions financières du Canada.

ÉMISES ET EN CIRCULATION AUX 31 OCTOBRE

Échéance	Série	Taux d'intérêt	Particularités	2005	2004
Décembre 2009	8	7,00 %	Remboursables au pair à partir de décembre 2004.	- \$	50 525 \$
Octobre 2010	6	8,90 %	Remboursables au pair à partir d'octobre 2005.	-	50 000
Juin 2011	9	6,50 %	Remboursables au pair à partir de juin 2006 ; taux à être révisé en juin 2006 et fixé au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1,25%.	150 000	150 000
				150 000 \$	250 525 \$

Les échéances des débetures subordonnées, en supposant les dates d'échéance les plus rapprochées selon les modalités d'émission, s'établissent comme suit :

2006	150 000 \$
------	------------

Le 18 octobre 2005, la Banque a remboursé par anticipation la totalité de ses débetures à 8,90 %, série 6, échéant en 2010, d'un montant en capital global de 50 000 000 \$, plus les intérêts courus non versés jusqu'à la date de remboursement.

Le 15 décembre 2004, la Banque a remboursé par anticipation la totalité de ses débetures à 7,00 %, série 8, échéant en 2009, d'un montant nominal de référence de 100 000 000 \$, incluant les débetures de 49 475 000 \$ qu'elle avait rachetées au 31 octobre 2004, plus les intérêts courus non versés jusqu'à la date de remboursement. Le rachat des débetures au cours de l'exercice 2004, pour un montant de 49 723 000 \$, avait généré une perte de 248 000 \$ comprise dans les autres revenus à l'état consolidé des résultats.

Le 1^{er} juin 2004, la Banque a remboursé par anticipation la totalité de ses débetures à 5,75 %, série 7, échéant en 2009, d'un montant nominal de référence de 100 000 000 \$, plus les intérêts courus non versés jusqu'à la date de remboursement. Dans le cadre de cette transaction, des coûts de 1 063 000 \$ ont été imputés aux résultats.

PASSIF LIÉ AUX ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Le 16 juin 2004, la Banque a procédé au rachat par anticipation de la totalité de ses actions privilégiées de série 7 et 8, à un prix de 25,50 \$ par action, pour une contrepartie globale de 102 000 000 \$, incluant la prime de rachat de 2 000 000 \$, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat. La prime et les dividendes liés à ces actions ont été présentés comme des intérêts débiteurs à l'état des résultats, conformément aux nouvelles exigences relatives aux instruments financiers (voir la note 1).

Ces actions privilégiées rachetées ont cessé, à compter de la date de rachat, de donner droit à des dividendes.

12. Capital-actions

AUTORISÉ

Actions privilégiées – Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A, sans valeur nominale, pouvant être émises en séries.

Actions ordinaires – Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

ÉMIS ET EN CIRCULATION AUX 31 OCTOBRE

	2005			2004			
	Dividendes par action ⁽¹⁾	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés
Actions privilégiées de catégorie A							
Série 9	1,500 \$	4 000 000	100 000 \$	6 132 \$	4 000 000	100 000 \$	6 132 \$
Série 10	1,312 \$	4 400 000	110 000	5 898	4 400 000	110 000	2 474
Total des actions privilégiées		8 400 000	210 000 \$	12 030 \$	8 400 000	210 000 \$	8 606 \$
Actions ordinaires		23 556 545	249 633 \$	27 293 \$	23 511 343	248 593 \$	27 248 \$
Actions de trésorerie		(20 000)	(590) \$	(6) \$	-	- \$	- \$

(1) Dividendes non cumulatifs

12. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Conditions liées aux actions

Les actions privilégiées de catégorie A, série 9, sont rachetables au gré de la Banque, à compter du 15 décembre 2006, à un prix de 25 \$ chacune plus, si le rachat a lieu avant le 15 décembre 2010, une prime de 1 \$ qui diminuera à zéro en fonction de la date de rachat. La Banque pourra aussi, à compter du 15 décembre 2006, convertir la totalité ou une partie de ces actions privilégiées en un nombre entier d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat alors applicable par le plus élevé de 2,50 \$ ou 95 % de la moyenne pondérée du cours des actions ordinaires en vigueur à cette date.

Les actions privilégiées de catégorie A, série 10, sont rachetables au gré de la Banque, à compter du 15 juin 2009, à un prix de 25 \$ chacune plus, si le rachat a lieu avant le 15 juin 2013, une prime de 1 \$ qui diminuera à zéro en fonction de la date de rachat. La Banque pourra aussi, à compter du 15 juin 2009, convertir la totalité ou une partie de ces actions privilégiées en un nombre entier d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat alors applicable par le plus élevé de 2,50 \$ ou 95 % de la moyenne pondérée du cours des actions ordinaires en vigueur à cette date.

Émission d'actions privilégiées

Le 15 avril 2004, la Banque a émis 4 400 000 actions privilégiées de série 10, au prix de 25 \$ chacune, pour un montant global de 110 000 000 \$. Le produit de l'émission s'est établi à 106 588 000 \$, déduction faite des frais d'émission.

ACTIONS ORDINAIRES

Émissions d'actions ordinaires

Au cours de l'exercice, 45 202 actions ordinaires (75 758 actions en 2004) ont été émises dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions destiné aux dirigeants de la Banque, pour une contrepartie au comptant de 1 040 000 \$ (1 780 000 \$ en 2004).

ACTIONS DE TRÉSORERIE

Au cours de l'exercice, 20 000 actions ordinaires ont été acquises sur les marchés relativement aux obligations en vertu d'un programme d'octroi d'actions lié à la performance. Ces actions sont présentées au titre d'actions de trésorerie, en diminution des capitaux propres.

RESTRICTIONS SUR LE VERSEMENT DE DIVIDENDES

En vertu de la *Loi sur les banques* (Canada), il est interdit à la Banque de déclarer ou de verser des dividendes sur ses actions privilégiées ou ordinaires s'il existe des motifs valables de croire que, ce faisant, la Banque violerait, les règlements en matière de suffisance du capital et de liquidités ou les directives du Bureau du surintendant des institutions financières, Canada (BSIF) à l'égard du capital ou des liquidités.

De plus, selon la *Loi sur les banques*, il est interdit de déclarer ou de verser des dividendes au cours d'un exercice donné sans l'autorisation du BSIF si, le jour où le dividende est déclaré, le total de tous les dividendes déclarés pour l'exercice dépasse le total du bénéfice net depuis le début de l'exercice et du bénéfice net non réparti des deux exercices antérieurs.

La capacité de la Banque de verser des dividendes sur les actions ordinaires est également assujettie aux conditions rattachées aux actions privilégiées en circulation, en vertu desquelles la Banque ne peut en aucun cas verser de dividendes sur les actions ordinaires sans l'approbation des porteurs des actions privilégiées en circulation, sauf si tous les dividendes payables ont été déclarés et versés ou réservés à des fins de versement.

RÉGIME DE DROITS DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES

La Banque a un régime de droits de souscription des actionnaires destiné à favoriser le traitement équitable des actionnaires advenant toute offre publique d'achat visant la Banque. Les droits de souscription émis en vertu du régime de droits ne peuvent être exercés que lorsqu'une personne, y compris les personnes qui lui sont liées, acquiert ou annonce son intention d'acquérir 20 % des actions ordinaires en circulation de la Banque ou plus sans se conformer aux dispositions visant les offres autorisées du régime de droits ou sans obtenir l'approbation du Conseil d'administration de la Banque. Advenant une acquisition en pareilles circonstances, chaque droit donnerait à son détenteur, exception faite de l'acquéreur et des personnes qui lui sont liées, le droit d'acquérir des actions ordinaires de la Banque avec un escompte de 50 % sur le cours du marché prévalent à ce moment. Aux termes du régime de droits, une offre autorisée est une offre faite au moyen d'une note d'information envoyée à tous les actionnaires de la Banque et ouverte pendant au moins 60 jours. Si, au terme des 60 jours, au moins 50 % des actions ordinaires en circulation, autres que celles qui appartiennent à l'initiateur et des personnes qui lui sont liées, ont été déposées, l'initiateur peut souscrire et payer les actions, mais il doit prolonger son offre de dix jours supplémentaires afin de permettre aux autres actionnaires de déposer leurs actions. Dans le cas d'une offre publique d'achat hostile, les droits entraîneraient une dilution importante pour la personne qui présente l'offre.

13. Rémunération à base d'actions

OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

En vertu d'un régime d'options d'achat d'actions, des options sont octroyées aux employés clés visant l'achat d'actions ordinaires à des prix qui ne devront pas être inférieurs à ceux du marché immédiatement avant la date de l'attribution.

Le droit de levée des options s'acquiert graduellement sur une période d'au plus cinq ans et peut être exercé en tout temps sur une période maximale de dix ans après la date de l'attribution.

Au 31 octobre 2005, la Banque avait réservé 1 600 000 actions ordinaires (1 600 000 actions en 2004), en vue de l'exercice éventuel des options d'achat d'actions, dont 114 418 (112 568 en 2004) étaient toujours disponibles.

La Banque n'ayant pas attribué d'option depuis le 1^{er} novembre 2002, aucune charge n'a été constatée pour les exercices terminés les 31 octobre 2005 et 2004, tel que permis par les dispositions transitoires de l'ICCA.

Le tableau suivant présente les options d'achat d'actions en cours pour les exercices terminés les 31 octobre :

	2005		2004	
	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré par option	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré par option
En cours au début de l'exercice	476 089	26,99 \$	595 522	26,76 \$
Exercées	(45 202)	23,00 \$	(75 758)	23,49 \$
Annulées	(1 850)	30,58 \$	(43 675)	29,88 \$
En cours à la fin de l'exercice	429 037	27,40 \$	476 089	26,99 \$
Pouvant être levées à la fin de l'exercice	404 037	27,35 \$	416 239	26,75 \$

Le tableau suivant présente un sommaire des options en circulation et des options pouvant être levées au 31 octobre 2005.

Fourchette des prix de levée	Options en cours			Options pouvant être levées	
	Nombre d'options en cours	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix de levée moyen pondéré par option	Nombre d'options pouvant être levées	Prix de levée moyen pondéré par option
15,85 \$ - 19,94 \$	49 800	2,32	18,38 \$	49 800	18,38 \$
22,08 \$ - 25,14 \$	33 517	3,61	22,12 \$	33 517	22,12 \$
27,08 \$ - 31,80 \$	345 720	3,97	29,21 \$	320 720	29,29 \$
	429 037			404 037	

AUTRES RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

La Banque offre un régime de droits à la plus-value des actions (DPVA) qui s'adresse aux membres de la haute direction de la Banque et de ses filiales. Ces DPVA peuvent être échangés contre un montant en espèces égal à la différence entre le prix d'exercice des DPVA et le cours de clôture des actions ordinaires à la date de mesure. Les DPVA s'acquiert sur une période maximale de cinq ans et peuvent être exercés sur une période maximale de 10 ans. De plus, au cours du quatrième trimestre de l'exercice courant, la Banque a mis en place un programme d'octroi d'actions lié à la performance. En vertu de ce programme, 20 000 actions ordinaires de la Banque ont été attribuées. Les droits sur ces actions seront acquis à la fin d'une période de 16 mois se terminant le 1^{er} janvier 2007, si la Banque rencontre certains objectifs de rendement.

Au cours de l'exercice, une charge de 1 361 000 \$ (revenu de 271 000 \$ en 2004) a été comptabilisé relativement à ces régimes. Au 31 octobre 2005, il y avait 687 721 DPVA (800 220 en 2004) en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 26,98 \$ (26,60 \$ en 2004), dont 205 021 (258 158 en 2004) pouvaient être exercés en fin d'exercice. Au 31 octobre 2005, la durée résiduelle moyenne pondérée des DPVA était de 6,61 ans (7,35 ans en 2004).

La Banque offre également un régime d'achat d'unités d'actions différées aux administrateurs qui ne sont pas des employés de la Banque. En vertu de ce régime, chacune de ces personnes peut choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de sa rémunération sous forme d'actions différées dont le règlement s'effectue en espèces. Les unités d'actions différées sont converties au moment du départ de l'administrateur. Au 31 octobre 2005, il y avait 21 755 (16 884 en 2004) unités en circulation d'une valeur totale de 660 000 \$ (451 000 \$ en 2004). La charge au titre de la rémunération comptabilisée au cours de l'exercice relativement à ce régime a été de 209 000 \$ (86 000 \$ en 2004).

13. RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS (SUITE)

RÉGIME D'OPTION D'ACHAT D'ACTIONS DE B2B TRUST

B2B Trust offrait un régime d'option d'achat d'actions à ses administrateurs, dirigeants et employés clés, ainsi qu'à des administrateurs et dirigeants de la Banque Laurentienne. Au moment de la privatisation de B2B Trust en 2004, tous les droits relatifs à ces options en cours ont été acquis conformément aux modalités du régime. Les 798 500 options dont le prix de levée était inférieur à 9,50 \$, soit l'offre de la Banque, ont été levées, alors que les autres options ont été annulées. Au cours de l'exercice 2004, B2B Trust n'avait attribué aucune option. Une charge de 85 000 \$ a été constatée dans les résultats consolidés en 2004, comprenant l'incidence de l'acquisition accélérée des droits lors de la privatisation.

14. Avantages sociaux futurs

DESCRIPTION DES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX

La Banque offre un certain nombre de régimes capitalisés, à prestations déterminées. Un de ces régimes prévoit un volet à cotisations déterminées. Ceux-ci garantissent à la plupart des salariés le paiement de prestations de retraite. Les régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen au moment du départ à la retraite.

La Banque offre également à ses salariés certains avantages postérieurs à l'emploi. De plus, certains retraités bénéficient d'avantages complémentaires de retraite sous forme d'assurance-santé et d'assurance-vie.

TOTAL DES PAIEMENTS EN ESPÈCES

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs pour 2005, qui est constitué des cotisations de la Banque à ses régimes de retraite capitalisés, des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés et des cotisations à son régime à cotisations déterminées, s'est élevé à 15 985 000 \$ (27 479 000 \$ en 2004).

DATES DES ÉVALUATIONS DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

La Banque évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilité au 31 octobre de chaque année. Les évaluations actuarielles les plus récentes ont été effectuées en date du 31 décembre 2004 et en date du 31 décembre 2003 pour un des régimes. Les prochaines évaluations actuarielles obligatoires aux fins de capitalisation pour les régimes capitalisés doivent être effectuées en date du 31 décembre 2005 et en date du 31 décembre 2006 pour un des régimes.

OBLIGATIONS AU TITRE DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	2005		2004	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées				
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	276 906 \$	23 169 \$	251 595 \$	22 470 \$
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	6 318	41	6 146	38
Frais d'intérêt liés à l'obligation au titre des prestations constituées	18 325	1 257	17 464	1 263
Prestations versées	(15 021)	(1 824)	(14 814)	(1 294)
Cotisations des employés	2 411	–	2 369	–
Coût des services passés	240	–	–	–
Pertes actuarielles	56 992	2 941	2 029	692
Transfert lié à l'acquisition de succursales en 2001	–	–	12 117	–
Autres	192	–	–	–
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	346 363 \$	25 584 \$	276 906 \$	23 169 \$

ACTIFS DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	2005		2004	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Variation de la juste valeur des actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	244 183 \$	– \$	195 861 \$	– \$
Rendement réel des actifs des régimes	23 526	–	24 435	–
Cotisations de la Banque	11 717	–	23 947	–
Cotisations des employés	2 411	–	2 369	–
Prestations versées	(14 759)	–	(14 546)	–
Transfert lié à l'acquisition de succursales en 2001	–	–	12 117	–
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	267 078 \$	– \$	244 183 \$	– \$

RAPPROCHEMENT DE LA SITUATION DE CAPITALISATION DES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX ET DES MONTANTS INSCRITS DANS LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

	2005		2004	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Juste valeur des actifs des régimes	267 078 \$	– \$	244 183 \$	– \$
Obligation au titre des prestations constituées	346 363	25 584	276 906	23 169
Situation de capitalisation – déficit	(79 285)	(25 584)	(32 723)	(23 169)
Obligation transitoire non amortie	584	11 834	848	12 655
Coût des prestations au titre des services passés non amorti	3 840	–	4 168	–
Pertes actuarielles nettes non amorties	112 050	8 679	66 325	6 117
Actif (passif) au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	37 189 \$	(5 071) \$	38 618 \$	(4 397) \$
Actif au titre des prestations constituées compris dans les autres éléments d'actif	42 458 \$	– \$	43 821 \$	– \$
Passif au titre des prestations constituées compris dans les autres éléments de passif	5 269 \$	5 071 \$	5 203 \$	4 397 \$

RÉPARTITION DES ACTIFS DES RÉGIMES EN POURCENTAGE ⁽¹⁾

	2005	2004
Catégorie d'actifs		
Titres de capitaux propres	54 %	58 %
Titres d'emprunt et autres	46	42
Total	100 %	100 %

(1) Selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 31 octobre de chaque année.

Les actifs des régimes ne comprennent aucun titre de capitaux propres de la Banque aux 31 octobre 2005 et 2004.

RÉGIMES DONT L'OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES EXCÈDE LES ACTIFS

Les montants relatifs à l'obligation au titre des prestations constituées et à la juste valeur des actifs des régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés s'établissent comme suit à la fin de l'exercice :

	2005		2004	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligation au titre des prestations constituées	332 561 \$	25 584 \$	265 751 \$	23 169 \$
Juste valeur des actifs des régimes	249 739	–	229 595	–
Situation de capitalisation – déficit	(82 822) \$	(25 584) \$	(36 156) \$	(23 169) \$

14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

COMPOSANTES DES COÛTS DE L'EXERCICE CONSTATÉS AU TITRE DES PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	2005		2004	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	6 318 \$	41 \$	6 146 \$	38 \$
Frais d'intérêt liés à l'obligation au titre des prestations constituées	18 325	1 257	17 464	1 263
Rendement réel des actifs des régimes	(23 526)	–	(24 435)	–
Pertes actuarielles sur l'obligation au titre des prestations constituées	56 992	2 941	2 029	692
Autres	192	–	–	–
Éléments des coûts au titre des avantages sociaux futurs avant la prise en compte de leur échéance à long terme	58 301	4 239	1 204	1 993
Excédent du rendement réel par rapport au rendement prévu	6 846	–	7 783	–
Report de montants au cours de l'exercice :				
Pertes actuarielles sur l'obligation au titre des prestations constituées	(56 992)	(2 941)	(2 029)	(692)
Amortissement de montants reportés précédemment :				
Coût des prestations au titre des services passés	569	–	542	–
Pertes actuarielles	4 420	378	3 851	501
Obligation transitoire	264	821	264	821
Rajustements visant à tenir compte de l'échéance à long terme des coûts au titre des avantages sociaux futurs	(44 893)	(1 742)	10 411	630
Total des coûts constatés au titre des régimes à prestations déterminées	13 408	2 497	11 615	2 623
Coût total constaté au titre du volet à cotisations déterminées	2 183	–	1 970	–
Coût constaté au titre des avantages sociaux futurs	15 591 \$	2 497 \$	13 585 \$	2 623 \$

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

	2005		2004	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Moyenne pondérée des hypothèses				
Obligation au titre des prestations constituées aux 31 octobre :				
Taux d'actualisation, à la fin de l'exercice	5,35 %	5,35 %	6,50 %	6,50 %
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %
Coût des prestations pour les exercices terminés les 31 octobre :				
Taux d'actualisation, pour l'exercice	6,50 %	6,50 %	6,75 %	6,75 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes, à long terme	7,25 %	–	7,75 %	–
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

TAUX TENDANCIELS HYPOTHÉTIQUES DU COÛT DES SOINS DE SANTÉ AUX 31 OCTOBRE :

	2005	2004
Taux de croissance annuelle estimé du coût des soins de santé	9,0 %	9,5 %
Niveau vers lequel le taux devrait baisser graduellement et auquel il devrait se maintenir par la suite	5 %	5 %
Année où le taux devrait se stabiliser	2013	2013

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé ont une incidence importante sur les montants présentés pour les régimes d'assurance-santé. Une augmentation et une diminution d'un point de pourcentage des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé se répercuteraient ainsi pour 2005 :

	Augmentation de 1%	Diminution de 1%
Total du coût des prestations au titre des services rendus et des frais d'intérêt	103 \$	(86) \$
Obligation au titre des prestations constituées	1 730 \$	(1 448) \$

15. Frais de restructuration

En 2003, la Banque avait initié un programme de réduction de dépenses d'un montant initial de 21 569 000 \$, comprenant des prestations de cessation d'emploi, la radiation de certains actifs technologiques et l'optimisation de l'utilisation de certains locaux. La provision maintenant disponible au montant de 1 173 000 \$ (2 371 000 \$ en 2004) est essentiellement liée à des obligations au titre de loyers demeurant exigibles pour des locaux vacants. Au cours de l'exercice, la provision a été réduite pour un montant de 697 000 \$, à la suite d'un ajustement du niveau d'occupation anticipé de certains locaux.

16. Impôts sur les bénéfices

ACTIFS D'IMPÔTS FUTURS

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs de la Banque s'établissent comme suit :

	2005	2004
Immobilisations	70 903 \$	67 358 \$
Provision cumulative pour pertes sur prêts	35 504	38 815
Impôt minimum des institutions financières recouvrable	10 615	22 419
Reports prospectifs de pertes fiscales	15 491	13 800
Actifs incorporels	2 387	2 244
Actif aux titres des prestations constituées – régimes de retraite	(10 310)	(10 802)
Charges reportées	(20 864)	(21 094)
Autres écarts temporaires	3 206	1 181
Actifs d'impôts futurs, montant net	106 932 \$	113 921 \$

CHARGE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les principales composantes de la charge d'impôts sur les bénéfices s'établissent comme suit :

	2005	2004
		Retraité (note 1)
État consolidé des résultats		
Charge d'impôts exigibles	14 619 \$	17 941 \$
Charge (économie) d'impôts futurs		
Résorption (création) des écarts temporaires	9 869	(1 604)
Modification des taux d'imposition	–	(1 700)
	9 869	(3 304)
	24 488 \$	14 637 \$
État consolidé de la variation des capitaux propres		
Impôts relatifs aux dividendes sur actions privilégiées et autres éléments		
Charge d'impôts exigibles	5 745 \$	1 950 \$
Économie d'impôts futurs	(5 494)	(2 899)
	251 \$	(949) \$

RAPPROCHEMENT AVEC LES TAUX PRÉVUS PAR LA LOI

Le rapprochement entre la charge d'impôts relativement aux activités poursuivies et le montant en dollars des impôts, par application des taux prévus par la loi, s'établit comme suit :

	2005		2004	
	Montant		Montant	Retraité (note 1)
Impôts sur les bénéfices au taux prévu par la loi	25 651 \$	32,0 %	18 653 \$	33,1 %
Variation résultant de ce qui suit :				
Impôt des grandes sociétés	779	1,0	1 223	1,9
Modification des taux d'imposition	–	–	(1 700)	(2,6)
Portion non imposable du gain sur cession d'actifs	–	–	(1 646)	(2,6)
Autres, montant net	(1 942)	(2,4)	(1 893)	(3,9)
Impôts sur les bénéfices relativement aux activités poursuivies, présentés à l'état consolidé des résultats	24 488 \$	30,6 %	14 637 \$	25,9 %

16. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (SUITE)

Les revenus nets d'assurance crédit générés à l'étranger avant le 1^{er} novembre 2003 seront imposés uniquement au moment de leur rapatriement au Canada. Puisque la direction de la Banque ne prévoit pas le rapatriement de ces bénéfices non répartis, qu'elle considère nécessaire aux opérations courantes à l'étranger, aucune charge d'impôts futurs n'a été comptabilisée à leur égard.

17. Résultat par action ordinaire

Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers) se détaille comme suit :

	2005	2004
Résultat par action ordinaire de base		
Bénéfice net découlant des activités poursuivies	55 623 \$	39 871 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur les bénéfices y afférents	12 030	8 606
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, découlant des activités poursuivies	43 593 \$	31 265 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	23 525	23 485
Résultat par action ordinaire de base découlant des activités poursuivies	1,85 \$	1,33 \$
Résultat par action ordinaire dilué		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, découlant des activités poursuivies	43 593 \$	31 265 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	23 525	23 485
Options d'achat d'actions dilutives et autres	27	36
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	23 552	23 521
Résultat par action ordinaire dilué découlant des activités poursuivies	1,85 \$	1,33 \$

Les actions privilégiées sont convertibles en actions ordinaires. Ces conversions n'ont pas été considérées dans le calcul du résultat par action ordinaire dilué, puisque la Banque a la possibilité d'effectuer ses règlements au comptant plutôt qu'en actions ordinaires et que l'expérience passée démontre que les règlements se font au comptant.

Un nombre moyen de 290 285 (316 187 en 2004) options d'achat d'actions n'a pas été considéré aux fins du calcul du résultat par action ordinaire dilué puisque le prix moyen d'exercice de ces options était supérieur au cours moyen des actions de la Banque au cours de l'exercice.

18. Opérations entre apparentés

La Banque consent des prêts à ses administrateurs et dirigeants. Les prêts consentis aux administrateurs sont assortis aux conditions du marché pour des risques similaires. Les prêts consentis aux dirigeants comprennent principalement des prêts hypothécaires résidentiels aux taux affichés moins 2%, ainsi que des prêts personnels et des marges de crédit personnelles à des taux correspondant à ceux du marché moins un escompte variant selon la nature et le montant du prêt. Les intérêts gagnés sur ces prêts sont comptabilisés sous la rubrique Revenu d'intérêt à l'état consolidé des résultats. Le solde des prêts consentis en vertu de tels contrats s'établit comme suit :

	2005	2004
Prêts hypothécaires	143 \$	193 \$
Autres prêts	386	80
	529 \$	273 \$

Dans le cours normal des affaires, la Banque fournit également des services bancaires habituels à certains administrateurs et dirigeants, dont notamment des comptes bancaires (dépôts) à des conditions similaires à celles offertes à des parties non-liées.

19. Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses affaires, afin de se protéger contre les risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change et des indices sur lesquels sont établis le rendement de dépôts indiciels, ainsi qu'afin de répondre à la demande de ses clients et de dégager un revenu de ses activités de négociation, la Banque conclut divers contrats et prend divers engagements, tels que décrits ci-après.

Les différents instruments financiers dérivés compris dans les tableaux suivants sont comme suit :

- i) Les swaps de taux d'intérêt comportent l'échange d'obligations de paiements d'intérêts à taux fixe et flottant selon un montant nominal de référence déterminé pour une période donnée. Les swaps de devises comprennent l'échange de paiements de capital et d'intérêts à taux fixe ou flottant dans diverses devises. Les swaps simultanés de taux d'intérêt et de devises comportent l'échange de paiements de capital et d'intérêts à taux fixe et flottant dans deux devises différentes sur une période donnée.
- ii) Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des contrats fixant un taux d'intérêt futur devant être payé ou reçu à l'égard d'un montant nominal de référence avec une échéance précise débutant à une date ultérieure donnée.
- iii) Les options sont des contrats entre deux parties, en vertu desquels le vendeur de l'option accorde à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date donnée ou avant, un montant déterminé d'un instrument financier à un prix convenu au moment où l'accord est conclu. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.
- iv) Les contrats à terme normalisés sont des engagements futurs d'acheter ou de livrer des instruments financiers à une date ultérieure donnée et à un prix déterminé. Les contrats à terme normalisés sont négociés selon des montants normalisés sur des bourses organisées et sont assujettis à des marges au comptant calculées quotidiennement.
- v) Les contrats de change à terme sont des engagements d'acheter ou de vendre des devises qui seront livrées à une date ultérieure donnée et à un cours stipulé à l'avance.

Les tableaux suivants présentent les montants nominaux de référence associés aux instruments financiers dérivés. Ces montants ne reflètent pas le potentiel de gain ou de perte lié aux risques de crédit ou de marché de ces instruments.

A) DURÉE JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

(en millions de dollars)	Durée jusqu'à l'échéance			Total	Contrats désignés comme couverture	2005 Autres contrats ⁽¹⁾
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans			
Montant nominal						
Contrats de taux d'intérêt						
Hors cote						
Swaps	3 203 \$	6 681 \$	10 \$	9 894 \$	3 677 \$	6 217 \$
Cotés en bourse						
Contrats à terme normalisés	46	–	–	46	–	46
Contrats de change						
Hors cote						
Swaps de devises	1 250	23	–	1 273	–	1 273
Contrats à terme	881	33	–	914	–	914
Options achetées	439	–	–	439	–	439
Options vendues	336	–	–	336	–	336
Autres contrats ⁽²⁾	27	124	–	151	–	151
	6 182 \$	6 861 \$	10 \$	13 053 \$	3 677 \$	9 376 \$

(1) Comprennent les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre des activités de négociation, pour répondre aux besoins de clients, ainsi que les dérivés utilisés pour gérer les risques de la Banque qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture.

(2) Comprennent les dérivés sur actions non cotés en bourse.

19. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (SUITE)

(en millions de dollars)	Durée jusqu'à l'échéance				2004	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Contrats désignés comme couverture	Autres contrats (1)
Contrats de taux d'intérêt						
Hors cote						
Swaps	3 300 \$	7 535 \$	– \$	10 835 \$	3 429 \$	7 406 \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	482	–	–	482	–	482
Cotés en bourse						
Contrats à terme normalisés	427	–	–	427	–	427
Contrats de change						
Hors cote						
Swaps de devises	789	42	–	831	–	831
Swaps simultanés de taux d'intérêt et de devises	50	–	–	50	50	–
Contrats à terme	648	30	–	678	–	678
Options achetées	803	–	–	803	–	803
Options vendues	733	–	–	733	–	733
Autres contrats (2)	44	137	–	181	–	181
	7 276 \$	7 744 \$	– \$	15 020 \$	3 479 \$	11 541 \$

(1) Comprennent les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre des activités de négociation, pour répondre aux besoins de clients, ainsi que les dérivés utilisés pour gérer les risques de la Banque qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture.

(2) Comprennent les dérivés sur actions non cotés en bourse.

B) RISQUE DE CRÉDIT

(en millions de dollars)	2005			2004		
	Coût de remplacement (1)	Équivalent-crédit (2)	Montant pondéré en fonction des risques (3)	Coût de remplacement	Équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	38 \$	72 \$	14 \$	74 \$	111 \$	22 \$
Contrats de change						
Swaps de devises	13	20	5	42	51	11
Contrats à terme	2	8	4	7	12	6
Options achetées	3	6	2	6	13	4
Autres contrats (4)	34	46	9	27	41	8
	90 \$	152 \$	34 \$	156 \$	228 \$	51 \$

(1) Correspond à la juste valeur marchande favorable, excluant l'incidence des accords généraux de compensation.

Les instruments négociables en bourse et les options vendues sont exclus puisqu'ils ne constituent pas un risque de crédit.

(2) Représente la somme du coût de remplacement et d'un montant correspondant au risque de crédit éventuel, selon les lignes directrices émises par le surintendant des institutions financières du Canada.

(3) Selon les lignes directrices émises par le surintendant des institutions financières du Canada.

(4) Comprennent les dérivés sur actions non cotés en bourse.

La plus grande partie de la concentration de crédit de la Banque au titre des instruments financiers dérivés concerne des institutions financières, principalement des banques canadiennes.

Le risque de crédit découlant d'une opération sur les produits dérivés résulte de la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où le coût de remplacement d'une ou de plusieurs opérations est positif pour la Banque. Le coût de remplacement correspond à ce qu'il en coûterait pour remplacer les opérations aux taux du marché en vigueur en cas de manquement.

Le montant d'équivalent-crédit découlant d'une opération sur les instruments financiers dérivés correspond à la somme du coût de remplacement et d'un montant estimatif pour refléter la modification potentielle de la valeur du marché de l'opération jusqu'à l'échéance.

Le montant pondéré en fonction des risques est déterminé en appliquant les mesures courantes du risque de la contrepartie au montant de l'équivalent-crédit.

20. Instruments financiers

Les montants indiqués aux tableaux A) et B) ci-dessous représentent la juste valeur des instruments financiers au bilan ou hors bilan de la Banque, établie à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites ci-après.

La juste valeur représente le montant auquel pourrait être échangé un instrument financier entre des parties consentantes. Il n'existe cependant pas de marché pour une part importante des instruments financiers de la Banque. En conséquence, les justes valeurs présentées sont des estimations établies à l'aide de techniques d'actualisation ou d'autres techniques d'évaluation, qui peuvent ne pas être représentatives de la valeur de réalisation nette.

A) JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS

(en millions de dollars)

	2005			2004		
	Valeur comptable	Juste valeur	Écart favorable (défavorable)	Valeur comptable	Juste valeur	Écart favorable (défavorable)
Actif						
Liquidités	318 \$	318 \$	– \$	328 \$	328 \$	– \$
Valeurs mobilières	2 940	2 930	(10)	3 002	2 997	(5)
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	508	508	–	1 134	1 134	–
Prêts	11 720	11 897	177	11 155	11 278	123
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	146	146	–	145	145	–
Actif au titre d'instruments financiers dérivés	117	117	–	180	180	–
Autres éléments d'actif	120	120	–	119	119	–
Passif						
Dépôts	13 697	13 853	(156)	12 911	13 097	(186)
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert	726	726	–	1 496	1 496	–
Engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	60	60	–	16	16	–
Acceptations	146	146	–	145	145	–
Passif au titre d'instruments financiers dérivés	105	105	–	189	189	–
Autres éléments de passif	696	696	–	700	700	–
Déventures subordonnées	150	153	(3)	251	261	(10)

La juste valeur des éléments qui sont à court terme ou qui sont assortis de caractéristiques de taux flottants est considérée comme étant égale à la valeur comptable.

La juste valeur des valeurs mobilières est fondée sur les cours du marché ; s'ils ne sont pas disponibles, elle est estimée à partir des cours de titres semblables.

La juste valeur des prêts, dépôts et déventures subordonnées est estimée par actualisation des flux de trésorerie à partir des taux d'intérêt prévalant sur le marché.

B) JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

(en millions de dollars)

	2005		Montant net
	Juste valeur positive	Juste valeur négative	
CONTRATS DÉSIGNÉS COMME INSTRUMENTS DE COUVERTURE			
Contrats de taux d'intérêt			
Swaps	15 \$	(13) \$	2 \$
AUTRES CONTRATS ⁽¹⁾			
Contrats de taux d'intérêt			
Swaps	23	(32)	(9)
Contrats de change			
Swaps de devises	13	(4)	9
Contrats à terme	2	(10)	(8)
Options achetées	3	–	3
Options vendues	–	(3)	(3)
	18	(17)	1
Autres contrats ⁽²⁾	34	–	34
	75	(49)	26
TOTAL	90 \$	(62) \$	28 \$

(1) Comprennent les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre des activités de négociation, pour répondre aux besoins de clients, ainsi que les dérivés utilisés pour gérer les risques de la Banque qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture.

(2) Comprennent les dérivés sur actions non cotés en bourse.

20. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

(en millions de dollars)

2004

	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Montant net
CONTRATS DÉSIGNÉS COMME INSTRUMENTS DE COUVERTURE			
Contrats de taux d'intérêt			
Swaps	24 \$	(10) \$	14 \$
Contrats de change			
Swaps simultanés de taux d'intérêt et de devises	–	(9)	(9)
	24	(19)	5
AUTRES CONTRATS ⁽¹⁾			
Contrats de taux d'intérêt			
Swaps	50	(68)	(18)
Contrats de change			
Swaps de devises	42	(12)	30
Contrats à terme	7	(32)	(25)
Options achetées	6	–	6
Options vendues	–	(6)	(6)
	55	(50)	5
Autres contrats ⁽²⁾	27	–	27
	132	(118)	14
TOTAL	156 \$	(137) \$	19 \$

(1) Comprennent les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre des activités de négociation, pour répondre aux besoins de clients, ainsi que les dérivés utilisés pour gérer les risques de la Banque qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture.

(2) Comprennent les dérivés sur actions non cotés en bourse.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est fondée sur les cours du marché ou les prix fournis par les courtiers ; s'ils ne sont pas disponibles, elle est estimée à l'aide de modèles d'établissement des prix, des cours pour des instruments semblables ou de l'actualisation des flux de trésorerie.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est présentée à l'actif ou au passif au titre d'instruments financiers dérivés, selon le cas.

C) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le tableau ci-dessous fournit le détail des dates d'échéance et taux moyens effectifs des éléments au bilan et hors bilan de la Banque.

(en millions de dollars)

2005

	Taux flottant	De 0 à 3 mois	Plus de 3 mois à 1 an	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensibles aux taux d'intérêt	Total
Actif							
Liquidités et valeurs mobilières	997 \$	805 \$	546 \$	659 \$	166 \$	85 \$	3 258 \$
Rendement réel		2,7 %	2,7 %	3,2 %	4,3 %		
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	508	–	–	–	–	–	508
Prêts	4 208	777	1 680	4 847	121	87	11 720
Rendement réel		4,7 %	4,9 %	6,6 %	7,0 %		
Autres éléments d'actif	–	–	–	–	–	1 021	1 021
Total	5 713	1 582	2 226	5 506	287	1 193	16 507
Rendement réel		3,7 %	4,4 %	6,2 %	5,4 %		
Passif et capitaux propres							
Dépôts	421	2 570	3 045	7 127	11	523	13 697
Rendement réel		3,2 %	3,2 %	3,1 %	4,1 %		
Éléments de trésorerie	757	–	–	–	29	–	786
Rendement réel		– %	– %	– %	6,6 %		
Autres éléments de passif	–	20	59	136	–	746	961
Rendement réel		3,1 %	3,2 %	3,8 %	– %		
Débetures et capitaux propres	–	–	150	210	–	703	1 063
Rendement réel		– %	6,5 %	5,7 %	– %		
Total	1 178	2 590	3 254	7 473	40	1 972	16 507
Rendement réel		3,2 %	3,4 %	3,2 %	5,9 %		
Swaps, montant net	–	(3 485)	302	3 183	–	–	–
Écart de sensibilité	4 535	(4 493)	(726)	1 216	247	(779)	–
Écart cumulatif	4 535 \$	42 \$	(684) \$	532 \$	779 \$	– \$	– \$

(en millions de dollars)

2004

	Taux flottant	De 0 à 3 mois	Plus de 3 mois à 1 an	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensibles aux taux d'intérêt	Total
Actif	5 901 \$	2 102 \$	1 578 \$	5 733 \$	204 \$	1 089 \$	16 607 \$
Rendement réel		3,3 %	5,8 %	5,9 %	6,4 %		
Passif et capitaux propres	1 191	2 305	3 049	8 133	24	1 905	16 607
Rendement réel		2,9 %	3,4 %	3,5 %	6,5 %		
Swaps, montant net	–	(2 155)	242	1 913	–	–	–
Autres instruments financiers dérivés	–	37	(37)	–	–	–	–
Écart de sensibilité	4 710	(2 321)	(1 266)	(487)	180	(816)	–
Écart cumulatif	4 710 \$	2 389 \$	1 123 \$	636 \$	816 \$	– \$	– \$

Les actifs, passifs et capitaux propres sont présentés à la date d'échéance ou à la date de leur réévaluation contractuelle, selon la plus rapprochée des deux, tout en tenant compte des remboursements ou des rachats par anticipation estimés, sauf dans les cas suivants :

- Les prêts et les dépôts dont le taux n'est pas indexé sur un taux spécifique et qui peuvent ne pas être sensibles aux variations des taux du marché sont classés selon l'évolution historique de leur sensibilité.
- Les débetures dont le taux peut être révisé à une date ultérieure sont classées selon la date de réévaluation du taux ; celles dont le taux n'est pas révisable sont classées selon leur date d'échéance.
- Les actions privilégiées sont présentées selon la date à laquelle elles deviennent rachetables.

D) CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Il peut exister une concentration du risque de crédit lorsqu'un certain nombre de contreparties engagées dans des activités similaires sont situées dans la même région géographique ou ont des caractéristiques économiques comparables. L'évolution des conditions économiques, politiques ou autres pourrait nuire à leur capacité de respecter leurs obligations contractuelles. Les opérations de la Banque sont situées au Canada.

Le tableau suivant présente l'origine des prêts aux 31 octobre :

	2005	2004
Québec	64 %	65 %
Autres provinces du Canada	36 %	35 %
Total	100 %	100 %

Aucun type d'industrie n'a représenté plus de 3% (3% en 2004) du total des prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

21. Engagements et garanties

A) ENGAGEMENTS RELATIFS AU CRÉDIT

La Banque utilise certains instruments de crédit hors bilan pour répondre aux besoins financiers de ses clients.

Les engagements de crédit représentent la tranche non utilisée des crédits que la Banque s'engage à rendre disponible sous certaines conditions, soit sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit, pour un montant et une durée déterminés.

Les lettres de crédit documentaire sont des documents émis par la Banque au nom du client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises. Ces lettres sont garanties par les livraisons de biens auxquels elles se rapportent.

Les montants figurant à titre d'engagements relatifs au crédit représentent le montant maximum de crédit additionnel que la Banque pourrait devoir accorder. Ces montants ne sont pas nécessairement représentatifs du risque de crédit puisque plusieurs de ces engagements sont contractés pour une durée limitée d'habituellement moins d'un an et expireront ou seront résiliés sans qu'on y ait recours.

	2005	2004
Engagements de crédit ⁽¹⁾	3 737 591 \$	3 474 492 \$
Lettres de crédit documentaire	15 076 \$	19 371 \$

(1) Comprennent, entre autres, des facilités de crédit personnelles totalisant 1 087 013 000 \$ (1 020 205 000 \$ au 31 octobre 2004) et des marges sur cartes de crédit d'un montant de 718 770 000 \$ (680 685 000 \$ au 31 octobre 2004) qui sont révoquées au gré de la Banque.

21. ENGAGEMENTS ET GARANTIES (SUITE)

B) GARANTIES

i) Lettres de crédit de soutien et garanties d'exécution

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque offre à ses clients la possibilité d'obtenir des lettres de crédit de soutien et des garanties d'exécution. Celles-ci constituent des engagements irrévocables de la part de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations envers des tiers. La durée de ces garanties varie selon les contrats et ne dépasse généralement pas un an. La politique de la Banque en ce qui a trait aux garanties obtenues à l'égard de ces instruments est similaire à celle qui s'applique aux prêts. Aucune provision spécifique n'est présentement comptabilisée à l'égard de ces garanties. Le montant maximal potentiel des paiements futurs au titre de ces garanties s'est élevé à 60 672 000 \$ au 31 octobre 2005 (55 329 000 \$ en 2004).

ii) Instruments financiers dérivés

Afin de permettre à certains clients de se protéger des fluctuations des taux de change, la Banque vend des options de vente (contrats de change), qui sont des ententes contractuelles en vertu desquelles elle accorde à ceux-ci le droit, mais ne leur impose pas l'obligation, de vendre, à une date déterminée ou avant cette date, un montant établi de devises à un prix déterminé d'avance. La durée de ces options ne dépasse pas 12 mois. Aucune provision spécifique n'est comptabilisée à l'égard de ces dérivés. Le montant maximal potentiel des paiements futurs au titre de ces dérivés, correspondant à la valeur nominale des contrats, s'est élevé à 200 061 000 \$ au 31 octobre 2005 (236 545 000 \$ en 2004).

iii) Autres types d'ententes d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, la Banque accorde des ententes d'indemnisation à des contreparties liées à certaines transactions telles que des contrats d'achat, des ententes de services et des ventes d'actifs. Ces ententes d'indemnisation obligent la Banque à dédommager les contreparties des coûts encourus en raison de changements de lois et de règlements (y compris en ce qui concerne l'impôt) ou en raison de litiges ou de sanctions légales que pourrait subir la contrepartie à la suite de transactions. La Banque indemnise également les administrateurs et les dirigeants, dans les limites permises par la loi, s'ils font l'objet de certaines réclamations parce qu'ils sont, ou ont été, administrateurs ou dirigeants à la demande de la Banque. Les modalités de ces ententes d'indemnisation varient selon le cas. La nature des ententes d'indemnisation empêche la Banque de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qu'elle pourrait être tenue de verser aux contreparties. Historiquement, la Banque n'a effectué aucun paiement significatif en vertu de telles ententes d'indemnisation et aucune provision spécifique n'est constituée afin de couvrir des pertes potentielles.

C) ENGAGEMENTS EN VERTU DE BAUX, DE CONTRATS DE SERVICES INFORMATIQUES ET AUTRES

Les engagements minimums futurs en vertu de baux, de contrats de services informatiques impartis et d'autres contrats se répartissent comme suit :

	Locaux	Contrats de services informatiques	Autres	Total
2006	17 340 \$	42 189 \$	6 104 \$	65 633 \$
2007	18 377	48 312	5 413	72 102
2008	17 165	41 185	4 976	63 326
2009	14 587	41 162	3 554	59 303
2010	13 256	42 053	2 840	58 149
Par la suite	47 361	44 703	8 147	100 211
Total	128 086 \$	259 604 \$	31 034 \$	418 724 \$

Comme le définissent les contrats de services importants, la Banque peut y mettre fin dans certaines circonstances.

D) NANTISSEMENT D'ÉLÉMENTS D'ACTIFS

Des éléments d'actifs ayant une valeur comptable de 260 247 000 \$ (876 385 000 \$ en 2004) ont été déposés en garantie afin de participer aux systèmes de compensation et de paiement. De plus, la Banque a vendu des valeurs mobilières en vertu de conventions de rachat comptabilisées à titre d'emprunts garantis, pour un montant de 60 065 000 \$ (15 907 000 \$ en 2004).

22. Éventualités

LITIGES

La Banque et ses filiales sont engagées dans diverses poursuites judiciaires dans le cours normal des affaires. Plusieurs de ces poursuites ont trait à des prêts consentis par la Banque et s'élèvent contre les dispositions prises par celle-ci pour recouvrer des prêts en souffrance et réaliser les garanties consenties sur ces prêts. La Banque fait également l'objet de certaines poursuites en dommages-intérêts, notamment à l'égard du rôle d'une de ses filiales à titre de fiduciaire dans ses opérations d'administration de portefeuilles ainsi que de demandes d'autorisation de recours collectifs concernant l'imposition de certains frais bancaires. La direction est d'avis que la Banque a établi des provisions adéquates pour couvrir les pertes éventuelles et les montants non recouvrables des sociétés d'assurance, le cas échéant, relativement à ces poursuites.

23. Information sectorielle

La Banque offre ses services par le biais de quatre secteurs d'activité : les Services financiers aux particuliers, les Services financiers aux entreprises, B2B Trust et Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL).

Les Services financiers aux particuliers couvrent toute la gamme des produits d'épargne, d'investissement et de financement et les produits et services transactionnels offerts par l'entremise de son réseau direct comprenant les succursales, le réseau électronique et le centre d'appels, ainsi que le financement aux points de vente et les dépôts provenant de courtiers, dans tout le Canada. Ce secteur d'activité englobe également les services de cartes de crédit Visa, les produits d'assurance et les services de fiducie.

Les Services financiers aux entreprises offrent le financement commercial et des financements plus importants au sein de syndicats bancaires, ainsi que du financement hypothécaire commercial, du crédit-bail, de l'affacturage et d'autres services.

Le secteur d'activité B2B Trust fournit des produits bancaires et financiers, génériques et complémentaires, à des intermédiaires financiers indépendants et à des institutions financières non bancaires dans tout le Canada.

Le secteur VMBL (anciennement Gestion du patrimoine et courtage) comprend les activités de la filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc. et jusqu'au 31 décembre 2004, la quote-part de la Banque dans les opérations de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc.

La catégorie Autres comprend les activités de trésorerie et de titrisation et les autres activités de la Banque dont les revenus et les frais ne sont pas attribuables aux secteurs susmentionnés.

Les résultats des secteurs de la Banque se fondent sur les systèmes internes d'information financière et sont conformes aux principes comptables suivis pour la préparation des états financiers consolidés de la Banque. Le financement des éléments d'actif et de passif des secteurs est évalué selon des prix de cession interne fondés sur des coûts de financement institutionnels qui reflètent la nature et la durée de ces éléments. Les frais autres que d'intérêt sont rapprochés des revenus auxquels ils se rapportent. Les frais indirects sont répartis entre les secteurs selon des critères appropriés.

23. INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

2005

	Services financiers aux particuliers ⁽²⁾	Services financiers aux entreprises	B2B Trust ⁽²⁾	Valeurs mobilières Banque Laurentienne ⁽³⁾	Autres ⁽²⁾	Total
Revenu net d'intérêt	250 055 \$	56 174 \$	55 194 \$	1 290 \$	(37 022) \$	325 691 \$
Autres revenus	87 528	29 112	13 947	21 361	24 423	176 371
Revenu total	337 583	85 286	69 141	22 651	(12 599)	502 062
Provision pour pertes sur prêts	20 685	13 107	6 208	–	–	40 000
Frais autres que d'intérêt	277 856	38 745	38 275	17 535	9 540	381 951
Bénéfice (perte) découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	39 042	33 434	24 658	5 116	(22 139)	80 111
Impôts sur les bénéfices (récupération)	13 616	11 797	8 377	1 733	(11 035)	24 488
Bénéfice (perte) découlant des activités poursuivies	25 426	21 637	16 281	3 383	(11 104)	55 623
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	4 422	–	–	–	5 237	9 659
Bénéfice (perte) net(te)	29 848 \$	21 637 \$	16 281 \$	3 383 \$	(5 867) \$	65 282 \$
Actif moyen ⁽¹⁾	7 697 432 \$	2 221 761 \$	2 438 147 \$	1 439 039 \$	2 531 155 \$	16 327 534 \$
Prêts moyens ⁽¹⁾	7 490 265 \$	2 006 398 \$	2 414 217 \$	3 \$	(464 456) \$	11 446 427 \$
Dépôts moyens ⁽¹⁾	9 433 089 \$	92 137 \$	2 239 732 \$	– \$	1 584 603 \$	13 349 561 \$

2004

	Services financiers aux particuliers ⁽²⁾	Services financiers aux entreprises	B2B Trust ⁽²⁾	Gestion du patrimoine et Courtage	Autres ⁽²⁾	Total
Revenu net d'intérêt	233 650 \$	56 860 \$	48 846 \$	1 344 \$	(73 506) \$	267 194 \$
Autres revenus	85 774	32 384	14 878	26 030	39 883	198 949
Revenu total	319 424	89 244	63 724	27 374	(33 623)	466 143
Provision pour pertes sur prêts ⁽⁴⁾	19 663	15 646	4 691	–	–	40 000
Frais autres que d'intérêt	265 607	35 993	37 215	21 456	9 448	369 719
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net d'une filiale	34 154	37 605	21 818	5 918	(43 071)	56 424
Impôts sur les bénéfices (récupération)	11 911	13 176	7 432	1 644	(19 526)	14 637
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net d'une filiale	–	–	1 916	–	–	1 916
Bénéfice (perte) net(te)	22 243 \$	24 429 \$	12 470 \$	4 274 \$	(23 545) \$	39 871 \$
Actif moyen ⁽¹⁾	7 309 320 \$	2 370 500 \$	2 314 738 \$	1 451 752 \$	2 880 441 \$	16 326 751 \$
Prêts moyens ⁽¹⁾	7 119 845 \$	2 052 924 \$	2 292 772 \$	8 \$	(494 636) \$	10 970 913 \$
Dépôts moyens ⁽¹⁾	9 230 089 \$	85 065 \$	2 275 396 \$	133 \$	1 293 339 \$	12 884 022 \$

(1) Les éléments d'actif et de passif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière.

(2) Depuis le 1^{er} novembre 2004, les résultats liés aux prêts hypothécaires souscrits par l'entremise de courtiers sont maintenant compris dans le secteur d'activité B2B Trust, alors qu'auparavant, ils étaient compris dans le secteur Services financiers aux particuliers. De plus, les activités de trésorerie du secteur B2B Trust ont été intégrées aux activités de trésorerie de la Banque et certains autres éléments liés aux activités corporatives ont été retraités dans la catégorie Autres. Les données comparatives ont été retraitées pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période courante.

(3) Les résultats du premier trimestre 2005 comprennent une contribution de 0,03 million \$ provenant de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. pour les deux mois précédant la cession (note 2).

(4) Comprend les reversements de provisions générales pour pertes sur prêts de 5,4 millions \$ attribuables au secteur Services financiers aux particuliers et 6,6 millions \$ attribuables au secteur Services financiers aux entreprises.

DIRECTION**MEMBRES DU COMITÉ
DE DIRECTION****Raymond McManus**

Président et chef
de la direction

Robert Cardinal

Premier vice-président exécutif,
Finances, administration et
développement stratégique et
chef de la direction financière

Bernard Piché

Premier vice-président
exécutif, Trésorerie, marchés
financiers et courtage

Lorraine Pilon

Vice-présidente exécutive,
Affaires corporatives et
ressources humaines
et Secrétaire

Réjean Robitaille

Premier vice-président exécutif,
Services financiers aux
particuliers et aux entreprises

André Scott

Vice-président exécutif,
Services financiers
aux entreprises

**MEMBRES DU COMITÉ
DE PLANIFICATION****Marcel Beaulieu**

Vice-président,
Gestion des produits

Yassir Berbiche

Premier vice-président
et trésorier

Luc Bernard

Vice-président exécutif,
Services financiers
aux particuliers

Louise Bourassa

Première vice-présidente,
Services administratifs

Denise Brisebois

Première vice-présidente,
Ressources humaines

François Desjardins

Président et chef de
la direction, B2B Trust

Jean-François Doyon

Vice-président,
Vérification interne

Philippe Duby

Premier vice-président,
Gestion immobilière et chef
de la direction informatique

Richard Fabre

Vice-président, Services
financiers aux particuliers,
Région Rive-Nord, Centre-ville
de Montréal et Ouest du Québec

William Galbraith

Vice-président,
Financement commercial

Mario Galella

Vice-président,
Services financiers
aux particuliers,
Région Nord et Ouest
de Montréal

Michel Gendron

Vice-président,
Grandes entreprises,
Québec

Paul Hurtubise

Premier vice-président,
Financement immobilier

Rick C. Lane

Vice-président,
Financement immobilier,
Ontario

Chantal Lauzon

Vice-présidente, Fiscalité

André Lopresti

Vice-président
et chef comptable

Michel Garneau

Vice-président,
Services financiers
aux particuliers, Région
Québec, Est du Québec
et Mauricie

Louis Marquis

Premier vice-président,
Crédit

Pierre Minville

Premier vice-président,
Gestion intégrée des risques
et fusions et acquisitions

Marc Paradis

Premier vice-président,
Planification stratégique
et contrôle

Yves Ruest

Vice-président, Finances
et administration et directeur
financier, Valeurs mobilières
Banque Laurentienne inc.

Claude Sasseville

Vice-président,
Services financiers aux
particuliers, Région Est
de Montréal et Rive-Sud, et
développement hypothécaire

Al Spadaro

Vice-président, Développement
des affaires, B2B Trust

Eva Stamadiamos

Vice-présidente, Ressources
humaines et chef de la
gestion des risques, B2B Trust

Michel C. Trudeau

Président et chef de la
direction, Valeurs mobilières
Banque Laurentienne inc.

Raymond Trudeau

Premier vice-président,
Services aux particuliers,
Valeurs mobilières
Banque Laurentienne inc.

SUCCURSALES

Alma

500, rue Sacré-Cœur O.

Amos

1, 1^{ère} Avenue O.

Baie Comeau

600, boul. Lafèche

Belœil

706, boul. Laurier

Blainville

1356, boul. Curé-Labelle
9, boul. de la Seigneurie

Boucherville

999, boul. Montarville

Brossard

1635, boul. Rome

Campbell's Bay

148, rue Front

Côte St-Luc

5479, av. Westminster

Chateauguay

111, boul. Saint-Jean Baptiste
530, 3^e rue

Dolbeau – Mistassini

1372, boul. Wallberg

Dollard-des-Ormeaux

4057, montée Saint-Jean
3500, boul. des Sources

Dorval

325, av. Dorval

Drummondville

571, boul. Saint-Joseph

Fort Coulonge

532, rue Baume

Gatineau

139, boul. de l'Hôpital
75, du Plateau
770, boul. Saint-Joseph

Granby

40, rue Évangéline

Grand-Mère

531, 6^e Avenue

Grenville

240, rue Principale

Joliette

373, rue Notre-Dame

Lachute

470, rue Principale O.

La Prairie

995, boul. Taschereau

Laval

928, Autoroute 13
928, Autoroute Chomedey O.
233, boul. Curé-Labelle
3387, boul. Dagenais O.
510, boul. des Laurentides
750, rue Montrose
3870, boul. Notre-Dame
1899, boul. René-Laennec
1995, boul. Saint-Martin O.
4600, boul. Samson

Longueuil

2836, chemin Chambly
4, rue Saint-Charles E.
6250, boul. Cousineau
5925, boul. Payer
3700, boul. Taschereau

Maniwaki

111, boul. Desjardins

Mascouche

848, montée Masson

Mont Laurier

476, rue de la Madone

Montréal

4945, rue Beaubien E.
6593, rue Beaubien E.
4155, rue Bélanger E.
5900, rue Bélanger E., Saint-Léonard
290, rue Chabanel O.
8262, boul. Champlain, Lasalle
4135, rue D'Amiens, Montréal Nord
6225, av. Darlington
865, boul. Décarie, Saint-Laurent
5159, boul. Décarie
88, boul. Don Quichotte
885, rue Fleury E.
2200, rue Fleury E.
10451, boul. Gouin O.,
Pierrefonds – Roxboro
5501, boul. Henri-Bourassa E.,
Montréal Nord
8595, rue Hochelaga
136, boul. Jacques-Bizard, Île Bizard
7050, rue Jarry E., Anjou
4725, rue Jarry E., Saint-Léonard
790, rue Jarry O.
10, rue Jean-Talon E.
5355, rue Jean-Talon E., Saint-Léonard
555, rue Jean-Talon O.
6651, boul. Joseph-Renaud, Anjou
9095, rue Lajeunesse
8410, boul. Langelier, Saint-Léonard
6525, boul. Léger, Montréal-Nord
6500, av. de Lorimier
2937, rue Masson
8646, boul. Maurice-Duplessis,
Rivière des Prairies
6270, boul. Monk
1981, av. McGill College
1100, av. du Mont Royal E.
8787, boul. Newman, Lasalle
1675, rue Notre-Dame, Lachine
3720, rue Ontario E.

7705, av. Papineau
5059, av. du Parc
1430, rue Poirier, Saint-Laurent
1100, boul. René-Lévesque O.
936, rue Sainte-Catherine E.
8090, rue Saint-Denis
391, rue Saint-Jacques
4080, rue Saint-Jacques
3730, boul. Saint-Laurent
7192, boul. Saint-Michel
8930, boul. Saint-Michel
2490, rue de Salaberry
1805, rue Sauvé O.
801, rue Sherbrooke E.
6615, rue Sherbrooke E.
12050, rue Sherbrooke E.
5651, rue Sherbrooke O.
1291, boul. Shevchenko, Lasalle
6640 av. Somerled
1447, av. Van Horne, Outremont
4790, av. Van Horne
5501, av. Verdun, Verdun
8945, boul. Viau, Saint-Léonard
4214, rue Wellington, Verdun

Murdochville

601, 5^e rue

New Carlisle

168, boul. Gérard-D.-Lévesque

New Richmond

228, boul. Perron

Nicolet

92, place 21 mars

Ottawa

1021 Cyrille Road

Paspébiac

120, boul. Gérard-D.-Lévesque

Port Daniel

10, route 132

Québec

999, rue de Bourgogne
510, boul. Charest E.
1221, Charles-Albanel
580, Grande Allée E.
8000, boul. Henri-Bourassa
2600, boul. Laurier
2700, boul. Laurier
1275, Chemin Sainte-Foy
3930, boul. Wilfrid-Hamel O.
3333, boul. du Carrefour
5401, boul. des Galeries

Repentigny

150, boul. Iberville
910A, boul. Iberville

Rimouski

320, rue Saint-Germain E.

Roberval

773, boul. Saint-Joseph

Rosemère

401, boul. Labelle

Rouyn – Noranda

24, rue Perreault E.

Saguenay

1611, boul. Talbot, Chicoutimi
3460, boul. Saint-François, Jonquière
1220, av. du Port, La Baie

Saint-Bruno de Montarville

690, montée Montarville
335, boul. des Promenades

Saint-Constant

400, route 132

Sainte-Marie-de-Beauce

16, rue Notre-Dame N.

Sainte-Thérèse-de-Blainville

95, boul. Labelle
81, rue Turgeon

Saint-Eustache

250, boul. Arthur-Sauvé

Saint-Georges

11400, 1^{ère} Avenue

Saint-Hyacinthe

5915, rue Martineau

Saint-Jean-sur-Richelieu

605, Pierre-Caisse

Saint-Jérôme

900, boul. Grignon

Saint-Lambert

400, av. Victoria

Saint-Raymond

300, rue Saint-Joseph

Sept-Îles

770, boul. Laure

Sherbrooke

2637, rue King O.
4857, boul. Bourque, Rock Forest

Sorel – Tracy

831, route Marie-Victoria

Terrebonne

1035, boul. des Seigneurs

Thetford Mines

222, boul. Frontenac O.

Trois-Rivières

425, rue des Forges
4450, boul. des Forges

Val d'Or

872, 3^e Avenue

Vaudreuil – Dorion

43 Cité des Jeunes

Valleyfield

187, Victoria

Victoriaville

403, boul. Jutras E.

Westmount

4848, rue Sherbrooke O.

BUREAUX

B2B TRUST
Toronto – Siège social
130 Adelaide Street W.
2nd Floor

BLC CAPITAL II INC.
Montréal
1981, avenue McGill College
20^e étage

BLC SERVICES FINANCIERS INC.
Montréal
425, boul. de Maisonneuve O.
Bureau 105

BLC TRUST
Montréal
1981, avenue McGill College
20^e étage

FINANCEMENT AGRICOLE
Drummondville
571, boul. Saint-Joseph

Granby
40, rue Évangéline

Lachute
470, rue Principale

Saint-Hyacinthe
5915, rue Martineau

Saint-Jean-sur-Richelieu
605, boul. Pierre-Caisse

Sainte-Marie-de-Beauce
16, rue Notre-Dame Nord

Victoriaville
403, boul. Jutras E.

FINANCEMENT COMMERCIAL
Drummondville
571 boul St-Joseph

Gatineau
770, boul. Saint-Joseph
Hull

Kitchener
10 Duke Street W.

Laval
1991, Boul St-Martin O.
Bureau 105

Longueuil
4, rue St-Charles E.

Markham
11 Allstate Parkway
Bureau 430

Mississauga
989 Derry Road E.
Bureau 303

Montréal
255, boul. Crémazie E.
Bureau 1100

Montréal – Comptes majeurs
1981, avenue McGill College
Bureau 1670

Québec
2700, boul. Laurier
Bureau 2287
Sainte-Foy

Saguenay
1611, boul. Talbot
Bureau 100
Chicoutimi

Sherbrooke
2637, rue King O.

FINANCEMENT
IMMOBILIER

Calgary
1122-4 Street SW
Suite 450

Kitchener
10 Duke Street W.
Suite 100

Montréal
1981, McGill College
Mezzanine

Ottawa
1021 Cyrville Road
Unit 9

Toronto
130 Adelaide Street W.
3rd Floor

Vancouver
700 West Georgia Street
Suite 603

GESTION PRIVÉE
Montréal
1981, avenue McGill College
Mezzanine Tour Sud

MICRO-ENTREPRISES
Alma
500, rue Sacré-Cœur O.

Montréal
425, boul. de Maisonneuve O.
Bureau 105

Québec
2600, boul. Laurier
Bureau 25
Sainte-Foy

SERVICES INTERNATIONAUX
Markham (Ontario)
11 Allstate Parkway
Bureau 430

Montréal
1981, avenue McGill College
Bureau 1750

TRUST LA LAURENTIENNE
DU CANADA INC.
Montréal
425, boul. de Maisonneuve O.

VALEURS MOBILIÈRES
BANQUE LAURENTIENNE INC.
Cornwall
55 Water Street W.
Suite 385

Drummondville
645, boul. Saint-Joseph
Bureau 100

Granby
20, Place du Lac

Laval
2525, boul. Daniel-Johnson
Bureau 500

Longueuil
1111, rue St-Charles O.
Bureau 350

Montréal
1981, avenue McGill College
Bureau 100

Québec
2600, boul. Laurier
Bureau 2280
Sainte-Foy

Saint-Jean-sur-Richelieu
100, rue Richelieu
Bureau 150

Toronto
130 Adelaide Street W.

Sainte-Thérèse-de-Blainville
212, boul. Labelle
Bureau 102

Kamouraska
622, rue Elzéar

FILIALES ET SOCIÉTÉS AFFILIÉES

Au 31 octobre 2005 Dénomination sociale	Adresse du bureau principal	Valeur comptable des actions avec droit de vote que détient la Banque ⁽¹⁾ (en milliers de dollars)	Pourcentage des actions avec droit de vote que détient la Banque
B2B Trust	Toronto, Canada	177 123 \$	100 %
Trust La Laurentienne du Canada inc.	Montréal, Canada	65 425 \$	100 %
BLC Trust	Toronto, Canada	44 654 \$	100 %
Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.	Montréal, Canada	24 682 \$	100 %
BLC Services financiers inc.	Montréal, Canada	1 918 \$	100 %
BLC Capital II Inc.	Montréal, Canada	18 067 \$	100 %
4327853 Canada Inc.	Montréal, Canada	79 806 \$	100 %
Corporation Financière Brome inc.	Montréal, Canada	6 812 \$	51 %

(1) La valeur comptable des actions avec droit de vote correspond à la participation de la Banque dans l'avoir des actionnaires des filiales.

RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

Siège social

Tour Banque Laurentienne 1981,
avenue McGill College Montréal
(Québec) H3A 3K3 Téléphone:
(514) 284-4500, poste 5996
Télécopieur : (514) 284-3396

Centre télébancaire,
Services bancaires automatisés
et service à la clientèle :
(514) 252-1846
(région de Montréal)
Sans frais : 1 800 252-1846
Site Internet :
www.banquelaurentienne.ca
Télex : 145069
Code Swift : BLCM CA MM

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle des
détenteurs d'actions ordinaires
de la Banque se tiendra le
mardi 7 mars 2005, à 9h30,
à l'Impérial, 1430 rue de Bleury,
Montréal (Québec) H3A 2J1.

Prix au jour d'évaluation

Aux fins des calculs des gains en
capital, la valeur marchande des
actions ordinaires de la Banque
Laurentienne au 22 décembre
1971, jour d'évaluation, redressée
en fonction des fractionnements
de juillet 1983 et de janvier 1987,
s'établit à 3,72 \$.

Agent des transferts et registraire

Société de fiducie
Computershare du Canada
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8

Bureau de l'ombudsman

Banque Laurentienne
Tour Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
14^e étage
Montréal (Québec) H3A 3K3
(514) 284-7192
1 800 473-4782

Changement d'adresse et autres renseignements

Les actionnaires sont priés de
communiquer tout changement
d'adresse à l'agent des transferts
de la Banque. Pour toute autre
demande ou question, veuillez
communiquer avec le Secrétariat
situé au siège social ou en
téléphonant au (514) 284-4500,
poste 7545.

Investisseurs et analystes

Les investisseurs et analystes
peuvent communiquer avec
le secteur des Relations avec
les investisseurs situé au siège
social en téléphonant au
(514) 284-4500, poste 7511.

Médias

Les journalistes peuvent
communiquer avec le secteur
des Affaires publiques et
communications situé au siège
social en téléphonant au
(514) 284-4500, poste 7511.

Service de dépôt direct

Les actionnaires de la Banque
qui le désirent peuvent faire
déposer les dividendes qui leur
sont distribués directement dans
leurs comptes tenus par toute
institution financière membre
de l'Association canadienne des
paiements en avisant par écrit
l'agent des transferts.

Ce rapport annuel est produit
par le service des Affaires
publiques, communications et
Relations avec les investisseurs
de la Banque Laurentienne.

An English version of
this Annual Report can
be obtained by writing to:
Laurentian Bank Tour
Banque Laurentienne
1981 McGill College Avenue,
20th Floor
Montreal, Quebec H3A 3K3

INSCRIPTION BOURSIÈRE ET DATES DE PAIEMENT DES DIVIDENDES

Les actions ordinaires et les actions privilégiées décrites ci-dessous sont inscrites à la bourse de Toronto.	Symbole boursier Code CUSIP	Dates de clôture des registres*	Dates de paiement des dividendes*
Actions ordinaires	51925D 10 6 LB	Premiers jours ouvrables de : janvier avril juillet octobre	Premiers jours ouvrables de : février mai août novembre
Actions privilégiées			
Série 9	51925D 87 4 LB.PR.D	**	15 mars
Série 10	51925D 86 6 LB.PR.E	**	15 juin
			15 septembre
			15 décembre

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration

** À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le paiement des dividendes)
pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque

